



Rapport annuel 2003

Cedefop

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin l'ouvrage.

Luxembourg:

Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-896-0313-5

ISSN 1608-988X

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2004

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Colibri, Greece

Printed in Belgium

Le **Centre européen pour le développement de la formation professionnelle** (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine.

Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123
GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)

Adresse postale: PO Box 22427
GR-551 02 Thessaloniki

Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20

E-mail: info@cedefop.eu.int

Page d'accueil: www.cedefop.eu.int

Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Communautés virtuelles:

<http://cedefop.communityzero.com/>

Établi sous la responsabilité de:
Johan van Rens, *Directeur*
Stavros Stavrou, *Directeur adjoint*

Table des matières

	Évolution générale	4
Aire A	Développer la recherche	6
	Introduction et évolution générale	6
	Domaine d'activités 1: Coopération dans la recherche	7
	A.1.1 Résultats proposés pour 2003	7
	A.1.2 Activités/résultats en 2003	7
	Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche	11
	A.2.1 Résultats proposés pour 2003	11
	A.2.2 Activités/résultats en 2003	11
	Domaine d'activités 3: Revue européenne « <i>Formation professionnelle</i> »	12
	A.3.1 Résultats proposés pour 2003	12
	A.3.2 Activités/résultats en 2003	12
	Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki	13
	A.4.1 Résultats proposés pour 2003	13
	A.4.2 Activités/résultats en 2003	13
Aire B	Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée	15
	Introduction et évolution générale	15
	Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du système de gestion des connaissances (KMS)	16
	B.1.1 Résultats proposés pour 2003	16
	B.1.2 Activités/résultats en 2003	16
	Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie	19
	B.2.1 Résultats proposés pour 2003	19
	B.2.2 Activités/résultats en 2003	19

Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques	24
B.3.1 Résultats proposés pour 2003	24
B.3.2 Activités/résultats en 2003	24
Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP	25
B.4.1 Résultats proposés pour 2003	25
B.4.2 Activités/résultats en 2003	26
Aire C Échanges et soutien aux partenaires	33
Introduction et évolution générale	33
Domaine d'activités 1: LDV II Programme de visites d'étude	34
C.1.1 Résultats proposés pour 2003	34
C.1.2 Activités/résultats en 2003	34
Domaine d'activités 2: Intégration des pays candidats	36
C.2.1 Résultats proposés pour 2003	36
C.2.2 Activités/résultats en 2003	37
Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires	42
C.3.1 Résultats proposés pour 2003	42
C.3.2 Activités/résultats en 2003	43
Aire D Information, communication et diffusion	46
Introduction et évolution générale	46
Domaine d'activités 1: Publications et diffusion	48
D.1.1 Résultats proposés pour 2003	48
D.1.2 Activités/résultats en 2003	49
Domaine d'activités 2: Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation	51
D.2.1 Résultats proposés pour 2003	51
D.2.2 Activités/résultats en 2003	52
Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet dans le cadre du KMS	53
D.3.1 Résultats proposés pour 2003	53
D.3.2 Activités/résultats en 2003	53

Aire E	Administration, équipements et ressources	57
	Principaux éléments	57
	Mise en œuvre de la nouvelle réglementation financière	57
	Efficiences interne et gestion du flux de travail	57
	Réforme du personnel et ressources humaines	58
	Formation	58
	Vers l'élargissement	59
	Annexes	61
Annexe 1	Indicateurs de visibilité du Cedefop, titres des publications et des traductions 2003	62
Annexe 2	Ressources humaines	74
Annexe 3	Répartition du personnel par aire d'activités	76
Annexe 4	Membres du Conseil d'administration	79
Annexe 5	Mise en œuvre du plan d'action en réponse à l'évaluation externe du Cedefop	88
Annexe 6	Programme de visites d'étude	100
Annexe 7a	Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation	102
Annexe 7b	Quelques détails additionnels sur le rapport conjoint Cedefop/ETF 2003	105
Annexe 7c	ETF-Cedefop – Coopération et complémentarité	110

Évolution générale

Pour le Cedefop, l'année 2003 a été une année de consolidation et de développement.

L'organisation interne du Centre en aires d'activités s'est avérée solide et a amélioré la coordination et la communication. Le présent rapport fait apparaître la meilleure cohérence établie en 2003 entre la mission et les tâches du Cedefop, ses priorités à moyen terme, son programme de travail et son organisation interne.

Conformément aux dispositions du nouveau règlement financier, le Conseil d'administration du Cedefop a adopté la nouvelle réglementation financière du Centre, ainsi que les «normes de contrôle interne dans les services du Cedefop». Les modifications correspondantes apportées au règlement fondateur du Centre sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre. L'application de la nouvelle réglementation financière a exigé l'introduction d'un réel système de management intermédiaire du Centre.

Le Conseil d'administration a mené une réflexion sur son fonctionnement et sa composition, de concert avec les agences de Bilbao et de Dublin. Les modifications apportées au règlement fondateur, qui devraient entrer en vigueur en 2004, serviront de base à la définition de la mission du Bureau.

Le développement du système de gestion des connaissances (KMS) se poursuit. Le KMS fournira des données thématiques comparables, en s'appuyant sur différentes bases de données, telles que *eKnowVet* ou la base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques réussies (voir aire B), ainsi que sur les communautés virtuelles.

Le Cedefop a établi des communautés virtuelles pour soutenir le processus de Copenhague relatif au renforcement de la coopération en matière de FEP. Ce soutien s'est exprimé par des actions concrètes ainsi qu'au travers de ses groupes techniques (dans des domaines tels que la transparence des qualifications, la qualité dans la FEP, les unités capitalisables transférables, la formation des enseignants et formateurs et l'orientation et le conseil). Les communautés virtuelles correspondantes constituent des forums d'échange et de discussion et le nombre de leurs adhérents ne cesse de croître.

Concernant l'avenir, 2004 sera l'année de l'élargissement. La familiarisation des pays candidats aux activités du Cedefop s'est poursuivie de manière très satisfaisante en 2003. Le Cedefop a préparé l'intégration des pays adhérents et, en coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF – *European Training Foundation*), mettra en œuvre une stratégie de sortie de l'ETF/d'entrée dans le Cedefop. Ce processus de familiarisation se poursuivra jusqu'en avril 2004 et les nouveaux États membres seront représentés au sein du Conseil d'administration dès sa réunion de mai 2004. Un programme de poursuite de la familiarisation sera établi pour la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie.

Le présent rapport rend compte des principaux progrès accomplis au regard des objectifs fixés dans le programme de travail du Cedefop. Les rapports sur les différents projets sont précédés d'un bref rapport introductif.

AIRE A

Développer la recherche

L'équipe travaillant dans cette section comprend Mette-Beyer Paulsen, Pascaline Descy, Éric Fries Guggenheim, Barry Nyhan, Manfred Tessaring, Petr Vicenik, Norbert Wollschläger

Introduction et évolution générale

En 2003, de nouveaux progrès ont été accomplis pour renforcer la contribution du Cedefop au développement de la recherche sur la FEP. Plusieurs publications de recherche importantes, les activités en réseaux et la coopération renforcée avec nos interlocuteurs ont accru la visibilité et la diffusion des résultats de recherche du Centre. D'importantes activités ont été entreprises dans le cadre du Panorama de la recherche en Europe (ERO – *European Research Overview*), qui a été intégré au ReferNet/KMS. Les réseaux de l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra – *Cedefop Research Arena*) ont produit un certain nombre de publications sur «l'apprentissage lié au travail». Le troisième Rapport sur la recherche, qui traite de l'évaluation et de l'impact de l'éducation et de la formation, sera publié courant 2004 et est appelé à devenir une publication de référence dans ce domaine. La qualité des articles proposés pour la *Revue européenne* s'est améliorée et les retards et les coûts de production ont été réduits. Enfin, l'Agora Thessaloniki s'est instaurée en forum d'échange à part entière entre les divers acteurs de la FEP.

Malgré ces résultats, les ressources humaines limitées exigent des solutions pour garantir la qualité et la pertinence permanentes des travaux de recherche du Centre. Il conviendrait notamment d'accroître la cohérence et l'intégration des produits et des processus de travail, d'utiliser le système de gestion des connaissances (KMS – *Knowledge Management System*) pour diverses questions étroitement liées à la

recherche, de recourir davantage à l'examen par les pairs, tant externe qu'interne, et d'accroître l'utilisation des réseaux du Cedefop (dont le ReferNet) pour les activités de recherche.

Domaine d'activités 1:

Coopération dans la recherche

A.1.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *Poursuivre le développement du Cedra/de l'ERO pour les intégrer dans le nouveau système de gestion des connaissances (KMS) d'ici à fin 2003.*
- (b) *Assurer l'animation du réseau Cedra et lui fournir des services, en accordant une priorité particulière aux thèmes suivants:*
- *l'apprentissage lié au travail et les qualifications clés;*
 - *l'apprentissage organisationnel et le développement des ressources humaines (DRH) dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (LLL – lifelong learning);*
 - *l'apprentissage en réseau dans les «régions apprenantes»;*
 - *les TIC en tant que support de la recherche collaborative sur la FEP en Europe;*
 - *la plate-forme virtuelle pour les jeunes chercheurs en FEP.*
- (c) *Coordonner/commander des rapports de recherche appliquée sur les thèmes suivants:*
- *les relations entre les compétences du personnel et les résultats de l'entreprise et entre la mobilité des individus et leur employabilité;*

- *les approches et les résultats en matière de détection précoce des besoins de compétences, y compris au niveau sectoriel et régional;*
- *le DRH dans le cadre des stratégies de mise en œuvre du LLL.*

- (d) *Poursuivre les activités sur l'histoire de la FEP en Europe et mener à bien le projet lancé en 2002.*

A.1.2 Activités/résultats en 2003

- (a) *Panorama de la recherche en Europe (ERO)*
- La phase pilote de la base de données ERO a été menée à bien avec succès en février et mars et a abouti au développement d'une matrice que les membres du ReferNet dans tous les pays peuvent utiliser en ligne pour saisir leurs données. Dans l'ensemble, le rythme des progrès accomplis dans la fourniture des données nationales dépend du degré de réactivité des membres du ReferNet. Les données sur les projets et les documents internationaux/européens de l'ancien site de l'ERO (WIFO) ont été transférées en septembre. Ces références sont actuellement vérifiées, complétées et indexées en utilisant les descripteurs du *Thésaurus européen de la formation* avant le lancement public de la base de données ERO, prévue au début de l'année 2004. Un manuel destiné aux utilisateurs externes est en préparation. Les travaux d'indexation des données de l'ERO selon la classification thématique du KMS se poursuivent, afin d'assurer la pleine intégration de ces données dans le KMS. Diverses activités ont été menées pour développer les cadres thématiques du

KMS et pour analyser les données transmises par le ReferNet.

(b) Apprentissage lié au travail et DRH

Le développement de plusieurs réseaux Cedra s'est poursuivi à travers diverses activités.

Apprentissage organisationnel et DRH dans le cadre du LLL: la version EN d'une publication en deux volumes, réunis sous le titre général *Facing up to the learning organisation challenge*, qui s'appuie sur un projet Cedra, est parue en avril 2003 (la version FR, intitulée *Relever le défi des organisations apprenantes*, paraîtra prochainement). Les résultats dont rend compte cette publication ont été diffusés lors d'un atelier organisé par le Cedefop pour préparer sa conférence sur le LLL et lors de l'importante conférence européenne annuelle sur la recherche en DRH (Toulouse, mai). En outre, un article basé sur ces deux volumes a été accepté pour publication dans la revue *European Industrial Training Journal* et un article critique doit paraître dans la revue *Human Resource Development International Journal*.

Apprendre de l'expérience du travail et connaissance des processus de travail: des publications qui s'appuient sur les réseaux Cedra consacrés à ces deux thèmes sont en cours d'achèvement. Une publication intitulée *Learning through work experience for the knowledge economy – issues for educational research and policy* [Apprendre de l'expérience du travail pour l'économie de la connaissance – enjeux pour la recherche et les politiques d'éducation] devrait paraître en mars

2004. Une deuxième publication, intitulée *European perspectives on learning at work – the acquisition of work process knowledge* [Perspectives européennes de l'apprentissage au travail – l'acquisition des connaissances des processus de travail] devrait être prête pour l'impression en mai 2004.

L'apprentissage en réseau dans les «régions apprenantes» était l'un des thèmes principaux du colloque 2003 du Cedra, intitulé «New learning cultures for competence development» [Nouvelles cultures d'apprentissage pour le développement des compétences], organisé à Berlin en décembre en coopération avec le ministère allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF).

Les TIC en tant que support de la recherche collaborative sur la FEP en Europe: le site web du Cedra a été mis à jour afin d'y incorporer des données sur les nouveaux apprentissages et les travailleurs âgés.

Le réseau de recherche TIC Cedra (CiRN) a mené à bien une étude intitulée *The challenge of e-learning in small enterprises – issues for policy and practice in Europe* [L'apprentissage électronique dans les petites entreprises: enjeux et problématiques pour les politiques et les pratiques en Europe], dont la version EN a été publiée dans la collection «Cedefop Panorama series» en décembre 2003 (la version FR est en préparation).

Une communauté virtuelle pour les jeunes chercheurs a été établie en janvier 2003. Les activités d'expérimentation et d'échange entre ses membres ont porté sur diverses questions, dont la mobilité des cher-

cheurs et la manière d'optimiser les plates-formes virtuelles pour le perfectionnement professionnel des jeunes chercheurs.

Le Cedefop a apporté son concours au groupe de travail H de l'UE sur les «objectifs concrets» (chargé du thème «Rendre l'apprentissage attrayant et renforcer les liens avec le monde du travail et de la recherche et avec la société dans son ensemble»), auquel il a notamment présenté la publication du Cedra *Relever le défi des organisations apprenantes* et fourni une assistance d'experts pour la rédaction et la révision des projets de rapports et autres documents.

- (c) Relations entre compétences du personnel et résultats de l'entreprise: faute de ressources humaines suffisantes, il n'a pas été possible de démarrer les activités de ce projet.
- (d) Détection précoce des besoins de compétences

Une importante conférence sur le thème «Détection précoce des besoins de compétences en Europe» a été organisée en mai 2003 au Cedefop, durant la présidence grecque. Les débats de cette conférence ont porté sur les exemples de bonnes pratiques et les résultats au niveau national, régional, professionnel et sectoriel, non seulement dans les États membres de l'UE mais aussi dans les pays adhérents et candidats. Cette conférence s'est penchée sur les implications pour les pratiques, pour les politiques et pour le transfert de ces politiques. Les participants à cette conférence, en particulier les décideurs politiques, ont salué la proposition d'accroître

les échanges et la coopération en Europe et au-delà et d'établir un réseau et/ou une communauté virtuelle sur ce thème.

Des activités ont débuté au cours de l'été 2003 en vue de publier les actes de cette conférence dans la collection «Cedefop Reference series» au début de l'année 2004 en DE (version cofinancée par le ministère allemand de l'éducation et de la recherche), EN et FR.

Un contrat a été signé avec un expert externe, qui apporte son concours à la publication des actes de la conférence, ainsi qu'à l'établissement et au développement du réseau.

Les activités d'établissement du réseau ont débuté à l'automne 2003, avec l'appui du Conseil d'administration, qui a abordé cette question lors de sa réunion d'octobre. En décembre 2003 a été mise au point la première version électronique de ce nouveau réseau, du nom de *Skillsnet*. La plate-forme électronique est hébergée par le site du Village européen de la formation (www.trainingvillage.gr), dans la rubrique «Projets et activités». Cette plate-forme, accessible à un large public, fournit des informations sur les publications et les manifestations et ouvre des liens vers d'autres réseaux en rapport avec ce thème. Une section spéciale sera réservée aux membres du réseau et leur fournira de nombreuses informations sur la littérature de recherche ainsi que sur les ateliers et les manifestations internes. Des thèmes potentiels pour les ateliers et les conférences de 2004 et des années suivantes ont d'ores et déjà été identifiés; sont

notamment prévus des ateliers d'experts sur le tourisme, les approches systémiques, le transfert des politiques et les nouvelles technologies.

- (e) Réaliser les objectifs de Lisbonne: contribution de la FEP (tâche non prévue dans le programme de travail)
En décembre 2003, la Commission (DG EAC) a lancé un appel d'offres en vue de mesurer les progrès accomplis par les États membres (y compris les pays adhérents) dans la réalisation des objectifs fixés par le Conseil européen lors de sa réunion de Lisbonne et de ses réunions suivantes. Le Cedefop assura la coordination et le suivi de cette étude et sera chargé d'élaborer, en coopération avec la Commission et avec l'appui de l'ETF, un rapport de synthèse pour la conférence ministérielle qui se tiendra à Maastricht, sous la présidence néerlandaise (décembre 2004). Il est prévu de démarrer les travaux en mars 2004.
- (f) DRH dans le cadre des stratégies de mise en œuvre du LLL
Cette tâche a été intégrée au point (b) (apprentissage lié au travail et DRH, voir supra).
- (g) Les actes de la conférence sur l'histoire de la FEP en Europe sont en préparation et seront publiés en deux parties durant le premier trimestre 2004. La première partie analyse l'émergence des systèmes nationaux de FEP dans une perspective comparative et la seconde examine l'évolution de la FEP dans le contexte de la construction européenne et le rôle du Cedefop. En outre, la plupart des communications à cette conférence ont été proposées pour publication dans la *Revue*

européenne «Formation professionnelle».

Une exposition sur l'histoire de la FEP en Europe, présentant les principaux résultats de la recherche dans ce domaine, a été inaugurée le 24 octobre 2003 au Cedefop, en présence du ministre grec de Macédoine et Thrace. Cette exposition, qui était ouverte au grand public, présentait 19 panneaux en couleur permettant aux visiteurs de comprendre l'histoire et la diversité des systèmes de FEP en Europe, ainsi que les raisons d'une si grande diversité. Étaient également exposés de nombreux outils, machines, artefacts et instruments de mesure anciens, etc. (prêtés par divers musées d'Europe), que les visiteurs pouvaient pour la plupart utiliser et essayer. À la fin de l'année 2003, cette exposition avait accueilli plus de 1300 élèves et étudiants de Thessalonique. En raison de son grand succès, il a été décidé de la prolonger jusqu'à fin février 2004. Cette exposition, dont une version virtuelle est disponible sur le site du Village, sera présentée dans d'autres États membres tout au long de l'année 2004. Une deuxième conférence sera organisée début 2005, à l'occasion du 30^e anniversaire du Cedefop.

Domaine d'activités 2:

Rapports sur la recherche

A.2.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *Assurer le suivi et la préparation des contributions des divers chercheurs externes en vue de la publication imprimée d'un rapport de référence en 2004; certaines contributions seront publiées en version électronique avant la fin de l'année 2003.*
- (b) *Préparer le troisième Rapport sur la recherche (synthèse des diverses contributions externes, contributions du Cedefop et panorama de la recherche au sens large) en vue de sa publication imprimée en 2004.*
- (c) *Préparer des extraits et un synopsis du troisième Rapport sur la recherche, qui seront publiés en 2004 en version électronique sur le site du Village dans les 11 langues officielles.*
- (d) *Consulter tous les interlocuteurs du Cedefop afin de définir le thème du quatrième Rapport sur la recherche.*

A.2.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Les activités d'édition, de traduction et de révision des différentes versions linguistiques ont débuté au printemps 2003. Un rapport de référence en trois volumes sera publié au printemps 2004 (en EN). Certaines contributions ont été publiées en format électronique fin 2003. Chacun des volumes du rapport de référence est consacré à un thème spécifique (titres indicatifs):
 Volume 1: Impact social et économique de l'éducation et de la formation

Volume 2: Évaluation des systèmes et des programmes de FEP

Volume 3: Évaluation: approches et méthodes

- (b) La structure du rapport de synthèse a été définie début 2003 et les travaux de rédaction seront menés à bien d'ici à fin février 2004. La publication de la version EN est prévue pour le début de l'automne 2004 et le rapport sera ultérieurement publié dans d'autres langues.
- (c) Les travaux concernant les extraits et le synopsis débiteront en avril/mai 2004. La traduction dans 11 langues de l'UE, voire davantage, est à l'étude. L'une des possibilités envisagées est de diffuser de brefs extraits dans les langues des pays adhérents et dans certaines autres langues via Internet (sur le site du Village) et de les publier en version imprimée à la demande.
- (d) Les discussions concernant les thèmes à traiter dans le quatrième Rapport sur la recherche (qui sera publié en 2007) débiteront durant l'été/l'automne 2004. En liaison avec «l'étude sur les objectifs de Lisbonne», ces discussions seront élargies pour y associer les membres du Conseil d'administration, la Commission, l'ETF, des chercheurs indépendants, des organisations internationales telles que l'OCDE, l'Unesco/Unevoc et l'OIT, ainsi que d'autres interlocuteurs. Une attention particulière sera accordée à l'association des pays adhérents. La création d'un comité de pilotage, auquel participeraient les membres du ReferNet, est à l'étude.

Domaine d'activités 3:

Revue européenne «Formation professionnelle»

A.3.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *Publier trois numéros de la Revue en version imprimée selon le calendrier prévu, ce qui suppose un cycle continue de tâches régulières et récurrentes d'organisation, de gestion et de production.*
- (b) *Poursuivre les efforts engagés en 2001/2002 pour accroître le nombre d'abonnements, notamment en introduisant un forfait d'abonnement multiproduits pour les produits du Cedefop incluant la Revue.*
- (c) *Améliorer le processus de production, en termes d'efficacité et de qualité.*
- (d) *Accroître la coopération avec les pays candidats, en ce qui concerne tant l'envoi de contributions que l'intérêt manifesté par les lecteurs.*

A.3.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Les retards de production ont été réduits et l'objectif est d'y mettre un terme avant la parution du numéro 32 (août 2004). Le comité de rédaction porte une attention croissante à la qualité des articles.
- (b) Au printemps 2003, les membres du comité de rédaction ont entrepris une analyse des abonnements dans les États membres et un rapport sur les résultats de cette analyse a été présenté lors de la réunion tenue à Ljubljana en octobre 2003. Une stratégie de marketing visant à analyser le lectorat de la *Revue* et à le développer sera lancée en 2004,

afin d'obtenir une image plus claire du profil des lecteurs en général et des abonnés en particulier et d'identifier les nouveaux abonnés potentiels pour l'instant non ciblés dans les 15 États membres.

L'objectif est également de lancer une campagne de promotion et d'abonnement dans les pays sous-représentés, plus particulièrement dans les pays adhérents.

- (c) Le processus de production a été analysé en vue d'améliorer son efficacité. Les goulets d'étranglement ont été identifiés et le comité de rédaction a examiné en juillet 2003 une nouvelle proposition d'organigramme. Un contrat a été signé avec un nouveau maquetiste et les coûts de production seront réduits de manière significative. D'importants efforts ont été déployés pour inciter des auteurs de renommée internationale à proposer des articles pour la *Revue*, afin d'améliorer la qualité. Les participants et les intervenants aux conférences organisées par le Cedefop ou en coopération avec le Centre ont été systématiquement invités à proposer des contributions pour la *Revue*. Le nombre des articles proposés a ainsi augmenté de 30 % et le comité de rédaction reconnaît unanimement que la qualité des articles présentés est très satisfaisante.
- (d) Un numéro spécial sur les pays adhérents sera publié en 2004 (n° 33 – septembre/décembre 004/III). L'ETF et les observatoires nationaux ont été contactés et des articles ont été proposés par des auteurs de plusieurs pays adhérents. En 2004,

le Directeur nommera deux nouveaux membres au comité de rédaction et un nouveau membre au secrétariat de rédaction originaires des pays adhérents.

Domaine d'activités 4:

Conférences Agora Thessaloniki

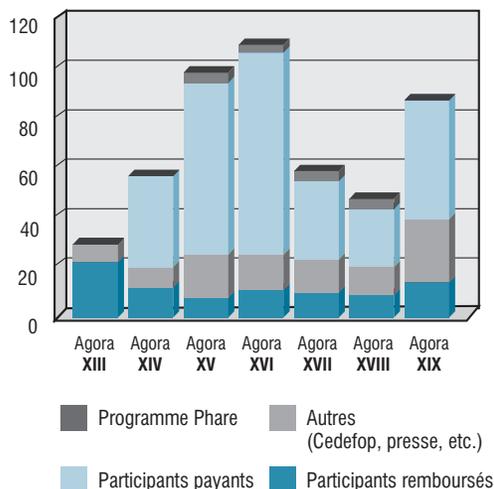
A.4.1. Résultats proposés pour 2003

- (a) *Préparer et réaliser trois conférences Agora, et assurer la diffusion correspondante, sur les sujets suivants:*
- *éducation, formation et performance économique – qui est le bénéficiaire?*
 - *l'inadéquation entre qualifications et emplois – quelles solutions?*
 - *vers un nouveau plan d'action européen pour la recherche en FEP: mettre la recherche en phase avec le renforcement de la coopération politique dans la FEP.*
- (b) *Transformer les Agoras en une activité n'entraînant pas de frais d'ici à fin 2003.*

A.4.2. Activités/résultats en 2003

- (a) En 2003, deux conférences Agora ont été organisées, portant respectivement sur les sujets suivants: «Éducation, formation et performance économique: qui est le bénéficiaire?» et «L'inadéquation entre qualifications et emplois – quelles solutions?». Ces conférences ont été une réussite en termes de nombre de participants et d'échanges entre chercheurs, décideurs politiques et praticiens.
- (b) Le nombre de participants a varié selon les conférences. Les thèmes plus étroitement liés à des demandes spécifiques des acteurs de la FEP, en particulier des praticiens et des partenaires sociaux, suscitent davantage d'intérêt et attirent davantage de participants.
- (c) Eu égard à l'augmentation imprévue du coût des services d'interprétation, l'objectif de transformer les Agoras en une activité n'entraînant pas de frais ne peut désormais être atteint qu'en repensant les formules d'interprétation simultanée ou en

Nombre de participants
aux conférences Agora (2002-2003)



Des synthèses des débats ont été préparées en vue de leur publication. La troisième conférence prévue, sur le thème «La recherche sur la formation professionnelle en Europe: pourquoi et dans quel but?» a dû être reportée à février 2004.

augmentant considérablement le nombre de participants (dans les limites matérielles des installations de conférences) et en révisant à la hausse les droits de participation.

- (d) Des possibilités d'organiser des expositions en marge des Agoras ont été expérimentées. Les institutions, organisations, entreprises et associations qui souhaitent promouvoir leurs

activités et nouer ou maintenir des relations avec les participants aux conférences Agora et présenter leurs services et activités ont été invitées à y prendre part. Ces expositions pourraient compléter les efforts visant à transformer les Agoras en une activité n'entraînant pas de frais et diverses possibilités sont à l'étude.

Aire A

Ressources humaines et financières (2003)

	Prévisions ⁽¹⁾	Exécution ⁽²⁾
Total personnel Aire A en équivalent plein temps: 10	900	791
Domaine d'activités 1: Cedra/ERO	404	558
Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche	237	194
Domaine d'activités 3: <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i>	279	254
Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki	85	82
Total €	1 005	1 088
Titres 1 + 3	1 995	1 879

(1) Les prévisions sont basées sur le budget définitif 2003 et sur les transferts effectués.

(2) Les chiffres relatifs à l'exécution pour les domaines d'activités incluent les coûts de la contribution au KMS.

AIRE B

Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée

L'équipe travaillant dans cette section comprend Michael Adams, Tina Bertzeletou, Mette-Beyer Paulsen, Sylvie Bousquet, Mara Brugia, Colin Mc Cullough, Pascaline Descy, Sarah Elson-Rogers, Corinna Frey, Éric Fries-Guggenheim, Anne-France Mossoux, Julie Murray, Burkart Sellin, Dora Stefansdottir, Philippe Tissot, Eleonora Waltraud Schmid, Jennifer Wannan

Introduction et évolution générale

En 2003, les activités qui relèvent de l'aire B ont essentiellement porté sur deux processus interdépendants: mettre en place le système de gestion des connaissances (KMS) et soutenir les processus des «objectifs» et de Copenhague.

Les activités liées au KMS se sont articulées en deux axes principaux: premièrement, définir le contenu de certains thèmes pour la base de données *eKnowVet* (essentiellement alimentée par les informations fournies par le ReferNet) et, deuxièmement, poursuivre les travaux liés aux publications plus traditionnelles (rapport sur les politiques, descriptions brèves, monographies, chiffres clés, *Cedefop Info* et rapports pour les Directeurs généraux de la formation professionnelle [DGFP]).

Les activités de soutien aux processus des «objectifs» et de Copenhague ont été plus diversifiées. Un concours a été apporté aux divers groupes de travail (orientation, transparence, LLL, apprentissage électronique, formation des enseignants et formateurs, qualité dans la FEP, validation de l'apprentissage non formel, etc.). Plusieurs communautés virtuelles ont été établies afin de nourrir le débat, tant au sein de ces groupes de travail que dans des cercles plus larges. En outre, un soutien a été apporté aux activités de LLL à travers la conférence sur le LLL tenue en juin 2003 et divers ateliers et publications liés à ce thème.

La familiarisation des nouveaux États membres s'est poursuivie à travers diverses activités (pour un compte rendu détaillé, voir aire C).

Domaine d'activités 1:

Rapports dans le cadre du système de gestion des connaissances (KMS)

B.1.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *En utilisant le matériel livré par le ReferNet et d'autres sources ou provenant de ressources d'information/bases de données internes, mettre en œuvre le modèle de classification thématique du KMS élaboré au cours du second semestre 2002 (en coopération avec la Commission, Eurydice et l'ETF), afin de mettre à la disposition des utilisateurs, d'ici à fin 2003, les premiers ensembles d'informations et de connaissances permettant des renvois croisés; les thèmes prioritaires sont les suivants:*
- LLL,
 - TIC et apprentissage,
 - dispositifs de financement de la FEP.
- (b) *Mettre en œuvre une structure commune pour les descriptions brèves des systèmes nationaux de FEP et préparer des descriptions brèves, en format imprimé et électronique, sur:*
- la Grèce (d'ici à juin 2003),
 - l'Italie (d'ici à décembre 2003).
 - Assurer la mise à jour régulière des rapports sur les autres pays.
- (c) *Préparer la prochaine édition des Chiffres clés sur la FEP en 2004, dans le cadre du KMS.*
- (d) *Consolider la coopération entre le Cedefop, Eurydice et l'ETF et entre le Cedefop et les organisations internationales concernées (telles que l'OCDE, l'OIT, le Conseil de*

l'Europe et l'Unesco), dans le cadre du KMS.

- (e) *Lancer et diffuser le deuxième rapport du Cedefop sur les politiques de formation intitulé Apprendre pour l'emploi.*
- (f) *Préparer deux synthèses sur les principaux événements actuels de la FEP pour les réunions des DGFP sous chacune des présidences du Conseil de l'UE (et en assurer la diffusion via le site du Village).*

B.1.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Les thèmes et activités prévus dans le Programme de travail 2003 ont été adaptés de manière à prendre en compte les nouvelles priorités. Les principales activités ont porté sur la création d'une base de données (*eKnowVet*) permettant de collecter et de conserver les informations sur les aspects suivants:
- synthèses thématiques (et premières mises à jour),
 - financement de la FEP: investissement dans les ressources humaines (thème 10),
 - formation professionnelle initiale (thème 4),
 - formation professionnelle continue (thème 5),
 - formation des enseignants et formateurs (thème 6),
 - priorités politiques et internationalisation (thème 11).
- D'importantes activités ont été menées en vue de créer une interface électronique pour le ReferNet permettant de transférer le contenu des données de ce réseau vers la base de données *eKnowVet*, structurée en 11 thèmes. Les

activités d'alimentation de cette base de données à partir des informations livrées par le ReferNet ont débuté. Plusieurs matrices définissant les informations à fournir ont été préparées en consultation avec les collègues, ainsi qu'avec l'ETF et Eurydice.

Une matrice de présentation des informations sur l'orientation et le conseil a été élaborée à partir des rapports de l'OCDE, du Cedefop et de l'ETF sur ce thème. Des extraits de ces rapports, concernant tant les États membres que les pays adhérents, ont été directement intégrés à la base de données. À la fin de l'année 2003, les premières synthèses thématiques et les rapports sur le thème 10 avaient été reçus. Des retours d'information sur chacune des synthèses thématiques ont été communiqués à chacun des pays et des commentaires généraux ont été communiqués au ReferNet. En coopération avec l'ETF, des activités ont débuté en vue de préparer l'intégration progressive des synthèses thématiques fournies par les pays adhérents, ainsi que l'intégration des informations contenues dans les rapports sur le financement élaborés par plusieurs pays adhérents. Des études de faisabilité pour une analyse comparative de plusieurs thèmes ont été entreprises en 2003 et d'autres sont prévues pour 2004. En raison de la nouveauté de ce projet, une priorité particulière a été accordée à la communication tant interne qu'externe de ses objectifs.

(b) Concernant le projet traditionnel des monographies et des descriptions

brèves des systèmes nationaux de FEP, les publications imprimées et électroniques suivantes sont parues en 2003 ou prévues pour début 2004:

- Italie (décembre 2003),
- Pays-Bas (octobre 2003),
- Irlande (février 2004).

Les monographies sur le Luxembourg et les Pays-Bas ont été publiées en EN et les versions DE, EN et FR de la description brève sur le système de FEP en Grèce sont parues. La description brève du système de FEP en Islande a été publiée en EN en version électronique et celle sur le système de FEP aux Pays-Bas a été publiée en EN. En raison de la création de la nouvelle base de données *eKnowVet*, il a été décidé d'utiliser les synthèses thématiques pour produire des descriptions brèves en version imprimée sur les pays exerçant la présidence du Conseil de l'UE. C'est ainsi qu'une description brève du système de FEP en Italie a été préparée en étroite coopération avec l'ISFOL et a été publiée en octobre en DE, EN, FR et IT.

Une description brève du système de FEP en Irlande est en préparation et devrait paraître en trois langues au printemps 2004.

(c) Le Cedefop a pris une part active aux travaux de la task-force chargée de préparer l'enquête sur l'éducation des adultes coordonnée par Eurostat. Cette task-force a présenté en janvier 2003 son rapport final, pour décision, au groupe de travail sur les statistiques de l'éducation et de la formation. En outre, le Cedefop a participé au

groupe de pilotage chargé par Eurostat d'élaborer des classifications des activités d'apprentissage.

Une brochure intitulée *Key figures on vocational education and training* [Chiffres clés sur la formation et l'enseignement professionnels] a été publiée en février 2003 et a été utilisée lors de divers événements liés à la FEP (notamment lors de la réunion des DGFP tenue en avril 2003). Dans le cadre du suivi de l'atelier conjoint Eurostat/Cedefop sur la collecte des données de FEP organisé en novembre 2002, un inventaire des indicateurs les plus pertinents utilisés à cet effet a été dressé et la possibilité d'assurer la collecte via le ReferNet fera l'objet d'un examen plus approfondi. Un appel d'offres devrait être lancé en 2004 dans le cadre des projets statistiques Leonardo da Vinci. Dans le cadre du concours qu'il apporte à la Commission, le Cedefop participe depuis juin 2003 au comité de sélection des projets statistiques Leonardo da Vinci, au groupe de pilotage pour le développement des projets sur ce thème commandés par la DG EAC, ainsi qu'au groupe permanent sur les indicateurs et les critères de référence (groupe transversal mis en place dans le cadre du rapport sur le suivi des « objectifs »).

- (d) Des commentaires ont été formulés sur la matrice proposée par le Cedefop et l'utilisation du matériel existant a été approuvée.
- (e) La version EN du rapport a été achevée et un synopsis en a été publié dans toutes les langues officielles de l'UE, y compris dans

celles des pays adhérents.

Le rapport lui-même sera publié en mars 2004.

- (f) Une synthèse de l'évolution dans les États membres de l'UE et dans les autres pays de l'EEE a été préparée pour la réunion des DGFP tenue en mars; ce document, qui s'appuie sur les informations fournies par le ReferNet, a été diffusé en version imprimée et est également disponible en ligne. Le document préparé pour la réunion d'octobre des DGFP qui s'est tenue à Bénévent était articulé en deux parties: une sur les États membres de l'UE/EEE préparée par le Cedefop et l'autre sur l'évolution dans les pays adhérents et candidats préparée par l'ETF. Préparation et publication de *Cedefop Info* (trois numéros par an) À partir des informations fournies par le ReferNet sur les événements dans les États membres et par d'autres sources et organisations sur les événements au niveau communautaire et international, trois numéros de *Cedefop Info* ont été publiés en 2003/début 2004. Le numéro 2/2003 comportait une section consacrée à l'Année européenne des personnes handicapées. Pour le numéro 3/2003, des informations émanant des futurs États membres ont été recueillies et éditées (activité menée en coopération avec l'ETF). Un dossier spécifique sur l'élargissement sera préparé en coopération avec l'ETF pour le numéro 1/2004.

Domaine d'activités 2:

Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie (LLL)

B.2.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) Organiser trois ou quatre ateliers thématiques, afin de préparer les conférences sur l'apprentissage tout au long de la vie (LLL). Ces ateliers traiteront de questions spécifiques en lien étroit avec les priorités de la Commission européenne et des présidences, afin d'apporter une valeur ajoutée aux thèmes qui ne sont pas suffisamment traités par d'autres groupes de travail sur le processus des «objectifs»:
- contexte politique et économique – améliorer l'accès, la mobilité et l'intégration sociale;
 - nouveaux parcours et pédagogies innovantes, TIC et internationalisation;
 - cadres de ressources – les bénéfiques sociaux, économiques et personnels de l'apprentissage.
- (b) Contribuer à une conférence européenne/internationale sur la mise en œuvre du LLL, organisée sous l'égide des présidences en 2003, qui donnera lieu à une publication de référence clé internationale.
- (c) Élaborer une analyse Eurobaromètre sur le LLL et préparer des rapports brefs et des rapports complets pour publication en format imprimé et électronique.
- (d) Coopérer avec le consortium Career Space pour:
- la définition de profils de compétences en TIC dans les métiers des médias/graphisme,
- de l'industrie automobile/aéronautique et de la banque/finance;*
- l'élaboration de recommandations pour le développement de programmes de formations supérieures non universitaires dans les secteurs correspondants;
 - l'achèvement d'un nouveau site web pour les métiers et les secteurs visés (voir aussi aire C, domaine d'activités 3).
- (e) Organiser des ateliers en coopération avec le CEN/ISSS (Comité des normes européennes en informatique/Système de normalisation de la société de l'information) en vue de valider les profils de compétences en TIC développés avec le consortium Career Space pour d'autres secteurs et branches.
- (f) Assurer le suivi du TTnet et du projet e-TTnet, qui bénéficie d'une aide au titre du plan d'action eLearning:
- analyse approfondie d'exemples choisis de pratiques novatrices en matière d'apprentissage électronique;
 - inventaire des activités et des compétences des e-formateurs;
 - rapport sur le transfert des bonnes pratiques en matière d'apprentissage électronique.
- (g) Apporter un soutien à la création d'un observatoire de l'apprentissage électronique.

B.2.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Les ateliers thématiques de préparation à la conférence sur le LLL se sont tenus comme prévu et ont abordé les sujets spécifiques suivantsthematic:

- *dépasser le handicap – intégrer les personnes handicapées dans l'éducation, la formation et l'emploi;*
- *potentiel des hypermédias adaptatifs pour le LLL;*
- *apprendre dans les entreprises – accroître la participation à l'apprentissage des bas niveaux de qualification et des travailleurs âgés;*
- *engager les individus dans le LLL – une question de temps et d'argent.*

Les rapports sur ces quatre ateliers thématiques, qui ont fourni des informations de référence pour les ateliers de la conférence sur ces sujets (disponibles sur le site du Village) ont été remis à tous les participants à la conférence du Cedefop sur le LLL.

- (b) La conférence «Politique, pratique, partenariat... se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie» s'est tenue au Cedefop les 2 et 3 juin 2003. Cette conférence a été préparée, financée et organisée par le Cedefop, en étroite concertation avec la DG EAC et d'autres organisations associées. Cette conférence a été une réussite et a fait connaître le Cedefop dans les cercles du LLL en Europe. Au cours du premier semestre 2003, les sections du Village consacrées à cette conférence et au LLL ont été de loin les plus consultées. Cette conférence a fait l'objet d'une importante couverture médiatique, notamment de la part de la télévision grecque. Les actes de cette conférence ont été placés sur le site du Village avant la conférence sur le LLL

organisée par la présidence italienne au milieu du mois d'octobre 2003. Un dépliant promotionnel a été distribué lors de cet événement. La version imprimée du rapport sur cette conférence a été préparée en vue d'une première diffusion au milieu du mois de décembre 2003 auprès des participants à la conférence et des groupes politiques concernés, tels que proposés par la DG EAC (notamment auprès du groupe des coordinateurs nationaux du LLL et des groupes de travail concernés travaillant sur les processus des «objectifs» et de Bruges/Copenhague). Un synopsis de ce rapport devrait être publié en janvier 2004 dans la collection «Cedefop Panorama series».

- Une publication de référence clé sur le LLL devrait paraître au début de l'été 2004. Son lancement coïncidera avec la publication de l'analyse complète des résultats de l'enquête Eurobaromètre sur le LLL.
- (c) La brochure phare *L'éducation et la formation tout au long de la vie: l'avis des citoyens* a été diffusée et discutée lors de la conférence du Cedefop «Politique, pratique, partenariat... se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie» tenue au début du mois de juin 2003 et avait été au préalable formellement présentée au Conseil «Éducation» de mai 2003 par M^{me} Reding, membre de la Commission. Cette brochure a suscité un vif intérêt, notamment de la part de revues liées à la FEP, de la télévision grecque et de chaînes internationales, telles qu'ARTE. Un dépliant de quatre pages mettant

en lumière les résultats concernant l'Italie a été distribué lors de diverses manifestations organisées par la présidence italienne, notamment lors de la conférence sur le LLL des 20 et 21 octobre 2003. Des dépliants similaires ont été préparés pour les présidences irlandaise et néerlandaise de 2004 (et seront diffusés en février et septembre respectivement). Un rapport détaillé, qui sera publié en août 2004, est actuellement préparé en coopération avec l'Université danoise des sciences de l'éducation.

En outre, des discussions ont été entamées avec la DG EAC, qui souhaite réitérer l'enquête Eurobaromètre sur le LLL dans les nouveaux États membres en 2004. Les travaux de terrain seront vraisemblablement effectués au début de l'automne.

- (d) Comme prévu, quatre études sur les compétences en TIC des praticiens et sur les programmes de formation dans les trois secteurs et branches ont été menées à bien. Ces études feront l'objet de publications et les résultats contribueront à préparer l'atelier du CEN/ISSS. Un rapport de synthèse est en préparation. Le site web Career Space hébergé par le Cedefop (Village) a été inauguré début 2003. Le Cedefop assure, pour le compte de la DG ENTR, une double mission auprès de ce consortium européen de l'industrie des TIC: il participe à titre d'observateur à son comité de pilotage et prend une part active à son groupe de travail sur l'élaboration des profils de

compétences en TIC, lequel développe également des solutions de formation dans ce domaine.

- (e) Une première réunion a été organisée conjointement avec le CEN/ISSS, le CEPIS/ECDL (Conseil européen des associations de professionnels de l'informatique/projet de permis de conduire informatique européen) et la DG ENTR à Bruxelles en avril 2003. Le Cedefop a établi en mai 2003 une communauté virtuelle afin de soutenir les travaux de ce groupe, dont il assure la vice-présidence. Il a fourni un espace de discussion et de promotion concernant la validation des profils et des programmes élaborés par Career Space. Les grandes lignes de deux prénormes, l'une sur les profils de compétences et l'autre sur le guide pour le développement des programmes, ont été adoptées, ainsi que les modifications apportées aux nouvelles éditions des profils et du guide qui avaient été publiés par le Cedefop en 2001 et 2002. Les activités seront recentrées sur les profils de compétences et le guide des programmes pour les formations supérieures non universitaires, sur les trois secteurs concernés (automobile, banque et médias/graphisme), ainsi que sur les cadres de compétences et de qualifications en TIC, les classifications et les glossaires, toujours en étroite coopération avec le CEN/ISSS. Concernant l'apprentissage électronique, la DG ENTR a demandé au Cedefop de s'associer

au forum *e-Skills* établi en avril 2003 pour assurer le suivi du sommet *e-Skills* organisé durant la présidence danoise de l'UE et d'apporter son concours à son secrétariat. Le Cedefop a établi une communauté virtuelle pour soutenir les travaux de ce forum.

Le forum *e-Skills*, qui réunit des délégués des États membres, des représentants de l'industrie et des experts, a pour mission d'examiner de manière plus approfondie les pénuries et les inadéquations de compétences, l'évolution de l'offre et de la demande, ainsi que les questions liées à l'adaptation au changement. Les activités de rapports et d'animation de la communauté virtuelle (*European e-Skills Forum*) sont assurées par le Cedefop. Les quatre études lancées en 2002 ont servi de contribution aux travaux de ce forum. Le Cedefop participe à son comité de pilotage et héberge le site web du sommet *e-Skills* (site créé par la Commission en 2002 pour préparer ce sommet, organisé sous la présidence danoise).

En coopération avec la Commission européenne, le Cedefop a entrepris des activités en vue de préparer une lettre d'information *eSkills*, qui sera publiée en version électronique.

- (f) Le groupe de travail sur le thème «Enseignants et formateurs: pratiques novatrices, compétences dans le domaine de l'apprentissage électronique» a achevé ses travaux. Il a notamment analysé 25 pratiques novatrices et a produit un rapport destiné à apporter un soutien aux praticiens et aux

décideurs politiques. Le rapport final a été publié (en EN) début 2004 en tant que document de référence du Cedefop.

Le groupe de travail sur le thème «Professionnalisation des enseignants de FEP pour l'avenir» a mené à bien le projet prévu. Il a effectué un inventaire de dix pratiques novatrices en matière de perfectionnement professionnel des enseignants de FEP dans six pays (Danemark, Finlande, Italie, Pays-Bas, Norvège et Portugal). Dans son rapport final, il formule des recommandations à l'attention des praticiens et des décideurs politiques pour poursuivre le développement de projets dans ce domaine. Les résultats finals ont été présentés à la conférence annuelle du TTnet tenue en décembre 2003. Le groupe de travail sur le thème «Validation des compétences non formelles des formateurs» devrait présenter ses résultats finals début 2004.

Afin de consolider le TTnet et de faciliter l'intégration des nouveaux États membres et des pays candidats, des mesures spécifiques ont été prises pour associer l'Allemagne aux activités du TTnet et pour dynamiser le réseau national portugais.

Comme cela a été convenu lors de la conférence ETF/Cedefop (Ålborg, novembre 2002), un vade-mecum sur l'établissement d'un réseau national TTnet et un questionnaire sur la participation des nouveaux États membres au TTnet ont été envoyés au milieu du mois de février 2003. Le Cedefop, l'ETF et les représentants des pays

adhérents ont mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action pour intégrer les pays adhérents et candidats dans le TTnet à partir de 2003. Lors de sa première réunion, tenue en mars 2003, ce groupe de travail a analysé les réponses au vade-mecum/questionnaire et a décidé d'envoyer une deuxième demande d'informations (sur les priorités des systèmes de FEP, les attentes vis-à-vis du TTnet et l'établissement d'un réseau national). Les réponses ont été analysées lors de la deuxième réunion de ce groupe, tenue en juin 2003. La priorité (en 2003 et 2004) a été accordée aux six pays qui ont manifesté leur volonté de compter parmi la première vague de nouveaux membres du TTnet (Estonie, Hongrie, Lituanie, Malte, Slovaquie et Slovaquie). En étroite coopération avec l'ETF, un «cadre national» a été élaboré pour chacun de ces pays, préalablement au lancement des nouveaux réseaux, afin d'identifier très précisément les priorités, les besoins et les demandes de ces pays. Les cadres nationaux ont été discutés lors de la conférence annuelle du TTnet en décembre 2003.

Le Cedefop a organisé un atelier sur la contribution des enseignants et des formateurs à la qualité de la formation dans les États membres de l'UE et les pays adhérents, dans le cadre de la conférence de la présidence grecque sur «La qualité de l'éducation – la formation et le développement professionnels des enseignants – les pays de l'Union européenne et de l'Europe du sud-est» (Athènes, 2 et 3 juin 2003).

Afin d'utiliser le Village en tant que canal de communication et de diffusion, les dossiers TTnet ont été publiés dans la section TTnet du site du Village. Par exemple, le rapport de synthèse de l'étude sur l'évolution des compétences des formateurs dans les dispositifs de formation ouverte et à distance est désormais disponible à l'adresse suivante:

http://www.trainingvillage.gr/etv/Upload/Projects_Networks/TTnet/Rapport_Final_etude_FOAD.pdf. Le site TTnet du Village a été restructuré pour y inclure trois nouvelles sections (pour l'instant uniquement en EN) respectivement consacrées aux nouveaux États membres, aux projets thématiques du TTnet et aux pratiques novatrices. La base de données sur les pratiques novatrices s'appuie sur les projets transversaux menés par le TTnet sur les questions clés prioritaires qui présentent un intérêt commun pour les enseignants et les formateurs.

Le projet e-TTnet – coordonné conjointement par le Cedefop et l'ISFOL et cofinancé au titre du plan d'action eLearning de la Commission européenne – a été officiellement lancé en mars 2003. Sept groupes de travail transversaux mènent désormais des activités parallèles sur les thèmes suivants: inventaire des pratiques novatrices, système de compétences, portail web et guide des ressources, élaboration de scénarios, indicateurs, apprentissage collaboratif, pilotage et validation.

Le Cedefop préside le groupe de

travail transversal du e-TTnet chargé du portail web et du guide des ressources et a élaboré un outil de collaboration pour faciliter le partage et la diffusion des contenus entre les partenaires du projet (communauté virtuelle e-TTnet, <http://cedefop.communityzero.com/>).

- (g) Le projet Delos, mené en coopération avec le réseau Menon, avait pour objet de créer un observatoire de l'apprentissage électronique. Le Cedefop a apporté son concours aux différentes phases du projet; il a notamment analysé les entretiens (inventaire des besoins et des acteurs), effectué des travaux de recherche documentaire, rédigé le rapport de synthèse et organisé le séminaire de clôture à Thessalonique en juin 2003. Il participe aux quatre projets sur la qualité (en particulier Seequel et EQO) lancés par la DG EAC – C4 au début de l'année 2003 et il a établi et anime la communauté virtuelle du projet Seequel (sur la qualité de l'apprentissage électronique). En outre, il a participé au développement de méthodologies de recherche documentaire et a préparé une contribution sur la qualité de l'apprentissage électronique dans la formation professionnelle initiale et continue.

Domaine d'activités 3:

Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques

B.3.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *Commencer les activités de mise en œuvre, en coopération avec les services de la Commission, Eurydice, l'ETF et d'autres partenaires, tels que l'Association européenne pour la formation professionnelle (AEFP);*
- (b) *Développer et animer une plateforme virtuelle sur l'amélioration de la professionnalisation des enseignants et des formateurs et examiner les résultats obtenus;*
- (c) *Lancer les travaux pour le développement d'une base de données sur les ressources d'apprentissage électronique liée à la base de données sur les possibilités d'apprentissage et au portail eLearning de la Commission européenne, et l'intégrer dans le Forum eLearning.*

B.3.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Le Cedefop a progressé dans l'établissement d'une base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques en matière de LLL. Il procède actuellement à la mise en place de structures et de mécanismes visant à assurer une grande qualité des données émanant de sources décentralisées. Il a établi une communauté virtuelle afin d'améliorer sa coopération avec les agences partenaires qui jouent un rôle de premier plan dans le suivi des activités relevant du programme Leonardo da Vinci. L'identification des exemples de politiques et de

pratiques réussies dans ces cinq domaines complète également les activités de suivi du processus de Copenhague menées par les groupes de travail techniques. Les communautés virtuelles correspondantes constituent une plate-forme idéale pour échanger et transférer les exemples de bonnes pratiques.

- (b) Au début de l'année 2003, le Cedefop a entrepris d'établir plusieurs communautés virtuelles ou réseaux de connaissances, afin de soutenir les activités de la Commission européenne relatives au suivi de la déclaration de Copenhague sur le renforcement de la coopération en matière de FEP. Une communauté virtuelle consacrée à la formation des formateurs a été lancée en octobre 2003.
- (c) Un accord a été conclu avec les directions A et B de la DG EAC pour poursuivre ces activités en coopération avec Eurydice et l'ETF. Des contacts ont été établis avec les groupes chargés du suivi du programme Leonardo da Vinci, afin de structurer les informations recueillies sur les bonnes pratiques, y compris en matière d'apprentissage électronique, en cinq domaines prioritaires. Le prototype d'une structure conceptuelle pour la base de données devrait être mis au point au début de l'année 2004.

Domaine d'activités 4:

Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP

B.4.1 Résultats proposés pour 2003

- (a) *Apporter ses services, son soutien à travers les plates-formes virtuelles, l'analyse du contenu, le bilan, les rapports et l'assistance d'experts, ainsi que sa participation aux groupes de travail et aux groupes techniques sur:*
- *un cadre unique pour la transparence;*
 - *un système d'unités capitalisables transférables pour la FEP, y compris des niveaux de référence et des dispositifs de certification;*
 - *la qualité dans la FEP;*
 - *la promotion de l'orientation et du conseil tout au long de la vie;*
 - *l'élaboration de principes communs pour la validation de l'apprentissage tout au long de la vie;*
 - *la mobilité.*
- (b) *Dresser un inventaire des pratiques et élaborer une méthodologie pour la reconnaissance et la validation de l'apprentissage non formel dans la FEP, en coopération avec la Fondation européenne de Dublin et avec les partenaires sociaux au niveau interprofessionnel et sectoriel, en utilisant les plates-formes virtuelles pour l'apport, l'échange et la diffusion des connaissances.*
- (c) *Établir un site web contenant des informations sur les instruments européens existants pour promouvoir la transparence et la reconnaissance des qualifications*

(en relation avec le processus de Bruges/Copenhague), en liaison étroite avec la plate-forme virtuelle correspondante.

- (d) *Préparer un rapport sur les rôles des différents acteurs concernés par la promotion de la qualité dans la FEP, en coopération étroite avec les groupes de travail et la plate-forme virtuelle.*
- (e) *Publier un rapport sur les politiques d'orientation, d'information et de conseil professionnels en Europe (en coopération avec l'OCDE), à partir des données fournies par le KMS et d'autres informations recueillies via la communauté virtuelle correspondante.*

B.4.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Communautés virtuelles – groupes de travail et groupes techniques

Introduction

Depuis janvier 2003, le Cedefop a progressivement établi 18 communautés virtuelles, notamment pour fournir un soutien aux groupes techniques, aux groupes de travail et aux groupes d'experts chargés du suivi des processus des «objectifs concrets» et de Copenhague. Ces communautés virtuelles contribuent non seulement à rendre plus efficace le fonctionnement de ces divers groupes, mais aussi à promouvoir la transparence, en diffusant l'information à une échelle plus large et en encourageant les échanges de points de vue avec des acteurs externes à ces groupes.

Outre les six domaines précités, des communautés virtuelles ont été établies pour les domaines suivants: qualifications sectorielles, *e-Skills*,

qualité dans l'apprentissage électronique, e-TTNet, jeunes chercheurs en FEP, exemples choisis de bonnes pratiques et atelier CEN/ISSS sur les profils de compétences en TIC et les programmes de formation à ces compétences. Une communauté virtuelle a également été établie pour soutenir les activités liées au KMS du Cedefop et une autre pour permettre l'échange d'expériences entre les divers acteurs chargés de diriger, de modérer et d'animer les communautés virtuelles.

Un site web a été créé pour assurer un flux d'informations concises et ciblées sur les progrès accomplis au sein des divers groupes et des communautés virtuelles correspondantes vers les membres du groupe de coordination de Copenhague, vers le Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et vers les DGFP. Le Cedefop prépare régulièrement de brefs rapports de synthèse, qu'il diffuse via son site web, sur les principales questions traitées par ces divers groupes, sur leurs objectifs, leurs actions et leurs résultats. L'approche du Centre en matière de gestion des connaissances sur la FEP s'appuie sur les informations contenues dans ces rapports.

En outre, une communauté virtuelle a été spécifiquement établie pour le Conseil d'administration, à la demande de celui-ci.

Cadre unique pour la transparence

Le groupe de travail de la Commission chargé de ce thème a été établi au début de l'année 2003 pour prendre le relais des travaux du Forum sur la transparence et pour soutenir le processus de Copenhague. Ce groupe de travail a examiné les principales

questions suivantes:

- *Comment est-il possible d'adapter les instruments européens de la transparence existants (supplément du certificat, supplément du diplôme, portfolio européen des langues et permis de conduire informatique européen), afin de les réunir dans un cadre unique, l'Europass? Le modèle européen commun de CV peut-il servir d'«ossature» à un système informatisé intégré?*
- *Comment les États membres peuvent-ils soutenir le travail en réseau des agences existantes (points nationaux de référence, centres d'orientation, agences pour l'emploi, points de contact nationaux Europass, etc.), afin de les amener à coopérer pour mener leurs tâches à bien et pour fournir aux utilisateurs une «interface homogène»?*
- *Comment promouvoir le cadre unique pour la transparence?*

Le rapport rendu par ce groupe a servi de base à la *Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil instaurant un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass)*, présentée par la Commission fin 2003. Si elle est adoptée en l'état par le Conseil et le Parlement (cette adoption est prévue pour 2004), cette proposition fournira une base juridique et financière pour le nouveau cadre Europass, qui s'appliquera tant à l'enseignement supérieur qu'à la FEP. Un prototype de la plate-forme électronique (<http://europass.cedefop.eu.int>) sera opérationnel d'ici à fin 2004. Le groupe a proposé un plan de mise en œuvre pour ce cadre (sensibilisation, promotion, coordination des activités des agences nationales).

Les travaux de ce groupe ont également été sous-tendus par une communauté virtuelle établie par le Cedefop en tant qu'outil de communication et d'échange d'informations.

Système d'unités capitalisables transférables pour la FEP

Le Cedefop a apporté son concours à la préparation des réunions et aux travaux du nouveau groupe technique sur le système d'unités capitalisables transférables mis en place par la DG EAC à la suite de la déclaration de Copenhague de novembre 2002 sur le renforcement de la coopération en matière de FEP.

En 2003, des progrès substantiels ont été accomplis dans deux des trois volets d'activités dont ce groupe est chargé: développement d'un système d'unités capitalisables et niveaux de référence. Le troisième volet, à savoir la certification, sera traité en 2004. Le Cedefop a établi une communauté virtuelle très active sur le système d'unités capitalisables transférables, afin d'assurer la communication entre les réunions, d'associer d'autres décideurs politiques et praticiens (ou experts) concernés et de contribuer aux activités de développement. Deux autres études sur le développement d'un système d'unités capitalisables et sur les niveaux de référence seront menées à bien d'ici le début de l'année 2004.

Un rapport intermédiaire, essentiellement sous la responsabilité de la Commission européenne, a été présenté au groupe de coordination du processus de Copenhague en décembre 2003. Le Cedefop a fourni des rapports mensuels sur l'avancement et les résultats des travaux au groupe

technique en vue d'informer le CCFP, les DGFP et le groupe de coordination du processus de Copenhague.

Le programme de travail 2004 de ce groupe portera sur l'inventaire des dispositifs d'unités capitalisables transférables, des niveaux de référence, des cadres de qualifications et autres aspects visant à assurer la confiance mutuelle, ainsi que sur la certification/l'évaluation des unités et des modules aux fins de délivrance et de transfert.

Qualité dans la FEP

Le groupe technique sur la qualité dans la FEP a mené à bien son programme de travail 2003.

Un ensemble cohérent et volontairement restreint de 10 indicateurs a été proposé. La plupart de ces indicateurs sont de nature quantitative et s'appliquent tant à la FEP qu'aux prestataires de FEP. Des lignes directrices sur l'autoévaluation – élément important de tout système d'assurance de la qualité – ont été élaborées en tant qu'outil pratique pour les prestataires de FEP. L'analyse des points forts et des points faibles des divers standards et normes utilisés a donné lieu à un document de référence comparatif.

Un rapport a été établi sur les critères clés communs permettant d'élaborer un modèle de référence pour la qualité dans la FEP au niveau européen, qui s'appuie sur le cercle de qualité et sur ses principes directeurs. Depuis le mois de juin, des activités ont été menées pour développer la communauté virtuelle sur la qualité dans la FEP et deux nouveaux outils documentaires y ont été insérés: un glossaire EN/FR des termes

relatifs à la qualité dans la FEP et un répertoire des organismes de certification, essentiellement en Europe mais aussi en Australie, au Canada et aux États-Unis.

Le rapport final de ce groupe de travail technique a été présenté au groupe de coordination du processus de Copenhague lors de la réunion de ce dernier tenue en décembre et a reçu son entière approbation.

Parmi les autres activités qui ont été menées, on peut notamment citer:

- la réorganisation de la communauté virtuelle sur l'assurance de la qualité, avec de nouveaux animateurs;
- l'achèvement des quatre rapports produits par le groupe de travail technique, qui ont été publiés sur le site de la communauté virtuelle;
- la participation à la diffusion des résultats;
- l'instauration d'une synergie avec le TTnetTTnet décidée lors de la réunion annuelle que celui-ci a tenue les 11 et 12 décembre 2003, au cours de laquelle le groupe de travail technique a présenté les résultats de ses activités.

Promotion de l'orientation et du conseil tout au long de la vie

Le Cedefop apporte son concours à la Commission en assurant le secrétariat du groupe d'experts sur l'orientation tout au long de la vie qu'elle a récemment mis en place.

Ce groupe d'experts a formulé des recommandations qui serviront à préparer le rapport intermédiaire sur les processus des «objectifs concrets» et de Copenhague, ainsi qu'un avis sur les questions relatives à l'orientation incluses dans la nouvelle génération de

programmes d'éducation et de formation financés par l'UE. En outre, il a dressé un inventaire des projets antérieurs sur l'orientation financés par l'UE. Des études ont été entreprises en vue de développer des critères de qualité et un manuel à l'usage des décideurs politiques devrait être achevé d'ici au printemps 2004. Afin de parvenir à une compréhension commune des concepts fondamentaux de l'orientation et de ses principes sous-jacents, une analyse des définitions en usage dans les divers États membres a été entreprise. En outre, des activités de réflexion ont été engagées en vue de formuler une «déclaration stratégique» destinée à sensibiliser au rôle joué par l'orientation dans la réalisation des objectifs de politique publique. Cette déclaration stratégique, qui comportera une définition commune de l'orientation, sera élaborée d'ici à mars 2004, de manière à nourrir les débats de la conférence sur l'orientation qui sera organisée par la présidence irlandaise en avril 2004.

Le Cedefop a mis en place une communauté virtuelle pour faciliter les travaux de ce groupe d'experts et pour permettre l'échange de points de vue avec les acteurs de l'orientation. Des pages web consacrées à l'orientation seront créées sur le site du Village d'ici à début 2004.

Élaboration de principes communs pour la validation de l'apprentissage tout au long de la vie

Le Cedefop apporte son concours au groupe de travail établi par la Commission au printemps 2003 dans le cadre du suivi de la déclaration de Copenhague. La mission de ce groupe

s'inscrit dans la stratégie visant à soutenir «l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie», afin de permettre aux individus de faire valider les diverses compétences et connaissances qu'ils ont acquises par le biais de leurs activités personnelles et sociales, indépendamment du contexte de cette acquisition.

Un inventaire sera établi sur les pratiques de validation de l'apprentissage non formel et informel dans les États membres, qui constituera un outil important pour soutenir les échanges d'expériences et l'apprentissage commun.

Des notes sur les principes communs discutés par ce groupe ont été présentées au groupe H sur les «objectifs» («Rendre l'apprentissage attrayant et renforcer les liens avec le monde du travail et de la recherche et avec la société dans son ensemble») et au CCFP, qui ont fait part de leurs commentaires.

Un aspect qui reste à examiner est celui des buts de la validation (par ex. pour le marché du travail, l'éducation et/ou la formation ou pour le développement personnel et la citoyenneté active). Il convient de déterminer s'il est possible d'adopter une approche commune de la description des compétences générales, professionnelles, sectorielles, transversales ou personnelles.

Pour l'instant, ce groupe s'est attaché à établir des «métaprinces», notamment en matière de qualité, de validité, de crédibilité et de comparabilité (critères et normes) et a examiné la question des différentes «arènes d'apprentissage»: enseignement et

formation formels (professionnels), marché du travail (entreprises, branches et secteurs) et activités associatives/de loisirs.

D'autres questions demeurent à clarifier, en particulier la valeur ajoutée européenne et les droits des individus.

Le Cedefop a également apporté un soutien aux travaux de ce groupe à travers une communauté virtuelle spécialement mise en place pour assurer la communication et l'échange d'informations sur ce thème.

Mobilité

Le Cedefop a participé indirectement aux activités du groupe mis en place dans le cadre du processus des «objectifs» et a assuré la traduction (en DE et FR) du *Rapport sur la mise en œuvre de la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs*.

Détection des besoins d'apprentissage et des nouvelles compétences des enseignants et des formateurs: soutien aux processus des «objectifs» et de Bruges/Copenhague

Groupe d'experts de la Commission sur l'objectif 1.1. (Groupe A)

Le TTnet a étroitement collaboré aux travaux du groupe d'experts sur l'objectif 1.1. («Améliorer l'éducation et la formation des enseignants et des formateurs») mis en place par la Commission en septembre 2002 dans le cadre du *Programme de travail détaillé sur le suivi du rapport concernant les*

objectifs concrets des systèmes d'éducation et de formation.

Le Cedefop/TTnet est représenté au sein de ce groupe et certains coordinateurs du TTnet y ont été nommés en qualité d'experts. À la demande de la Commission, le TTnet a préparé une note sur la distinction entre enseignants et formateurs. Cette note a été discutée par ce groupe lors de sa quatrième réunion, tenue à Bruxelles les 2 et 3 avril 2003. Le TTnet a également apporté sa contribution en fournissant une série d'exemples de bonnes pratiques politiques qu'il a identifiées concernant le perfectionnement professionnel des enseignants de la FEP.

Étude sur le rôle des enseignants et des formateurs dans les approches de la qualité dans l'UE

L'objectif de cette étude, entreprise en étroite coopération avec la Commission, est lié au second élément de priorité en matière d'assurance de la qualité défini dans la *Résolution du Conseil du 19 décembre 2002 visant à promouvoir le renforcement de la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels* (processus de Copenhague): «Prêter attention aux besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs pour tout type d'enseignement et de formation professionnels».

À partir d'une analyse comparative d'exemples choisis de bonnes pratiques nationales, cette étude vise à clarifier et à définir le rôle des enseignants et des formateurs de la FEP dans les approches de la qualité appliquées à la formation. Il s'agit de déterminer si l'objectif de ces approches est

l'autoévaluation des organismes de formation, la certification de ces structures ou l'assurance de la qualité.

Un rapport préliminaire a été présenté lors de l'atelier de la conférence organisée par la présidence grecque à Athènes les 2 et 3 juin 2003 (voir supra) et le rapport final est désormais disponible.

(b) Les activités en vue de dresser un inventaire européen des dispositifs de validation de l'apprentissage non formel et informel ont été lancées par le Forum sur la transparence en 2001 et ont été mentionnées dans la communication sur l'éducation et la formation tout au long de la vie de novembre 2001.

Deux ensembles de questionnaires ont été diffusés auprès des États membres en 2001-2002 et un rapport sur les réponses recueillies a été préparé en 2002. À partir des données supplémentaires fournies par les États membres, un rapport final a été produit à la fin de l'année 2003; il peut être considéré comme une mise à jour du rapport du Cedefop *Assurer la transparence des compétences*, publié en 2000 (EN) et 2001 (FR). À compter de 2004, la Commission prendra le relais des activités relatives à l'inventaire européen.

(c) Dans le cadre de la mission du groupe de travail sur la transparence, le Cedefop a apporté diverses formes de contributions.

- Les modèles de CV européen et de supplément du certificat ont été améliorés, afin d'assurer leur concordance avec le nouveau cadre Europass et d'accroître la cohérence entre les divers

instruments. Le portfolio européen des langues et le supplément du diplôme seront intégrés à l'Europass en 2004.

- Des activités de coopération ont été entreprises avec le Conseil de l'Europe en vue d'intégrer le portfolio européen des langues (la grille d'autoévaluation) dans le CV européen et d'examiner les possibilités d'intégrer le supplément du diplôme dans le cadre unique pour la transparence. Des contacts ont également été établis avec l'agence nationale norvégienne Leonardo da Vinci et avec Eures (pour renforcer la synergie entre l'initiative Eures et le cadre unique pour la transparence).

- Un prototype du site web Europass interne au Cedefop (<http://europass.cedefop.eu.int/>), qui remplacera les pages existantes sur la transparence, est en cours d'élaboration. Ce site fournira un point d'accès unique à tous les instruments liés à la transparence et à la mobilité, tels que le nouveau modèle de CV et le nouveau supplément du certificat, ainsi que divers outils pratiques.

Ce prototype sera progressivement développé pour héberger tous les instruments Europass précités.

(d) La rédaction d'un tel rapport n'entre pas dans la mission 2003 du groupe de travail technique sur la qualité dans la FEP.

(e) À partir d'un questionnaire élaboré par l'OCDE et à la demande de la Commission, le Cedefop a réalisé

une série d'enquêtes sur les politiques d'orientation professionnelle dans 7 pays européens. Ces enquêtes viennent compléter les examens conduits par l'OCDE (dans 11 pays européens) et par l'ETF (sur 10 autres pays européens). Avec l'accord de l'OCDE et de l'ETF, des exemplaires de tous les rapports de ces enquêtes ont été publiés en mars 2003 sur le site de la communauté virtuelle du Cedefop consacrée à l'orientation tout au long de la vie. Les informations collectées à travers ces enquêtes sont actuellement transférées vers la base de données *eKnowVet* du KMS du Cedefop et intégrées au thème 9: «Orientation et conseil pédagogiques et professionnels».

- (f) Le Cedefop a préparé un rapport paneuropéen qui fait la synthèse des principaux résultats des enquêtes

conduites dans les 28 pays européens, ainsi qu'un rapport bref portant sur les similitudes et les différences, à l'échelle internationale, entre les politiques d'orientation en Europe et dans les pays en développement. Ces rapports ont été présentés lors d'une conférence internationale organisée en octobre par le gouvernement du Canada et l'OCDE, en coopération avec la Commission européenne, la Banque mondiale et l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle. Ces rapports sont disponibles en ligne depuis octobre et le rapport paneuropéen sera publié en version imprimée par le Cedefop début 2004, afin de fournir des apports à la conférence sur l'orientation qui sera organisée par la présidence irlandaise en avril 2004.

Aire B

Ressources humaines et financières (2003)

	Prévisions ⁽¹⁾	Exécution ⁽²⁾
Total personnel aire B en équivalent plein temps: 18	1 450	1 434
Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du KMS	300	302
Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre du LLL	536	408
Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques	382	328
Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP	441	508
Total €	1 659	1 546
Titres 1 + 3	3 109	2 980

⁽¹⁾ Les prévisions sont basées sur le budget définitif 2003 et sur les transferts effectués.

⁽²⁾ Les chiffres relatifs à l'exécution pour les domaines d'activités incluent les coûts de la contribution au KMS.

AIRE C

Échanges et soutien aux partenaires

L'équipe travaillant dans cette section comprend Raluca Brinza, Thomas Janson, Giorgos Kostakis, Bodil Ullestad Lovas, Marie-Jeanne Maurage

Introduction et évolution générale

Etant donné les ressources humaines disponibles dans l'aire C en 2003, les travaux ont été centrés principalement sur la gestion du programme de visites d'étude et sur le soutien au dialogue social, en particulier à travers une approche sectorielle. Les ressources limitées n'ont pas permis de faire de grands progrès en matière de mobilité et de valorisation du programme Leonardo da Vinci. L'intégration des pays candidats a été mise en œuvre en particulier dans le programme des visites d'étude. Les activités de soutien aux partenaires sociaux prennent de plus en plus en compte les futurs États membres, en coopération avec l'ETF.

La mise en œuvre du projet Phare telle que convenue dans le programme d'activités pluribénéficiaire Phare est une activité transversale associant l'ensemble des aires, l'aire C étant principalement responsable de son administration (à l'exception des ressources humaines).

L'arrivée d'un expert national détaché en septembre 2003 a entraîné une accélération des activités de familiarisation, avec la participation active de collègues des différentes aires d'activités.

Enfin, avec l'arrivée d'un autre expert national détaché à l'automne 2003, une première réflexion a été menée sur la mobilité – en réponse aux attentes des partenaires sociaux – et sur le développement d'une «maison des partenaires sociaux» sur le site du Village.

Domaine d'activités 1:

Programme de visites d'étude LdV II

c.1.1 Activités proposées en 2003

- (a) *Organiser des visites d'étude pour 731 participants.*
- (b) *Poursuivre le développement du nouveau système web de gestion.*
- (c) *Étendre la participation aux visites d'étude*
 - *des partenaires sociaux,*
 - *des pays candidats.*
- (d) *Organiser une visite d'étude spécialement consacrée à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.*
- (e) *Renforcer la synergie avec d'autres actions relevant du programme LdV II.*
- (f) *Continuer d'améliorer l'efficacité en associant les responsables nationaux de liaison (RNL) à la gestion du programme grâce aux groupes de travail et aux outils de gestion électronique (site web) et en analysant les réponses aux différents outils d'évaluation des visites d'étude.*
- (g) *Encourager l'achèvement du développement de réseaux entre participants grâce au nouveau système web et à diverses plateformes virtuelles soutenant la coopération renforcée en matière de FEP et le processus des «objectifs».*

c.1.2 Activités/résultats en 2003

- (a) 68 visites d'étude ont été organisées dans 26 pays pour un total de 737 participants, ainsi que 2 séminaires pour un total de 36

- participants. Un séminaire préparatoire s'est tenu à Vienne en février sur la validation de l'apprentissage informel et non formel. L'objectif principal a été de sensibiliser 16 organisateurs de visites d'étude (RNL, agences techniques (AT) et sous-traitants) à ce sujet, en vue d'en préparer l'intégration dans toutes les visites d'étude centrées sur la formation des adultes. Un séminaire intitulé «Réforme des systèmes de FEP en Europe» s'est déroulé à Bratislava en décembre 2003, auquel ont participé des chercheurs, d'anciens participants des visites d'étude, des représentants du Conseil d'administration, des Directeurs généraux de la formation professionnelle et des experts du Cedefop et de l'ETF.
- (b) L'outil de gestion électronique sur le web du programme de visites d'étude (OLIVE) a été développé selon le calendrier prévu. Tout au long de 2003, les RNL/AT ont utilisé Olive pour introduire ou consulter des données sur les visites d'étude et les participants. Au cours de la réunion annuelle qui s'est déroulée à Rome en mai, les RNL se sont déclarés satisfaits d'Olive et les AT ont fait de nouvelles propositions d'amélioration lors de la réunion des AT à Thessalonique en septembre.
 - (c) **Partenaires sociaux**
La participation des partenaires sociaux aux visites d'étude a augmenté à la suite des décisions prises lors de la réunion annuelle de 2002. Les places demeurées libres dans les visites d'étude sont

octroyées en priorité aux partenaires sociaux, suite à une procédure d'appel spécial et en utilisant les contacts avec d'autres organismes tels que l'ETF, la Fondation de Dublin, l'agence de Bilbao et le réseau CES/CEEP/UNICE.

Sur l'initiative de deux membres du Conseil d'administration (John Rodgers, Royaume-Uni, et Jochen Laux, Allemagne), une visite d'étude intitulée «The union learning representative scheme (ULR)» a été organisée à Birmingham en juin 2003 pour des représentants de syndicats polonais et allemands, afin qu'ils se familiarisent avec le système britannique des représentants syndicaux de formation.

La participation des pays candidats aux visites d'étude s'accroît chaque année: 101 participants des pays candidats ont pris part aux visites d'étude en 2003 et 11 personnes aux séminaires susmentionnés (Vienne et Bratislava); 8 pays candidats ont également organisé des visites d'étude en 2003.

- (d) En octobre 2003, une visite d'étude a été organisée en France sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans la formation et l'emploi, à laquelle ont participé 10 personnes originaires de 8 pays, ainsi qu'une collègue du service de documentation, qui représentait le Cedefop.
- (e) La participation de 25 RNL et AT à l'unité Leonardo et leur présence en tant que membres du comité Leonardo da Vinci reflètent très clairement la qualité de cette

coopération. L'information et la diffusion sont assurées sur les sites web LdV. Des représentants du comité LdV et/ou d'agences LdV sont associés à la sélection des participants et les thèmes de référence constituent des applications concrètes des priorités Leonardo da Vinci.

Dans plusieurs États membres et pays candidats, les RNL sont souvent aussi responsables d'autres programmes UE importants, tels que ceux qui sont financés par le Fonds social européen (par exemple Equal), et des liens ont été établis.

La coordinatrice du programme a généralement participé en tant qu'observatrice au comité LdV.

- (f) La réunion annuelle des responsables nationaux de liaison du programme de visites d'étude s'est déroulée à Frascati (Rome) en mai. La discussion a porté sur le cadre thématique, le catalogue 2004, la place des partenaires sociaux dans le programme et l'avenir du programme après 2006. La conclusion a été que le programme de visites d'étude devrait conserver son rôle après 2006, car il s'agit du seul programme orienté spécialement vers les partenaires sociaux. Une autre réunion destinée aux RNL et aux AT s'est tenue à Thessalonique les 25 et 26 septembre, en vue de discuter les bonnes pratiques pour l'organisation efficace d'une visite d'étude, le budget du programme pour l'élargissement et l'avenir du programme après 2006.

Le *Master plan* 2004-2006 a été arrêté définitivement fin février. Tous les RNL avaient été invités auparavant à définir deux thèmes clés constituant de réels défis dans leur pays pour les années à venir. La mise au point définitive du catalogue des visites d'étude pour 2004 a montré la nécessité de bénéficier de l'assistance d'un expert en communication. La réunion annuelle a approuvé la création d'un groupe de travail composé de rédacteurs et de RNL/AT pour la préparation du catalogue 2005. En mars, le groupe de travail sur l'amélioration des outils d'évaluation a terminé l'élaboration du questionnaire individuel sur la valeur ajoutée (QI) auquel les participants doivent répondre au moins six mois après leur visite d'étude. La version finale a été approuvée par les RNL lors de la réunion annuelle.

Un nouveau groupe de travail intitulé «vade-mecum» a tenu sa première réunion à Paris en novembre pour définir quelles sont les meilleures pratiques en vue de l'organisation efficace d'une visite d'étude. Le groupe de travail achèvera ses travaux avant la réunion annuelle de 2004. Ses travaux seront complétés en 2004 par ceux d'un autre groupe de travail composé de quelques RNL et représentants du Cedefop, en vue d'établir et de mettre en évidence les responsabilités des RNL et du Cedefop.

- (g) Le *Master plan* 2004-2006, établi au cours du premier semestre 2003, est fondé sur les objectifs

européens de l'enseignement et de la formation et la stratégie européenne pour l'emploi. Les outils d'évaluation, notamment le rapport de fin de visite, ont livré de nombreux points à discuter. Les participants des visites ont exprimé un intérêt accru pour l'utilisation d'une plate-forme permettant de développer des réseaux sur les thèmes liés aux visites d'étude. Les possibilités de création d'une telle plate-forme en coopération avec d'autres outils similaires utilisés au Cedefop seront examinées ultérieurement.

Domaine d'activités 2:

Intégration des pays candidats

C.2.1 Résultats proposés en 2003

- (a) *Assurer un flux et un échange d'informations dans les deux sens entre les pays candidats et les États membres:*
- *en incluant des rubriques à propos ou à l'intention des pays candidats dans le Village européen de la formation et la banque de données e-learning; participation à des conférences européennes (Cedefop dans les pays candidats, pays candidats au Cedefop);*
 - *en améliorant la diffusion des rapports et de la documentation du Cedefop dans les pays candidats;*
 - *en accroissant le niveau de participation des pays candidats au programme de visites d'étude (en tant que participants et en*

tant qu'hôtes).

- (b) *Travailler à l'intégration des partenaires des pays candidats:*
- *au KMS du Cedefop: ReferNet, Cedra/ERO, bases électroniques d'exemples de bonnes pratiques et TTnet;*
 - *dans les processus et mécanismes européens d'amélioration de la transparence et de la reconnaissance (points nationaux de référence pour les qualifications, orientations et instruments européens communs, approche concertée pour la reconnaissance de l'apprentissage non formel);*
- (c) *Dans les activités du dialogue social, y compris en liaison avec la Fondation européenne de Dublin et avec le suivi du Cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie (dialogue social).*
- (d) *Autres activités liées à l'accord Phare et à la familiarisation des pays candidats.*
- (e) *Inclure les partenaires des pays candidats dans les travaux des plates-formes virtuelles du Cedefop.*
- (f) *Organiser une formation du personnel interne en tant que préparation pour l'intégration des pays candidats dans toutes les activités du Cedefop.*

c.2.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Réseau d'information électronique: Village européen de la formation: en coopération avec l'ETF pour la compilation d'informations actualisées sur les profils des pays d'Europe centrale et orientale, une

enquête a été lancée deux fois sur le site du Village, afin de déterminer quelles informations sont demandées par les pays adhérents. Le rapport intermédiaire sur les résultats de l'enquête a été publié sous la page «Élargissement» sur le site du Village en janvier 2004. Une liste des points de contact potentiels dans les pays adhérents a été établie au niveau interne et une nouvelle structure pour la page «Élargissement» dans le Village devrait être mise en place d'ici fin janvier 2004.

En ce qui concerne le plan d'action *e-learning* de la Commission (http://www.trainingvillage.gr/etv/Projects_Networks/Elearning), une enquête a été lancée sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (LLL – *lifelong learning*) en novembre. L'élaboration du glossaire *Terminologie de la politique de FEP – Glossaire multilingue pour une Europe élargie* a commencé en 2003. Le Cedefop a produit l'original en trois langues (anglais, français et allemand) et travaille à la traduction en tchèque, hongrois et polonais.

Ces travaux sont menés en collaboration avec les observatoires nationaux de l'ETF. La brochure de présentation du Cedefop, disponible dans toutes les langues des pays adhérents, devrait paraître début 2004. Le synopsis du rapport sur les politiques de FEP sera également publié dans toutes les langues des pays adhérents. Les travaux d'intégration des pays candidats au ReferNet (Réseau

européen de référence et d'expertise), qui livre des informations via les consortiums nationaux officiels, ont commencé. À la suite d'un accord passé entre l'ETF et le Cedefop, le Cedefop a demandé aux observatoires nationaux de ces pays de commencer à préparer quelques rapports réguliers sous la houlette de l'ETF.

Une réunion préparatoire pour les observatoires nationaux des pays adhérents s'est déroulée en octobre.

Pour obtenir des informations détaillées sur la participation des pays adhérents et des pays candidats au programme de visites d'étude, voir la section «Domaine d'activités 1».

- (b) Arène de recherche du Cedefop (Cedra): un expert de la République tchèque a été détaché au Cedefop pour deux ans, afin d'intégrer le Cedra dans le KMS.

Transparence des qualifications, reconnaissance et valorisation de l'apprentissage: les pays adhérents sont associés via l'ETF et son réseau d'observatoires nationaux à l'établissement d'un inventaire européen des initiatives sur la validation de l'apprentissage non formel et informel.

Dans certains pays adhérents, tels que la Hongrie, Malte ou la Slovaquie, un point de référence national (PRN) a été créé pour donner accès à l'information sur le système national de FEP et promouvoir les outils développés auparavant par le Forum européen sur la transparence des

qualifications professionnelles. Le Cedefop et l'ETF participent également au groupe d'experts de la Commission européenne sur la validation de l'apprentissage non formel et informel, en vue d'élaborer des principes communs permettant d'assurer une meilleure comparabilité entre les approches des différents pays aux différents niveaux.

Un document sur les principes communs pour la validation de l'apprentissage non formel et informel a été préparé en décembre. Une communauté virtuelle comptant un nombre important de membres des pays d'Europe centrale et orientale, mise en place par le Cedefop, soutient les travaux des deux groupes.

Réseau «Formation des formateurs» (TTnet: un groupe de travail restreint, composé de représentants des pays adhérents, de l'ETF et du Cedefop, a été mis en place pour rédiger un plan d'action sur les modalités d'association des nouveaux pays aux activités du TTnet à partir de 2003. La première réunion s'est tenue le 17 mars et la seconde en juin. Après la première réunion, un questionnaire et un vade-mecum ont été élaborés et l'équipe du TTnet a reçu des informations en retour des pays adhérents et des pays candidats. Un atelier a été organisé sur «La contribution des enseignants et des formateurs à la qualité de la formation dans l'Union européenne et dans les pays adhérents» dans le cadre de la conférence de la Présidence grecque sur «La qualité

de l'éducation – la formation et le développement professionnels des enseignants – les pays de l'Union européenne et de l'Europe du sud-est», qui s'est déroulée à Athènes les 2 et 3 juin. La conférence a abouti à la rédaction d'un plan d'action pour l'intégration des pays adhérents dans le TTnet en 2003 et 2004. Les réponses des pays adhérents au questionnaire du TTnet sur les questions clés qui se posent pour les enseignants et formateurs de FEP dans leurs pays, leurs besoins et leurs attentes à l'égard du TTnet ont été prises en considération.

L'ETF et le Cedefop continuent de travailler ensemble à la rédaction d'un plan d'action pour l'intégration des pays adhérents dans le TTnet (http://www.trainingvillage.gr/etv/Projects_Networks/ttnet) et à la création d'un cadre pour chacun de ces pays (avant le lancement des réseaux nationaux).

La conférence annuelle du TTnet, organisée par le Cedefop et l'ETF, s'est déroulée les 12 et 13 décembre. Des représentants des pays adhérents y ont participé, notamment pour décider des modalités de leur association aux travaux du TTnet l'année prochaine. Dialogue social: Le Cedefop, l'ETF et les partenaires sociaux grecs ont organisé une conférence à Athènes les 23 et 24 mai sur «Le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie: rôles et responsabilités», en tant que volet du *Cadre d'actions pour le développement des compétences et qualifications tout*

au long de la vie convenu par les partenaires sociaux européens. La conférence a été suivie par 83 participants, notamment des délégués des partenaires sociaux des 13 pays adhérents et candidats et des représentants des gouvernements.

Les débats et les exposés ont favorisé la mise en commun de l'information, des expériences et des bonnes pratiques en ce qui concerne les progrès accomplis par les États membres et les pays adhérents pour le développement des compétences de leur main-d'œuvre.

Les partenaires sociaux des pays adhérents seront associés aux projets et aux bases de données du Cedefop. Le projet de cadre général pour une base de données sur les initiatives en matière de qualifications et de compétences sectorielles est en préparation et des contacts ont été établis avec la Fondation de Dublin, l'ETF et l'EU-OSHA avant la fin de l'année, afin de «dresser la carte» de l'engagement des pays adhérents dans le développement des qualifications sectorielles.

Un groupe de travail devait être mis en place pour la création du cadre de coopération avec l'UNICE, la CES, l'ETF, la Fondation de Dublin, l'EU-OSHA et le CEEP sur le «Développement du dialogue social à la veille de l'élargissement de l'UE» et il devait se réunir le 11 décembre. Mais le groupe de travail a été reporté à 2004.

Activités du dialogue social: voir ci-dessous.

- (c) Sur la base du premier rapport intermédiaire de l'enquête sur l'«élargissement de l'UE», une nouvelle communauté virtuelle sera ouverte sur le site du Village/élargissement. Cette communauté virtuelle aura pour objectif de se concentrer sur les principales priorités révélées par les résultats de l'enquête;
- (d) des réunions annuelles ont été organisées avec les experts travaillant sur le contenu technique du projet (31 octobre: Phare – questions techniques), ainsi que sur le budget Phare (28 novembre: Phare – questions financières). Sur la base de ces discussions, des rapports intermédiaires ont été préparés avec des informations actualisées sur les résultats concrets et les activités déjà réalisées ou à réaliser d'ici février 2004.

Agora: deux experts d'Estonie et de Slovaquie ont participé à la conférence Agora des 12 et 13 mai intitulée «Éducation, formation et performance économique – qui est le bénéficiaire?». Douze experts originaires des pays adhérents ont participé à la conférence de septembre intitulée «L'inadéquation entre qualifications et emplois – quelles solutions?»

Lifelong learning (éducation et formation tout au long de la vie): quatre experts venant des pays adhérents ont participé à deux ateliers préparatoires: «Promotion de la mise en œuvre du LLL» et «Faire participer les individus au LLL, comment mobiliser les ressources». Ces deux ateliers ont

alimenté les travaux d'une conférence organisée au Cedefop les 2 et 3 juin, intitulée «Politique, pratique, partenariat... se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie», à laquelle 20 participants des pays adhérents ont été invités. Détection précoce des besoins de compétences: sept experts des pays adhérents (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) ont participé à la conférence organisée au Cedefop les 22 et 23 mai. Certains ont été particulièrement actifs lors de la conférence et des groupes de travail. Les actes de la conférence seront publiés en 2004 en anglais, français et allemand. Un réseau sur la détection précoce des besoins de compétences sera établi sur le site du Village. Il sera ouvert à l'ensemble des États membres de l'UE, aux PECO et aux pays non européens.

Revue européenne «Formation professionnelle»: un Slovénien s'est joint aux membres du comité de rédaction de la *Revue européenne*. Un quatrième membre du secrétariat de rédaction (travaillant 20 jours par an) a été choisi pour compléter les trois membres actuels. Un numéro spécial sur les pays adhérents sera publié l'année prochaine: n° 32, avril-août 2004/II, sur les questions de FEP dans les nouveaux États membres. Le comité de rédaction de la *Revue européenne* et le secrétariat de rédaction se sont réunis les 9 et 10 octobre à Ljubljana (Slovénie). Indicateurs pour chiffres clés: un

atelier mixte Cedefop-Eurostat (comprenant les pays candidats) a été organisé fin 2002, en vue de réfléchir aux scénarios possibles et de faire des recommandations. En 2003, les pays candidats ont été inclus (lorsque c'était possible) dans la publication *Key figures on vocational education and training*. Qualité dans la FEP: l'ETF assure la liaison avec les pays adhérents en leur fournissant les résultats du groupe de travail et en structurant leur contribution aux rapports du groupe (http://www2.trainingvillage.gr/etv/quality/techn_group/techn_group.asp). Les pays adhérents ont envoyé des informations sur leurs systèmes de qualité et sur les structures en place via l'ETF. Le membre roumain du groupe de travail technique (GTT) appliquera le cadre européen commun d'assurance qualité, tel que défini par le GTT, en vue de mettre en place une stratégie nationale pour la qualité dans la FEP.

Orientation et conseil: s'appuyant sur les travaux d'analyse lancés par l'OCDE, le Cedefop a mené des études dans six États membres et en Islande, tandis que l'ETF réalisait des études dans 11 pays adhérents et produisait un rapport de synthèse global. Le Cedefop a préparé un rapport paneuropéen décrivant la situation actuelle en matière de politique d'orientation professionnelle en Europe, en s'appuyant sur les travaux d'analyse effectués par l'OCDE, l'ETF et le Cedefop. Le Cedefop a également préparé un document

d'information générale situant l'évolution de l'orientation professionnelle en Europe à l'intérieur d'un contexte international plus large. Ces rapports ont été discutés lors de la conférence de l'OCDE intitulée «L'orientation professionnelle et les politiques publiques: combler l'écart», qui s'est tenue à Toronto du 6 au 8 octobre. Les deux textes ont été publiés en ligne en octobre et le rapport paneuropéen sera publié en version imprimée en 2004. L'ETF a organisé une conférence à Bratislava les 5 et 6 décembre pour sensibiliser davantage aux résultats de cette analyse et contribuer à l'échange de connaissances et d'expériences. La coopération s'est également traduite par la participation et une contribution conjointe au groupe d'experts de la Commission sur l'orientation tout au long de la vie créé en décembre 2002.

En janvier 2003, le Cedefop a mis en place une communauté virtuelle sur l'orientation en soutien aux travaux du groupe d'experts. Le Cedefop développe actuellement des pages web sur l'orientation sur son site du Village, ce qui permettra une diffusion large des résultats des travaux du groupe d'experts sur l'orientation tout au long de la vie et des recherches sur les politiques d'orientation professionnelle. La plupart des activités sont consacrées à la construction d'un réseau destiné à fournir des informations et à stimuler le débat et la réflexion parmi les décideurs politiques. Les résultats sont

destinés en particulier aux responsables de la diffusion des informations ou de la réforme des systèmes et des politiques de FEP. Le groupe de travail Cedefop-ETF pour la coopération entre les deux agences a présenté un rapport sur l'avancement des travaux au Conseil de direction de l'ETF, au Conseil d'administration en mars, ainsi qu'au Parlement européen en septembre/octobre.

- (e) Le 10 décembre, un séminaire de formation sur l'élargissement de l'UE a été organisé pour familiariser le personnel avec l'élargissement de l'UE et les pays adhérents. Des contacts avec la Commission, la DG Élargissement et l'ETF ont été établis pour construire un itinéraire de formation pour le personnel. Une introduction aux questions culturelles caractéristiques de certains pays adhérents, principalement la République tchèque et la Pologne, a été préparée. M. P. Mirel, Directeur (Direction des pays adhérents) à la DG Élargissement, et M. J.-R. Masson, conseiller expert à l'ETF, ont présenté des exposés. La formation interne du personnel se poursuivra l'année prochaine, avec d'autres séminaires de formation centrés sur le système de FEP des pays adhérents. Une introduction à l'aspect culturel des pays adhérents suivra. Conformément à la stratégie d'entrée/de sortie ETF-Cedefop, les experts de l'ETF sont venus assurer le transfert de leurs connaissances/rapports aux experts du Cedefop lors d'un séminaire prévu les 26 et 27 janvier 2004 à

Thessalonique. Un rapport au Parlement européen sur la stratégie d'entrée/de sortie sera remis en 2004.

Domaine d'activités 3:

Assistance et service aux partenaires

C.3.1 Résultats proposés en 2003

- (a) *Soutenir la coopération renforcée en matière de FEP, comme cela est indiqué dans le domaine d'activités 4 de l'aire B, en utilisant largement les plates-formes virtuelles.*
- (b) *Mener une étude pour dresser l'inventaire des programmes de mobilité existants en tant que contribution à la planification pour la prochaine génération de programmes communautaires.*
- (c) *Évaluer les rapports finals des projets de mobilité menés au titre de LdV II.*
- (d) *Définir des critères de qualité pour l'évaluation de l'impact des projets de mobilité.*
- (e) *Apporter ses services, offrir un soutien à travers les plates-formes virtuelles, l'analyse du contenu, le bilan, les rapports et l'assistance d'experts, ainsi que sa participation aux groupes de travail et groupes techniques.*
- (f) *Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action pour la valorisation de LdV II, notamment dans le domaine de la transparence.*
- (g) *Renforcer les liens avec les organisations de partenaires sociaux (groupes de travail, maison des partenaires sociaux, suivi du séminaire de Bruxelles en 2002,*

élargissement aux pays candidats, soutien au programme de visites d'étude).

- (h) *Développer des compétences et des qualifications au niveau sectoriel (si un tel groupe est mis en place).*
- (i) *Organiser un séminaire à Turin en collaboration avec l'ETF sous la Présidence italienne du Conseil, afin de définir l'assistance pratique à offrir pour la mise en œuvre du programme de travail des partenaires sociaux européens pour 2003-2005 en liaison avec l'élargissement.*
- (j) *Contribuer à une action concertée dans certains secteurs tels que le tourisme, où la DG Entreprises demande un soutien et dégagera les fonds nécessaires à cet effet en 2003-2004.*

c.3.2 Activités/résultats en 2003

- (a) La communauté virtuelle sur les qualifications sectorielles a été créée en juin pour soutenir les travaux sur le développement des qualifications sectorielles conformément au processus de Copenhague. Cette communauté virtuelle sert à:
 - simplifier les travaux sur les questions liées au développement des qualifications sectorielles;
 - présenter les résultats de l'inventaire actuel des initiatives sur le développement des compétences et des qualifications au niveau sectoriel européen;
 - permettre les échanges d'opinions et d'expériences à la fois entre les organisations de partenaires sociaux au niveau

sectoriel européen et national, et avec les autres acteurs de la formation et de l'enseignement professionnels.

La communauté virtuelle est ouverte à un large cercle de réseaux, afin d'encourager la participation de la base, et elle a gagné un nombre d'adhérents non négligeable.

- (b) –
- (c) –
- (d) Aucun progrès en raison d'un manque de ressources humaines jusqu'en septembre.
- (e) Voir l'approche sectorielle.
- (f) Voir les travaux sur la transparence dans l'aire B.
- (g) Le Cedefop et l'ETF, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux grecs [Fédération des industries grecques (FGI) et Confédération générale grecque du travail (GSEE)] – sous les auspices de la Présidence du Conseil – ont organisé une conférence à Athènes sur «Le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie: rôles et responsabilités». Cette conférence a eu lieu en raison de l'évolution récente de la politique de l'UE, notamment l'élaboration du *Cadre d'actions pour le développement de compétences et de qualifications tout au long de la vie* (initiatives prises par les partenaires sociaux européens).
Une initiative a été lancée pour organiser une conférence de suivi sur le développement des compétences et des qualifications en automne, mais les partenaires sociaux se demandaient si une série de séminaires serait plus utile pour soutenir le processus sur le

développement des qualifications.

- Maison des partenaires sociaux
Dans la maison des partenaires sociaux, un groupe de référence se composant de représentants des partenaires sociaux du Conseil d'administration du Cedefop est à l'étude. Les membres du groupe lanceront une consultation sur le design et le développement d'une maison des partenaires sociaux revitalisée.

Assistance au programme de visites d'étude: les données sur les organisations de partenaires sociaux ayant été recueillies systématiquement au niveau européen, sectoriel et national, des informations sur les représentants des partenaires sociaux sectoriels ont été fournies pour faciliter l'organisation de visites d'étude sectorielles.

Un rapport sur la participation des partenaires sociaux à la formation et à l'enseignement professionnels (FEP) a été préparé pour mettre en évidence leur rôle dans la FEP et dans les systèmes de FEP de différents pays européens. Une synthèse de ce rapport a été incluse dans le second Rapport sur les politiques (*Apprendre pour l'emploi*). Ce rapport s'est principalement appuyé sur une enquête du Cedefop menée en 2002 et 2003. L'enquête confirmait que, malgré la diversité des modèles de dialogue social et des systèmes de réglementation de la formation et de l'enseignement professionnels existants, la participation des partenaires sociaux est importante à la fois pour la définition de la politique de formation et pour la mise en œuvre pratique des initiatives de développement des ressources

humaines. Le rapport est structuré thématiquement et il donne un aperçu transversal de la participation des partenaires sociaux dans la définition de la politique de formation et d'enseignement professionnels et dans sa mise en œuvre. Le Rapport sur les politiques sera publié en anglais, français et allemand.

- (h) Renforcement du soutien au développement des qualifications et compétences sectorielles: le groupe de travail ad hoc du CCFP a convenu en juillet de créer une base de données, afin de développer des qualifications sectorielles internationales. Un accord final a été trouvé en novembre. L'objectif consiste à créer une base de données conviviale, simplifiant l'identification, le développement et la comparaison des compétences et qualifications au niveau sectoriel. Elle permettra aussi de faciliter le transfert des qualifications et compétences, de fournir une analyse des besoins de compétences sectorielles et de rendre l'information en la matière plus systématiquement accessible. L'exercice d'inventaire systématique a été mené et plusieurs centaines de nouveaux projets sectoriels ont été dénombrés fin 2003. Ils seront provisoirement affichés dans la communauté virtuelle sur les qualifications sectorielles. Le groupe de travail ad hoc – auquel participe le Cedefop – a été créé au sein du CCFP, afin de préparer les discussions sur le suivi à donner et de conseiller sur la meilleure façon de relier les structures et les initiatives existantes. Les informations recueillies à ce

jour ont été examinées avec la plus grande attention par les partenaires sociaux, car ces informations n'avaient pas été recueillies systématiquement auparavant. Plusieurs secteurs ont demandé des informations, et une présentation de l'exercice d'inventaire a été faite lors du «Forum de liaison pour l'adaptation et la promotion du dialogue social» à la DG Emploi en septembre, ainsi qu'aux partenaires sociaux sectoriels. Une analyse spécifique des activités sectorielles dans les projets du programme Leonardo da Vinci pour 2001 et 2002 a été

menée en préparation d'un séminaire à Bonn sur les projets «sectoriels» dans Leonardo da Vinci. Le séminaire a été organisé en décembre par la Commission avec le soutien du ministère fédéral allemand de l'éducation. Un total de 255 projets ont été dénombrés en rapport avec 475 activités à l'intérieur des secteurs.

- (i) Aucun progrès à noter.
- (j) Un inventaire spécifique des initiatives de développement de qualifications et de compétences sectorielles dans l'industrie du bois a été préparé par la DG Entreprises.

Aire C

Ressources humaines et financières (2003)

	Prévisions ⁽¹⁾	Exécution ⁽²⁾
Total personnel aire C en équivalent plein temps: 11	720	700
Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II	1 075	1 065
Domaine d'activités 2: Intégration des pays candidats	68	2
Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires	81	58
Total €	1 224	1 125
Titres 1 + 3	1 944	1 825

⁽¹⁾ Les prévisions sont basées sur le budget définitif 2003 et sur les transferts effectués.

⁽²⁾ Les chiffres relatifs à l'exécution pour les domaines d'activités incluent les coûts de la contribution au KMS.

AIRE D

Information, communication et diffusion

L'équipe travaillant dans cette section comprend Michael Adams, Steve Bainbridge, David Bond, Sylvie Bousquet, Alison Clark, David Crabbe, Carlos da Cruz, Anna-Grethe Dolberg Schomburg, Isabel Dreyer, Corinna Frey, Ioanna Nezi, Philippe Tissot, Amaryllis Weiler-Vassilikioti, Marc Willem, Norbert Wollschläger

Introduction et évolution générale

En 2003, le Cedefop a produit 68 publications, dont 13 en vente dans la collection «Cedefop Reference series». Sur ces 68 publications, 26 sont de nouveaux titres, dont 7 sont parus dans la collection «Cedefop Reference series» (la liste des publications figure à l'annexe I). Le Cedefop a également publié trois numéros de la *Revue européenne «Formation professionnelle»* (n° 26, 27 et 28) en cinq langues (ES, DE, EN, FR et PT) et trois numéros de *Cedefop Info* (3/2002, 1/2003 et 2/2003) en trois langues (DE, EN et FR). Environ 3000 pages ont fait l'objet d'une édition en anglais. Plusieurs publications (périodiques et publications de référence) et services du Cedefop ont été sélectionnés pour bénéficier d'une campagne de promotion haut de gamme. En ce qui concerne la production, un nouveau contrat a été signé pour la production technique de *Cedefop Info* et de la qui permet de réduire considérablement les coûts de production. Le Cedefop et l'Office des publications ont signé un accord de services, plaçant ainsi leur coopération à un niveau plus officiel.

Le service de traduction a traduit 27 publications en 2003 (voir annexe I), ainsi que des documents de travail pour le Conseil d'administration, des conférences et réunions, des pages Internet et de la correspondance. La demande de traduction s'est élevée à 11 592 pages. Un tableau faisant apparaître la répartition par langue figure à l'annexe I. En 2003, quelques premiers documents ont également été traduits dans les langues des futurs États membres en préparation de leur

adhésion. Un glossaire de la politique de formation professionnelle est en préparation en tchèque, hongrois et polonais.

Le service de traduction participe aux travaux de la Cellule de coordination interinstitutionnelle «appui à la traduction et à l'interprétation». Il travaille en collaboration avec le Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Plusieurs indicateurs de visibilité du Cedefop ont été introduits en 2002. Les indicateurs montrent entre autres une augmentation considérable de l'utilisation du site web du Cedefop. Le nombre de *hits* (mouvements) a plus que doublé par rapport à 2002, pour passer à plus de 20 millions en 2003. L'une des raisons importantes de cette augmentation est la présence du CV européen sur le site.

Des travaux substantiels ont été accomplis pour consolider l'ensemble des services web interactifs du Cedefop: le Village européen de la formation, un large éventail de communautés virtuelles et la base de données *eKnowVet* du Système de gestion des connaissances (KMS – *Knowledge Management System*). Au cours de l'année, une première intégration des 11 thèmes du KMS sur le site du Village a démarré, en vue de présenter le contenu de la base de données *eKnowVet* aux utilisateurs du Village. Une interface est en cours de développement pour la recherche des analyses thématiques *eKnowVet* et la présentation du contenu via le site du Village dans la maison des systèmes nationaux de FEP. Des travaux ont été accomplis pour introduire les communautés virtuelles dans les zones appropriées du Village en fonction de

leur degré de visibilité.

Les inscriptions sur le site du Village sont passées de 29 620 en décembre 2002 à 37 200 en décembre 2003, soit une augmentation de 25 %. En ce qui concerne le développement de services spécifiques sur le site du Village, la base de données Cedra destinée aux projets menés dans le cadre du Panorama de la recherche en Europe (ERO – *European Research Overview*) a passé avec succès la phase de test. La base de données devrait naître en février 2004. La page consacrée au projet «Diplômes communs» est accessible sur le site du Village en anglais, en français, en grec et en italien. Elle contient un glossaire de référence, ainsi que des informations sur les méthodes permettant de développer des diplômes communs.

Le ReferNet, géré par le service Bibliothèque, documentation et archives, a contribué à l'amélioration des systèmes existant au Cedefop pour la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion de l'information sur la formation et l'enseignement professionnels et à leur transformation en un nouveau système coordonné de consortiums nationaux. ReferNet collecte et met à jour les bases de données en ligne et les services d'information, fournit des analyses sur l'évolution des systèmes et des politiques de FEP et contribue au développement d'une approche concertée de la recherche. Le réseau soutient également l'objectif principal de la bibliothèque du Cedefop: acquérir, traiter et diffuser du matériel imprimé et électronique sur la formation et l'enseignement professionnels, et mettre à jour une série de bases de données, la plus importante étant la base VET-Bib,

qui contient plus de 43 000 références à du matériel imprimé ou électronique sur la formation et l'enseignement professionnels.

Pour améliorer la gestion d'ensemble du réseau, un appel d'offres a été lancé en août, sur la base de résultats d'une étude de faisabilité. Une task-force ad hoc a assuré le suivi de l'étude de faisabilité. À la suite de l'évaluation des offres, un logiciel (OpenText's LiveLink®) a été acquis en décembre. Son exploitation commencera début 2004. La nouvelle plate-forme permettra au Cedefop de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion et d'animation de ReferNet, composé actuellement de plus de 200 membres (coordinateurs nationaux et membres des consortiums nationaux), et fournira les fonctionnalités appropriées pour la gestion des documents (EDMS) et l'amélioration de la recherche de l'information, de la collaboration, de la gestion du flux de travail et de la publication du contenu. Cette approche intégrée aura des répercussions positives sur les travaux internes du Cedefop, ainsi que pour nos partenaires et réseaux, accroîtra la visibilité et améliorera le service aux sociétés et aux personnes.

En ce qui concerne le système de gestion de la qualité du service Bibliothèque, documentation et archives, toutes les procédures sont soumises à l'examen des membres du personnel concerné et de nouveaux indicateurs ont été développés, afin de permettre la certification ISO 9001-2000 début 2004.

En vue d'améliorer la visibilité des travaux et publications du Cedefop, le service Bibliothèque, documentation et archives a passé des accords avec les

grands producteurs de bases de données de sciences sociales, notamment les bases de données couvrant l'éducation et la formation (ERIC, Francis, IBSS, Library of Congress, ECLAS...) Suite à un accord spécifique passé en janvier, le Cedefop et sa base de données VET-Bib sont cités en différents endroits et de manière visible sur le site web officiel de la Commission européenne, Europa.

En 2003, le bureau du Cedefop à Bruxelles a accueilli diverses réunions pendant plus de 47 jours pour un équivalent de quelque 1000 journées/participants. Plusieurs réunions des groupes de travail technique de Copenhague s'y sont notamment tenues. Il a également reçu des visiteurs individuels ou en groupes. Il a continué de fournir un espace de travail pour les collègues de Thessalonique et a répondu aux demandes d'informations. Il a participé à diverses expositions et a remis des rapports sur les réunions et conférences organisées par les institutions européennes.

Domaine d'activités 1:

Publications et diffusion

D.1.1 Résultats proposés en 2003

(a) Poursuivre la réalisation des objectifs mentionnés dans le document *Améliorer la visibilité du Cedefop* grâce à la promotion de ses produits et services (mars 2002), notamment les éléments suivants:

- *stratégie de promotion individuelle pour chaque publication clé de référence du Cedefop (publicité imprimée et*

électronique par les canaux d'information et de communication du Cedefop);

- campagne de promotion haut de gamme pour une sélection de produits du Cedefop (communiqués de presse multilingues, revues de presse et publicité, créneaux de communication lors de conférences importantes);
 - amélioration des relations avec la presse et le public sur un large front (site web et réseau pour journalistes, visites de journalistes au Cedefop, expositions et manifestations culturelles à la galerie du Cedefop);
 - simplification de l'achat de produits du Cedefop et expérimentation de systèmes de commande en ligne (solution de commerce électronique);
 - introduction d'indicateurs de suivi du renforcement de la visibilité (nombre d'abonnements à la Revue, taux d'utilisation du site web, chiffres de ventes des publications, citations de publications/rapports du Cedefop, enquêtes auprès des usagers, couverture par la presse);
 - tenir au Cedefop (ou avec sa participation active) des réunions officielles et conférences spécialisées pour accompagner la Présidence grecque du Conseil de l'UE;
- (b) redessiner le site web du Cedefop en fonction de l'image de marque du Centre;
- (c) installer en ligne une base de données sur les informations et les manifestations prévues.

D.1.2 Activités/résultats en 2003

- (a) En 2003, un «paquet» d'activités de promotion pour chacune des publications de référence a été produit. Il comprend un dépliant publicitaire, une synthèse électronique et un formulaire de commande disponible sur la page «Bookshop», ainsi que des annonces sur Intranet et dans le Bulletin de liaison électronique.

Le «paquet» de promotion des publications de référence sera revu et enrichi pour 2004, afin de disposer d'un ensemble plus dynamique d'activités de promotion, une fois que le modèle e-commerce sera en ligne.

En 2003, le Cedefop a produit 68 publications, dont 13 en vente dans la collection «Cedefop Reference series». Sur ces 68 publications, 26 étaient des titres nouveaux, dont 7 sont parus dans la collection «Cedefop Reference series». Environ 3000 pages ont fait l'objet d'une édition en anglais. La liste des publications figure à l'annexe I.

En cours d'année, un nouveau contrat a été signé pour la production technique de *Cedefop Info* et de la *Revue européenne «Formation professionnelle»*, ce qui a permis une réduction substantielle des coûts de production.

Le Cedefop et l'Office des publications ont signé un accord de services, plaçant ainsi leur coopération à un niveau plus officiel.

Les publications (périodiques et de référence) et les services du Cedefop sélectionnés pour une campagne de promotion haut de gamme en 2003 ont été:

- *Apprendre pour l'emploi: deuxième Rapport sur les politiques de formation professionnelle en Europe.*

Le synopsis du deuxième Rapport sur les politiques a été publié ou préparé pour une publication en 20 langues. La version anglaise du rapport intégral devait être disponible en janvier 2004. Les conclusions du Rapport ont fait l'objet de publicité dans plusieurs manifestations et plus de 2000 exemplaires du synopsis en italien ont été distribués en réponse à la demande de la Présidence italienne.

Le lancement du rapport a été accompagné d'autres activités de promotion (communiqués de presse, présentations lors de conférences, articles, médias électroniques).

- *Revue européenne «Formation professionnelle»*: voir aire A, domaine d'activités 3.
- *L'éducation et la formation tout au long de la vie: l'avis des citoyens*, enquête Eurobaromètre sur l'apprentissage tout au long de la vie en Europe. La brochure a été lancée lors de la conférence «Politique, pratique, partenariat... se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie», qui s'est tenue en juin au Cedefop. La brochure a été publiée en anglais, français et allemand; elle a été largement distribuée et peut être téléchargée sur le site du Village.
- Europass: le développement de la plate-forme unique de l'Europass (<http://europass.cedefop.eu.int>) a été entrepris au second semestre et le site web devrait être opérationnel début 2004 (voir aire B). L'Europass fera l'objet d'une campagne de promotion tant sur papier que par les médias électroniques.

Le Cedefop a participé à plus de 133 manifestations en 2003, sous la forme

d'exposés lors de conférences, de présence lors d'expositions ou autres. En outre, quelque 415 articles et 30 communiqués de presse sur les activités du Cedefop ont été publiés dans la presse grecque, tant en ligne que sur les médias papier. Deux spectacles exclusifs et six émissions en direct du Cedefop ont été diffusées à la télévision grecque, tandis que 25 équipes de télévision ont visité le Cedefop.

La base de données de presse actuelle est en cours de révision, en vue de construire un réseau de journalistes en 2004. Ce réseau sera relié à une section spéciale destinée aux journalistes sur le site «revisité» du Cedefop.

Un concert (*Concert at the staircase*, en mars) et trois expositions (*Restorers without frontiers* en janvier, *Works created by people with disabilities* en juin et *From divergence to convergence: a history of vocational education and training in Europe* en novembre) se sont déroulés dans les locaux du Cedefop.

Une fonction d'achat en ligne (type *e-commerce*) a été prévue dans l'étude pour le développement du nouveau site du Cedefop. Une enquête en ligne sur l'infrastructure de commerce électronique convenant le mieux aux clients du Cedefop a été menée en 2003 et le rapport devait être présenté en janvier 2004.

Plusieurs indicateurs de visibilité du Cedefop ont été introduits en 2002 et figurent à l'annexe I, enrichis de quelques indicateurs supplémentaires pour 2003.

Les indicateurs font apparaître une augmentation considérable de l'utilisation du site web du Cedefop. Le nombre de *hits* (mouvements) a plus

que doublé par rapport à 2002, pour passer à plus de 20 millions en 2003.

Les abonnements au Bulletin de liaison électronique du Cedefop ont aussi poursuivi leur progression régulière, passant de 1800 fin 2002 à plus de 2000 en 2003, soit une augmentation de 12 %.

Le site du Cedefop a continué d'être l'un des principaux points d'aiguillage vers le Village. Environ 10 % des visiteurs du Village y sont dirigés à partir du site web du Cedefop.

En ce qui concerne les publications, les indicateurs montrent que le Cedefop a vendu 3346 publications en 2003, contre 3881 en 2002. Les demandes spécifiques de publications gratuites ont augmenté de plus de 12 %. La demande de publications imprimées s'est maintenue à un bon niveau malgré la possibilité de télécharger les publications directement sur Internet.

Les abonnements à la *Revue européenne «Formation professionnelle»* ont continué de chuter et cette baisse devrait se poursuivre en 2004, car la liste de diffusion gratuite a été réduite. Les efforts de promotion seront revus en 2004.

En revanche, les abonnements à *Cedefop Info* sont restés à un niveau constant. Les actions de promotion pour encourager les pays adhérents à s'abonner à *Cedefop Info* seront poursuivies en 2004.

- (b) Une première étude évaluant la situation actuelle du site web et envisageant une structure pour le nouveau site, en harmonie avec l'image du Cedefop, a été développée. Le nouveau site sera en ligne en 2004.
- (c) En 2003, une base de données consolidée sur les manifestations

prévues, annonçant les manifestations sur la formation et l'enseignement professionnels dans le monde entier, est devenue opérationnelle. Elle est devenue accessible aux membres du réseau ReferNet début 2004.

Enfin, le service d'informations sera consolidé parallèlement au développement du site web du Cedefop et le réseau de journalistes sera mis en place en 2004.

Domaine d'activités 2:

Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation

D.2.1 Résultats proposés en 2003

- (a) *Mettre en place la plate-forme technologique pour le KMS.*
- (b) *Faire progresser d'une manière générale le taux d'utilisation du Village de 30 % et renforcer la présence des pays candidats sur le site du Village, ainsi que l'usage qu'ils en font.*
- (c) *Organiser des zones d'activités électroniques gérées conjointement avec les partenaires sociaux européens.*
- (d) *Installer en ligne les bases de données suivantes:*
- *apprentissage tout au long de la vie (LLL),*
 - *base de données pilote pour les experts, les documents et les projets Cedra (arène de recherche du Cedefop),*
 - *diplômes communs.*
- (e) *Héberger Career Space.*
- (f) *Améliorer le système de gestion des utilisateurs.*

- (g) *Améliorer la page d'accueil du Village.*
- (h) *Mettre en œuvre la procédure permettant d'offrir des ressources d'informations spécifiques aux pays candidats.*
- (i) *Mener des enquêtes en ligne.*
- (j) *Consolider la publication régulière d'un bulletin de liaison électronique trimestriel sur l'e-learning et renforcer la prise de conscience et l'application de normes et de spécifications en matière de technologies de l'apprentissage. Augmenter d'au moins 10 % le nombre des utilisateurs enregistrés.*

	2002 à partir 01/02	2003 du 01/03 au 09/03
Nombre moyen de hits par jour	38 012	41 673
Nombre moyen de visites par jour	930	1 374
Nombre de visiteurs ayant visité le site plus d'une fois	24 532	32 652

de 82 %. Les tableaux figurant en annexe présentent une ventilation détaillée du nombre des utilisateurs sur l'année.

Voir les rapports statistiques complets du Village pour 2002 et 2003: <http://check/stats/default.asp>.

D.2.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Une première version du système de gestion des connaissances sur les 11 thèmes du KMS dans le Village est devenue opérationnelle fin novembre. Dans le même temps, une sélection de communautés virtuelles de pratiques – comprenant plus de 3000 utilisateurs – ont été intégrées en vue de donner aux utilisateurs un accès facile aux ressources du Village. Les synthèses thématiques révisées et les résultats des travaux sur le conseil et l'orientation sont disponibles pour tous les utilisateurs du Village.
- (b) Le nombre total des utilisateurs inscrits au Village est passé de 28 506 fin 2002 à 38 000 fin 2003, soit une augmentation nette de 33 % correspondant à l'augmentation visée de 30 % dans l'année. Le nombre total des utilisateurs du Village en provenance des futurs États membres et des pays candidats est passé de 1593 en 2002 à 2898 en 2003, soit une augmentation de plus
- (c) Les travaux de conception pour la restructuration de la maison des partenaires sociaux dans le Village sont terminés et les travaux de développement ont commencé. La planification et la mise en place d'une base de données sur les qualifications sectorielles sont terminées. Cette base de données sera également accessible via la maison des partenaires sociaux.
- (d) Le prototype pour les exemples de bonnes pratiques dans la base de données sur l'apprentissage tout au long de la vie et le modèle pour l'entrée des données ont été préparés. Des données ont été recueillies pour la base de données et le prototype sera testé et, le cas échéant, modifié. La base de données Cedra pour les projets ERO (*European Research Overview*) a été développée et a passé avec succès la phase de test. Elle devrait naître en février 2004. Le site web des diplômés communs est

accessible à travers le site du Village en anglais, en français, en grec et en italien. Il contient un glossaire de référence, ainsi que des informations sur les méthodes permettant de développer des diplômés communs.

- (e) Le site Career Space est hébergé sur le serveur du Cedefop depuis début 2003. La maintenance du contenu est effectuée par le consortium Career Space, tandis que les problèmes techniques liés au serveur sont traités par le Cedefop. À la demande de l'ICEL, les rapports statistiques mensuels ont été personnalisés au niveau interne, afin de mieux servir leurs besoins.
- (f) Les travaux de développement progressent pour l'amélioration de la gestion des utilisateurs et du système de description, ainsi que pour la personnalisation de l'information dont les utilisateurs du Village ont besoin. Le plan consiste à permettre aux utilisateurs de repérer des sujets particuliers sur lesquels ils souhaitent avoir des informations. Les utilisateurs pourront également sélectionner pour eux-mêmes les informations qu'ils reçoivent. Ainsi, la page d'accueil de chaque individu sera personnalisée lorsqu'il entre sur le site du Village. Cette approche inclura les 11 thèmes de la structure du KMS. Les champs d'intérêt actuels du Village seront adaptés et de nouveaux champs seront ajoutés à la structure d'ensemble du KMS. De nouvelles listes de diffusion électronique seront créées en fonction des préférences des utilisateurs.
- (g) L'amélioration de la page d'accueil du Village personnalise le site. Les informations seront présentées conformément aux préférences des utilisateurs. La présentation de la page d'accueil doit être adaptée en conséquence. Les articles d'information disponibles sur le *News Desk* seront organisés par catégories.
- (h) Une enquête sur l'élargissement a été lancée pour découvrir quelle est l'opinion générale à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'UE et quels sont les besoins des utilisateurs dans les systèmes de FEP. Les résultats de cette enquête seront utilisés pour développer une section utile sur l'élargissement. Tous les articles d'information devraient être stockés dans une base de données unique. Des travaux de développement pour l'amélioration et la restructuration de la base de données d'information ont été effectués.
- (i) Une enquête *e-learning* sur l'apprentissage assisté par la technologie a été lancée en juin. Plus de 1200 réponses ont été reçues, qui indiquaient que l'intérêt pour l'utilisation des TI dans l'apprentissage va croissant. Le rapport sur l'apprentissage assisté par la technologie est disponible en ligne à la page «Apprentissage électronique» du Village.
- (j) Jusqu'à présent, les informations sur l'évolution et les tendances dans l'*e-learning* ont été diffusées soit dans des rapports électroniques en ligne, soit comme articles d'information dans les «nouvelles» du Village. Des consultations ont eu lieu avec

l'équipe de rédaction du portail *e-learning* de la Commission européenne, en vue d'échanger et de publier des articles d'information dans ce domaine. Le Cedefop a également animé un forum virtuel sur le site web de la Commission sur *l'e-learning* dans les PME.

Domaine d'activités 3:

Bases de données et ReferNet dans le cadre du KMS

D.3.1 Résultats proposés en 2003

- (a) *Mettre en place une base solide pour l'administration, la gestion et l'animation du ReferNet.*
- (b) *Lancer un certain nombre d'extranets dans le cadre du ReferNet et ouvrir le réseau au monde de l'éducation.*
- (c) *Mener l'intégration complète des dispositifs existants du service Bibliothèque et documentation dans le KMS (notamment la base VET-Bib, le Thésaurus européen de la formation, la bibliothèque et la librairie numériques).*
- (d) *Assurer la certification ISO 9001 pour la gestion qualité du service Bibliothèque et documentation.*
- (e) *Veiller à ce que les grandes bases de données européennes de citations incluent les publications du Cedefop.*

D.3.2 Activités/résultats en 2003

- (a) Objectif général:
En 2002, la décision a été prise de réorganiser les systèmes de collecte, de stockage, d'analyse et de diffusion des informations sur la

formation et l'enseignement professionnels existant au Cedefop, pour les réunir dans un nouveau système coordonné de consortiums nationaux appelé ReferNet. Le ReferNet collecte et met à jour les bases de données en ligne et les services d'information, fournit des analyses sur l'évolution des systèmes et des politiques de formation et d'enseignement professionnels et contribue au développement d'une approche concertée de la recherche. Chaque consortium national est composé d'organisations et d'institutions représentatives de la formation et de l'enseignement professionnels: <http://www.cedefop.eu.int/directory.asp?refernet>.

Le ReferNet constitue la pierre angulaire pour la fourniture d'informations destinées à être traitées dans le cadre du système transversal du KMS. Les informations reçues sont examinées, éditées et analysées au Cedefop pour préparer le matériel en vue de sa diffusion par accès ouvert, tant sous sa forme originale que sous la forme d'analyses thématiques transversales intégrées (voir aussi aire B).

Le ReferNet est géré par le service Bibliothèque, documentation et archives. L'objectif principal de la bibliothèque est d'acquérir, de traiter et de diffuser du matériel imprimé ou électronique sur la formation et l'enseignement professionnels. Le service gère également un ensemble de bases de données, la principale étant VET-Bib, qui contient plus de 43 000 références à du matériel publié ou

électronique sur la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que des liens vers d'autres bibliothèques. Le service supervise également le développement et la mobilisation de technologies web pour les services de médias électroniques du Cedefop.

- (b) Sur la base des résultats d'une étude de faisabilité, un appel d'offres a été lancé en août. Une task-force ad hoc a assuré le suivi de l'étude de faisabilité. Les offres ont été analysées et un logiciel a été acheté en 2003. Son exploitation devrait commencer début 2004. La nouvelle plate-forme permettra au Cedefop de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion et d'administration de l'ensemble du réseau de référence et d'expertise, qui est pour l'instant composé de plus de 200 membres (organisations coordinatrices nationales ou membres de consortiums nationaux).

En 2004, le réseau sera élargi à :

- d'autres organisations européennes et internationales, dans le cadre d'un consortium international ReferNet,
- des organisations des 10 pays adhérents et des 3 pays candidats restants.

La nouvelle solution informatique acquise pour améliorer Intranet-Extranet donnera à tous les membres du personnel du Cedefop et à tous ses partenaires (externes) accès en même temps et par un point unique d'accès à intranet, aux extranets et aux sites web.

- Point unique d'accès

La nouvelle plate-forme fournira les fonctionnalités appropriées pour la

gestion des documents (EDMS) et l'amélioration de la recherche d'informations, de la collaboration, de la gestion du flux de travail et de la publication du contenu. Cette approche intégrée aura des répercussions positives sur les travaux internes du Cedefop, ainsi que pour nos partenaires et réseaux, accroîtra la visibilité et améliorera le service aux sociétés et aux personnes.

- (c) La nouvelle version du logiciel de gestion de bibliothèque du Cedefop, Aleph 14.2, installée en 2003, permet la recherche et l'interrogation de plusieurs bases de données, banques de données et OPAC en même temps.

Un inventaire complet de toutes les bases de données disponibles sur le site du Village européen de la formation a été achevé, avec des recommandations pratiques pour l'élimination des doubles emplois et l'amélioration de l'interopérabilité future.

- (d) Toutes les procédures sont en cours de révision par les membres du personnel concerné et de nouveaux indicateurs ont été développés. Un membre du service financier du Cedefop a mené un audit interne en novembre et le rapport a été discuté lors d'un bilan sur la gestion interne.

La procédure de certification a été présentée au cours de la réunion du réseau sur les indicateurs de gestion intégrée de la qualité, organisée par l'EMEA (Londres) le 11 décembre 2003. La certification définitive par le BSI (*British Standards Institute*) était attendue pour janvier 2004.

(e) Le Cedefop a passé des accords avec les principaux producteurs de bases de données de sciences sociales, notamment les bases de données couvrant l'éducation et la formation.

Un rapport complet pour l'année 2003 sera disponible début 2004.

À l'heure actuelle, toutes les publications Cedefop sont systématiquement citées dans les bases de données suivantes:

- ERIC (*Educational resources information center*), système national d'information financé par l'Institut des sciences de l'éducation du ministère états-unien de l'éducation pour donner accès à la littérature et aux ressources sur l'éducation;
- Francis, base de données interne sur les sciences humaines et sociales, produite par l'Institut de l'information scientifique et technique du Centre national de la recherche scientifique (INIST-CNRS). Francis contient plus de 862 000 références couvrant un large éventail d'informations multilingues et multidisciplinaires

dans les sciences humaines, les sciences et l'économie;

- Bibliothèque du Congrès (Washington): la plus grande bibliothèque du monde, avec plus de 120 millions d'ouvrages sur environ 860 kilomètres d'étagères;
- ECLAS (Catalogue des bibliothèques de la Commission européenne). ECLAS est une base de données bibliographiques comprenant environ 350 000 références de catalogue complètes dans le domaine des affaires européennes; près de 7000 nouvelles références sont ajoutées chaque année.

Le Cedefop a été ajouté dans la Bibliographie internationale des sciences sociales (IBSS).

Suite à un accord spécifique passé en janvier, le Cedefop et sa base de données VET-Bib sont cités en différents endroits et de manière visible sur le site web officiel de la Commission européenne (Europa).

Aire D

Ressources humaines et financières (2003)

	Prévisions (¹)	Exécution (²)
Total personnel aire D en équivalent plein temps: 41	2 465	2 657
Domaine d'activités 1: Publications et diffusion	578	464
Domaine d'activités 2: Village européen de la formation (ETV)	354	356
Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet dans le cadre du KMS	597	866
Total €	1 529	1 686
Titres 1 + 3	3 994	4 343

(¹) Les prévisions sont basées sur le budget définitif 2003 et sur les transferts effectués.

(²) Les chiffres relatifs à l'exécution pour les domaines d'activités incluent les coûts de la contribution au KMS.

AIRE E

Administration, équipements et ressources

L'équipe travaillant dans cette section comprend Spyros Antoniou, Colin Mc Cullough, Hélène Hamers, Niall McHale, Werner P. Herrmann, Pavlos Longinidis, Trine Pedersen, Stavros Stavrou, Isabelle Thomas-Kollias, Lazaros Tossounidis et Johan van Rens

Principaux éléments

Mise en œuvre de la nouvelle réglementation financière

Le Conseil d'administration du Cedefop a adopté la nouvelle réglementation financière lors de sa réunion en mars. Le Conseil d'administration a également adopté les «normes de contrôle interne dans les services du Cedefop» (y compris un calendrier de mise en œuvre), ainsi qu'une note sur le système de contrôle interne.

Une révision complète des règles et procédures a été lancée, afin de fournir au personnel des orientations claires sur les responsabilités administratives, contractuelles et financières.

La subdélégation des pouvoirs budgétaires est en cours de mise en œuvre parallèlement à la formation du personnel. Fibus, l'outil de comptabilité et de gestion du Cedefop, continuera d'être amélioré.

Le Cedefop a continué de suivre les pratiques existantes dans le budget et le programme de travail, mais il envisage de rationaliser la nomenclature budgétaire et de mettre davantage en conformité la partie opérationnelle avec ses principales activités.

Efficiences interne et gestion du flux de travail

Une task-force interne sur la coopération électronique, la rationalisation et l'interopérabilité a été mise en place pour trouver des solutions en vue d'améliorer le flux de travail entre les outils et bases de données électroniques du Cedefop. Elle a aussi examiné les possibilités d'exploiter les TIC pour améliorer la gestion des projets et le flux de travail

(planification, suivi et rapport). La mise en œuvre démarrera en 2004.

Réforme du personnel et ressources humaines

L'évolution de la réforme du personnel a été suivie, de nouvelles règles sur le temps de travail ont été introduites, les rapports d'évaluation et la promotion du personnel ont été mis en conformité avec les règles CE.

Le Cedefop, avec la Commission et les autres agences, est en train de réévaluer la politique du personnel et le recrutement dans les agences, y compris l'utilisation possible du nouvel Office de sélection du personnel des Communautés européennes (OESP).

Formation

Le règlement général de la formation a été réécrit et un programme d'introduction a été mis en place. D'une manière générale, la planification de la formation s'est nettement améliorée et correspond davantage aux besoins de formation.

Des formations sur la gestion du temps et sur la construction de l'esprit d'équipe ont été organisées et de nouvelles formations au management sont prévues. Une formation générale et spécifique sera aussi organisée en relation avec la nouvelle réglementation financière (voir ci-dessus).

Avec l'introduction imminente du Rapport d'évolution de carrière (REC), l'accent a été mis sur la formation au management (gestion du temps, construction de l'esprit d'équipe, techniques d'entretien...). En 2004, l'accent sera mis sur les compétences générales de management.

L'introduction de séminaires organisés en coopération avec le service social a constitué une initiative nouvelle. L'objectif de ces séminaires est d'aider le personnel à s'intégrer dans la société grecque en favorisant la compréhension de son histoire et de ses coutumes.

Enfin, une journée de réflexion en dehors du Cedefop (*Away Day*) destinée à l'ensemble du personnel a été organisée sur le thème de la coopération interne, notamment du KMS.

Vers l'élargissement

- **Extension du siège:** la question a été examinée, entre autres, sur la base d'une étude de faisabilité sur l'extension du bâtiment du Cedefop effectuée par l'ancien architecte de la Commission. Une analyse plus détaillée de l'espace de travail sera entreprise et le sujet fera l'objet de discussions plus approfondies.
- **Budget:** Le budget 2004 couvre les dépenses liées à l'élargissement, notamment le coût des ressources humaines. Le coût des activités de familiarisation pour les pays adhérents jusqu'en avril 2004 est couvert et un programme continu de familiarisation est attendu pour la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie.
- **Formation:** en décembre, un séminaire de formation sur le processus d'élargissement de l'UE a été proposé à l'ensemble du personnel du Cedefop, avec l'assistance de la Commission européenne (DG Élargissement) et de l'ETF. En 2004 sont prévues de nouvelles formations sur les pays adhérents, et plus spécialement sur les questions liées à la FEP.

Aire E

Ressources humaines et financières (2003)

	Prévisions ⁽¹⁾	Exécution ⁽²⁾
Total personnel aire E en équivalent plein temps: 40	2 300	2 253
Domaine d'activités 1: Mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration		
Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes		
Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement		
Domaine d'activités 4: Évaluation des activités du Cedefop		
Total €	279	236
Titres 1 + 3	2 579	2 489

(1) Les prévisions sont basées sur le budget définitif 2003 et sur les transferts effectués.

(2) Les chiffres relatifs à l'exécution pour les domaines d'activités incluent les coûts de la contribution au KMS.

Annexes

- 1 Indicateurs de visibilité du Cedefop, titres des publications et des traductions 2003
 - 2 Ressources humaines
 - 3 Répartition du personnel par aire d'activités
 - 4 Membres du Conseil d'administration
 - 5 Mise en œuvre du plan d'action en réponse à l'évaluation externe du Cedefop
 - 6 Programme de visites d'étude
 - 7a Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation
 - 7b Quelques détails additionnels sur le rapport conjoint Cedefop/ETF 2003
 - 7c ETF-Cedefop – Coopération et complémentarité
-

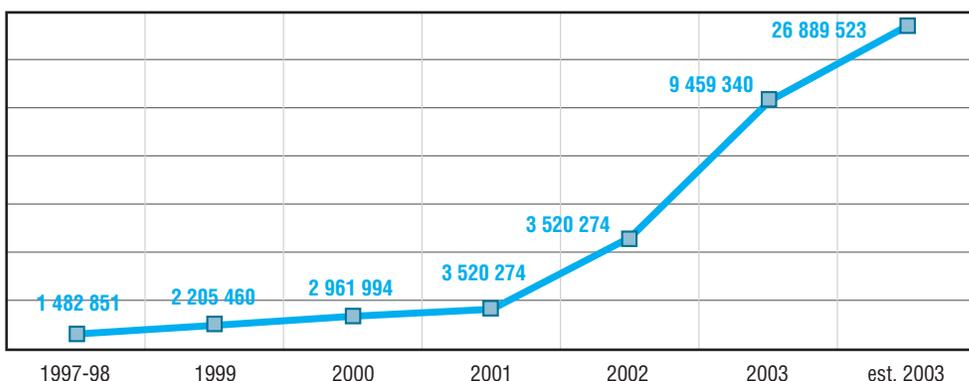
ANNEXE 1

Indicateurs de visibilité du Cedefop, titres des publications et des traductions 2003

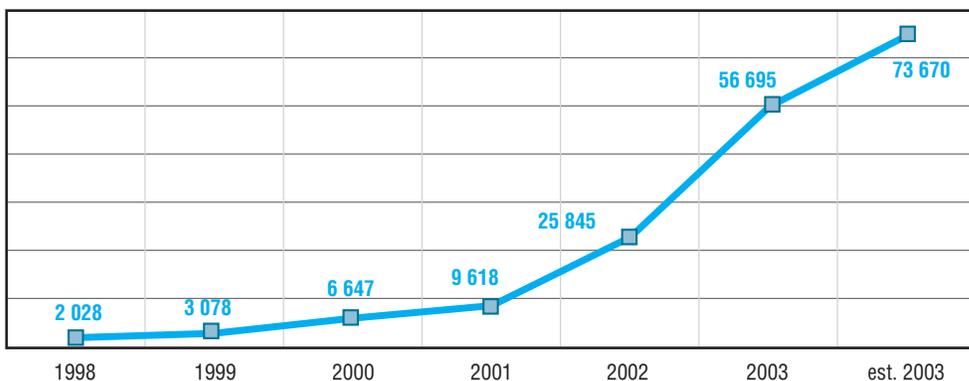
Indicateurs sur les médias électroniques

1.1. Site du Cedefop

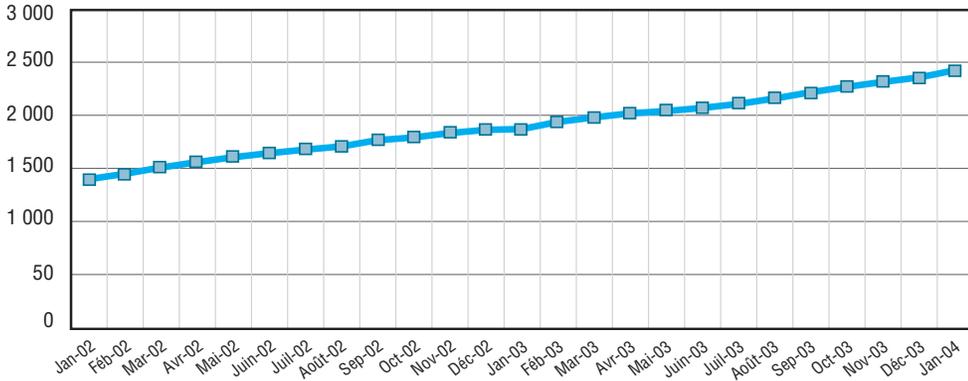
1.1.1. Évolution du nombre de hits avec réponse sur l'ensemble du site



1.1.2. Nombre moyen de hits par jour

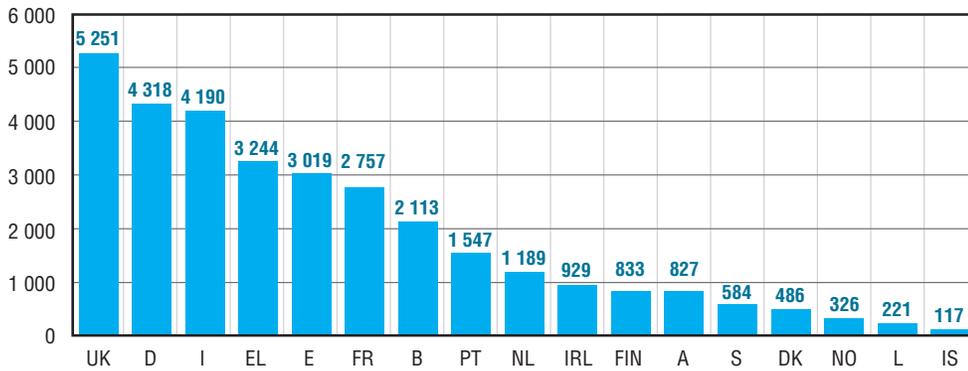


1.1.3. Abonnements au bulletin de liaison (Newsletter), (2002 - janvier 2004)

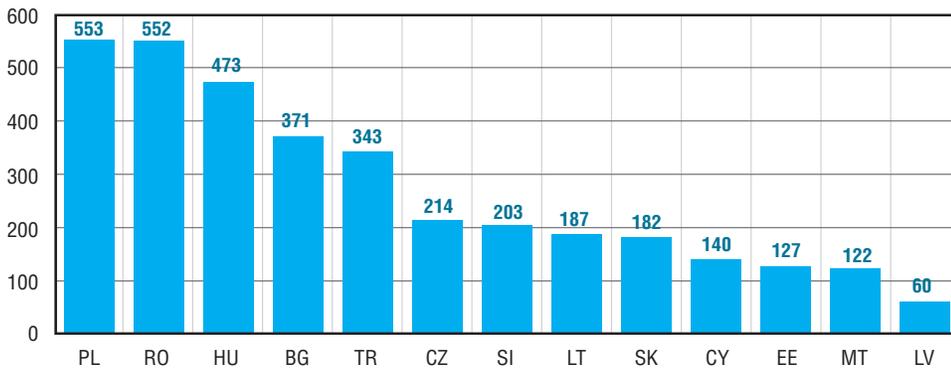


1.2. Site du Village européen de la formation

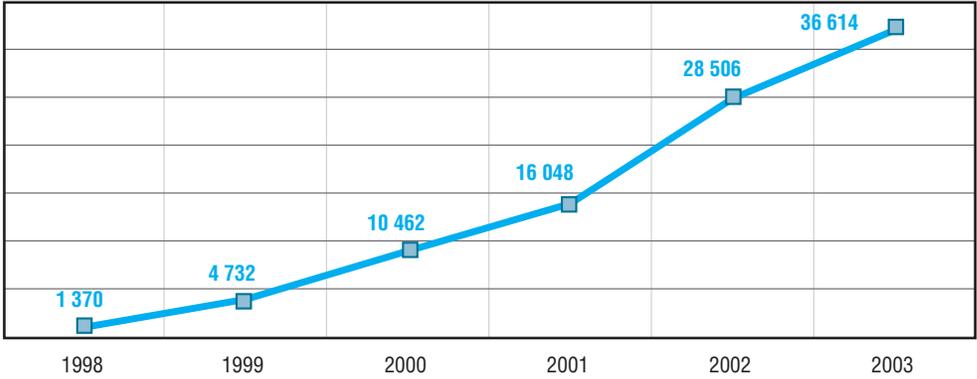
1.2.1. Utilisateurs du site du Village dans les États membres de l'UE et l'EEE (février 2004)



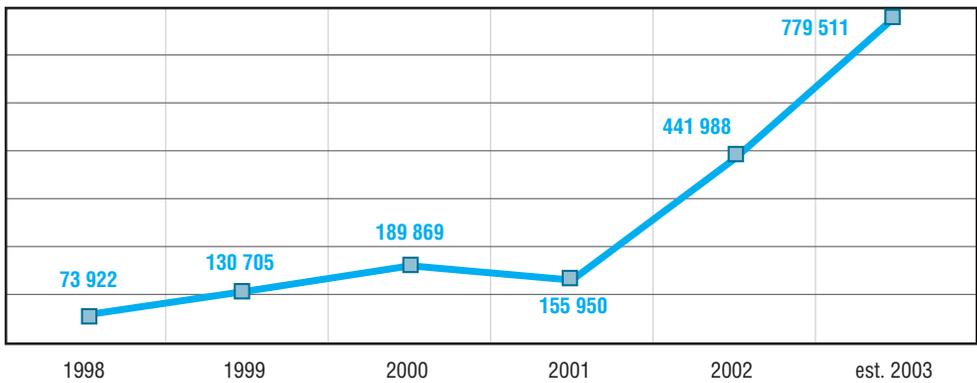
1.2.2. Utilisateurs du site du Village dans les futurs États membres et pays candidats (février 2004)



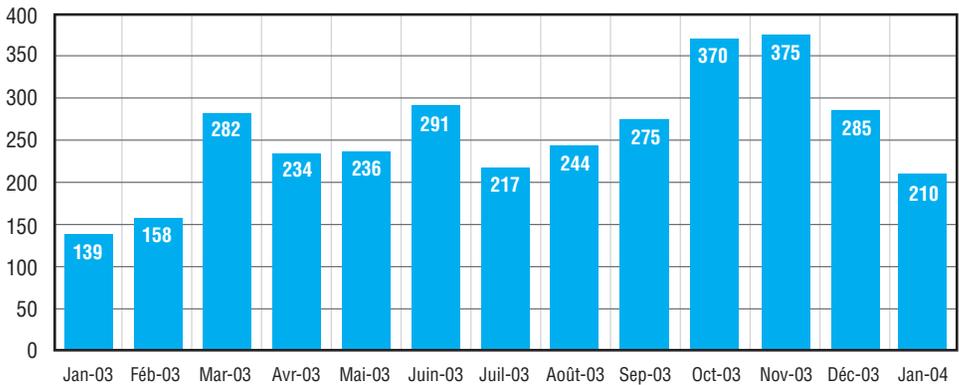
1.2.3. Évolution du nombre d'utilisateurs inscrits



1.2.4. Évolution du nombre de sessions d'utilisateurs (visites)

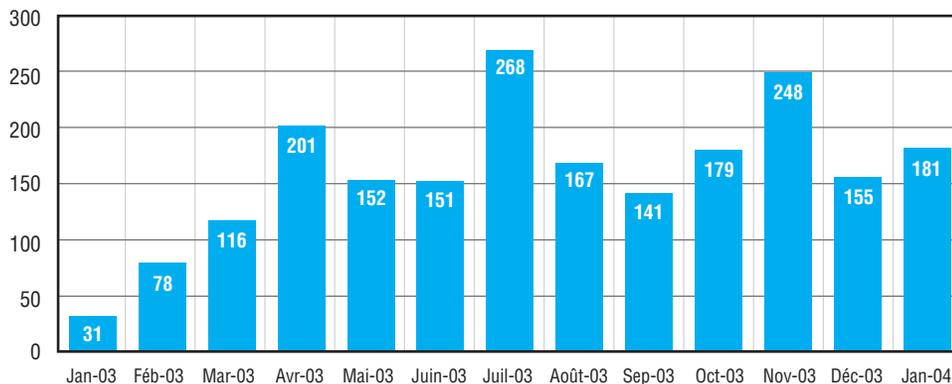


1.2.5. Contenu



Le graphique ci-dessus indique les unités de contenu nouveau chargées dans les communautés. Un niveau constant de 200 à 250 unités de contenu par mois indique également un niveau constant de participation au sein des communautés.

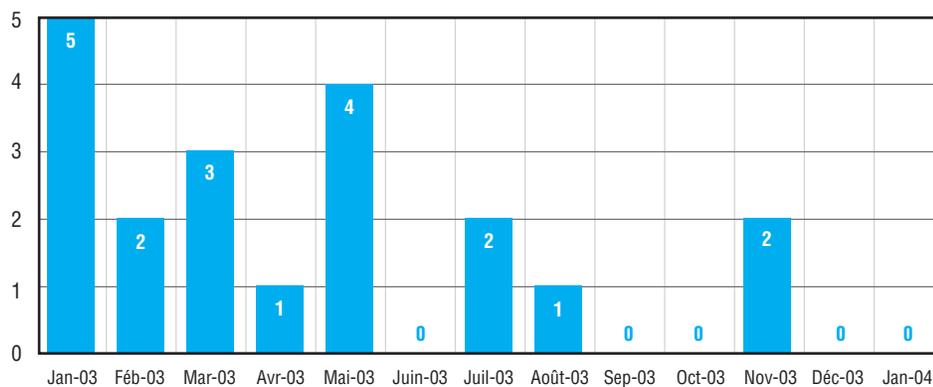
1.2.6. Membres – nouveau



Le nombre total des membres inscrits dans 1 ou plusieurs communautés virtuelles est de 2 068.

Le nombre total de membres actifs dans les communautés virtuelles est de 3 855.

1.2.7. Communautés – nouveau



Pendant l'année, 20 communautés virtuelles ont été établies.

1.3. Rapport d'activités des communautés virtuelles du Cedefop

Date	Membres - nouveau	Communities - nouveau	Contenu	Pages visualisés - total
Janv. 2003	31	5	139	5 127
Fév. 2003	78	2	158	13 653
Mars 2003	116	3	282	20 354
Avril 2003	201	1	234	23 236
Mai 2003	152	4	236	31 849
Juin 2003	151	0	291	30 430
Juil. 2003	268	2	217	34 772
Août 2003	167	1	244	26 775
Sept. 2003	141	0	275	33 643
Oct. 2003	179	0	370	17 622
Nov. 2003	248	2	375	45 066
Déc. 2003	155	0	285	33 429
Janv. 2004	181	0	210	46 111
TOTAL	2 068	20	3 316	362 067

1.4. Activités du Village européen de la formation en 2003

	2002	2003
Nombre d'inscrits sur le site du Village (répartition en UE et EEE, et futurs États membres)	total de 29 620	40 173
Nombre de mouvements (<i>hits</i>) avec réponse pour l'ensemble du site	13 912 668	15 252 318
Nombre de pages visualisées	2 929 144	2 529 687
Nombre de documents visualisés	1 748 060	1 500 417
Nombre de visites	340 722	502 943
Nombre moyen de mouvements (<i>hits</i>) par jour	38 012	41 673
Nombre moyen de pages visualisées par jour	8 003	6 174
Nombre moyen de visites par jour	930	1 374

1.5. Activités du site web du Cedefop en 2003

	2002	2003
Nombre de mouvements (<i>hits</i>) avec réponse pour l'ensemble du site (graph. 1.1.1.)	9 459 340	20 323 484
Nombre de pages visualisées	1 130 124	1 927 103
Nombre de visites (graph. 1.2.4.)	441 988	974 967
Nombre moyen de mouvements (<i>hits</i>) par jour (graph. 1.1.2.)	25 845	55 680
Nombre moyen de pages visualisées par jour	3 087	5 279
Nombre moyen de visites par jour	1 207	2 671

1.6. Glossaire

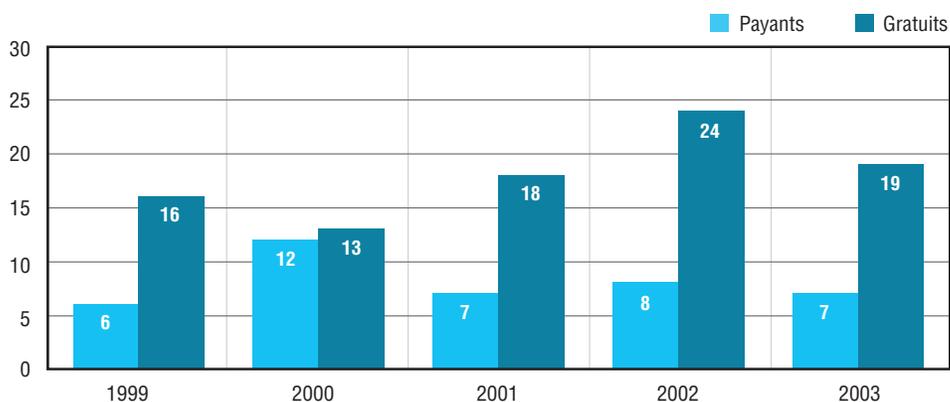
Mouvement (<i>hit</i>)	Toute action sur le site, par exemple lorsqu'un utilisateur visualise une page ou télécharge un fichier.
Page visualisée	Appelée aussi «impression de page». Seulement accès à des pages HTML (l'accès aux documents non-HTML n'est pas comptabilisé).
Session d'utilisateur	Une session d'activité (tout mouvement) pour l'utilisateur d'un site. Un utilisateur est identifié de façon unique par adresse IP ou <i>cookie</i> . Par défaut, une session d'utilisateur est terminée lorsqu'un utilisateur est inactif pendant plus de 30 minutes. Cette durée peut être modifiée à partir de «General panel» dans le menu «Options», «Web Log Analysis Dialog». Synonyme: visite.
Visite	Communément appelée «session d'utilisateur». Ensemble des activités pour l'utilisateur d'un site.

Indicateurs sur les publications

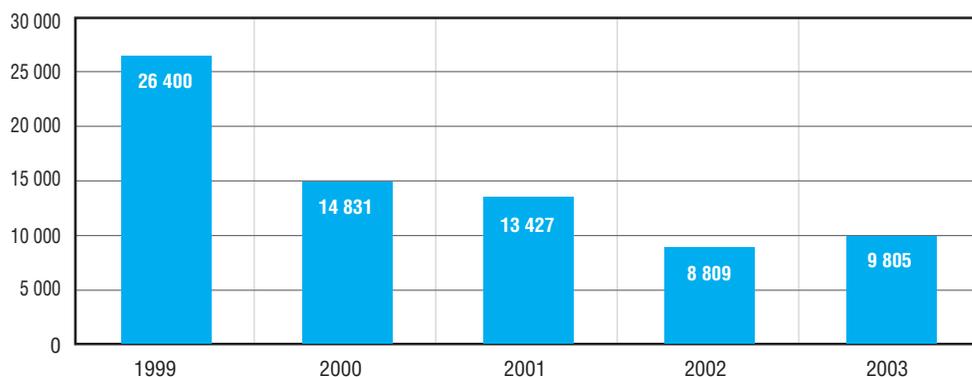
1.7. Activités de publication en 2003 – récapitulatif

	2002	2003
Nombre de titres publiés (hors périodiques) – payants (graph. 2.1.1)	8	7
Nombre de titres publiés (hors périodiques) – gratuits (graph. 2.1.1)	24	19
Publications gratuites (nombre d'exemplaires distribués sur demande) (graph. 2.1.2.)	8 809	9 805
Abonnements à la <i>Revue européenne</i> « <i>Formation professionnelle</i> » (gratuits/payants) (graph. 2.1.3.)	2 604	2 346
Abonnements à <i>Cedefop Info</i> (par langue) (graph. 2.1.4.)	8 521	8 523

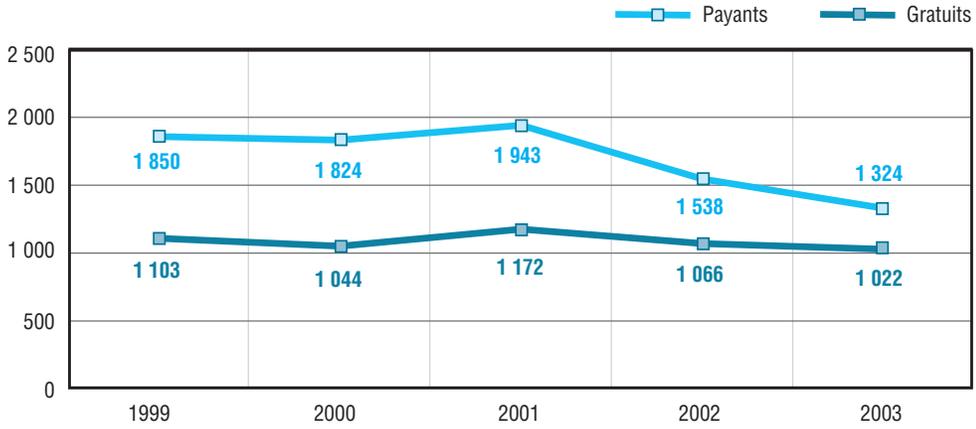
1.7.1. Nombre de titres publiés (hors périodiques)



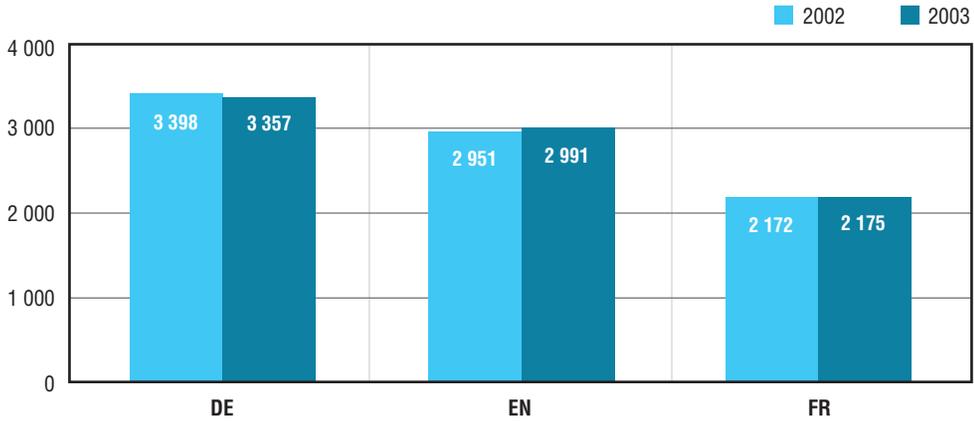
1.7.2. Publications gratuites (nombre d'exemplaires distribués)



1.7.3. Abonnements à la Revue européenne «Formation professionnelle»



1.7.4. Abonnements à Cedefop Info (par langue)

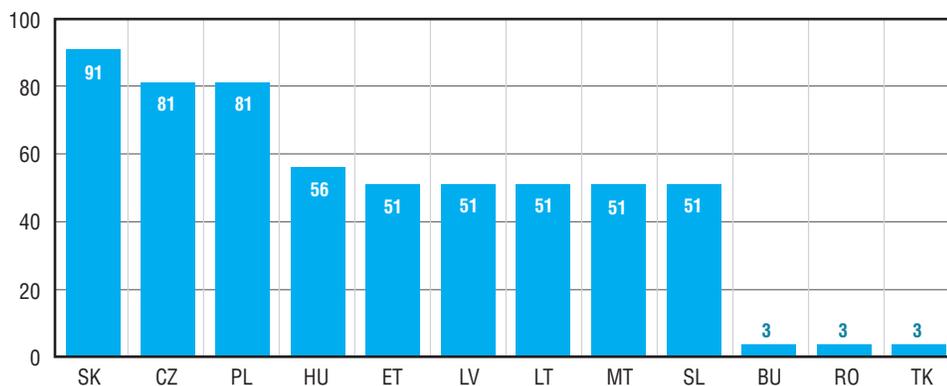
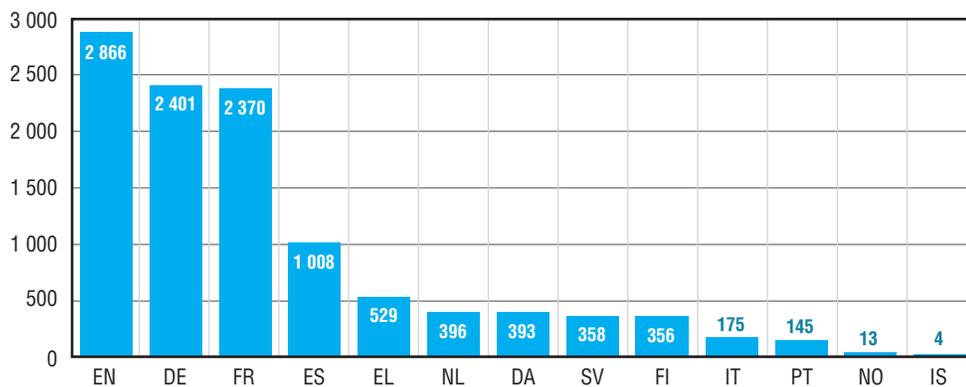


1.8. Titres traduits en 2003

(* Langue source)

Programme de travail 2003		EN*, DE, FR, EL
Rapport annuel 2002		EN*, DE, FR
Priorités à moyen terme		EN*, EL
Réglementation financière du Cedefop et modalités d'exécution		EN*, DE, EL, FR
Revue européenne «Formation professionnelle» – n° 27, 28, 29		DE, EN, ES, FR
Cedefop Info – numéros 1, 2 et 3/2003		DE, EN, FR
Agora IX		EN, PT
Agora X		DE, EN, IT
Agora XI		DE, EL, EN, FR
Agora XII		DE, EN, EL
Agora XIII		DE
Agora XV (rapport)		DE*, EN, EL, FR
Agora XVIII (rapport)		EL*, DE, EN, FR
Rapports de l'OCDE sur les politiques d'information, d'orientation et de conseil:	Grèce Islande Italie Suède Portugal Luxembourg Belgique Rapport de synthèse	EL*, EN, FR; EN*, FR; IT*, EN, FR; EN*, FR PT*, EN, FR; FR*, EN FR/NL*, EN (en cours); FR*, EN
Innovationen zur Integration von gering qualifizierten in das lebensbegleitende Lernen und in den Arbeitsmarkt		DE*, EL
L'éducation et la formation tout au long de la vie: l'avis des citoyens		EN*, DE, FR
Relever le défi des organisations apprenantes – vol. I et II		EN*, FR
Terminologie de la politique de formation professionnelle – Glossaire multilingue pour une Europe élargie		DE, EN, FR, CZ, HU, PO
Thesaurus européen de la formation		DA, FI, NL SV (en cours)
Apprendre pour l'emploi – Synopsis – 2 ^e Rapport sur les politiques de formation et d'enseignement professionnels en Europe		EN*, DA, DE, EN, ES, FI, FR, IT, NL, PT, SV, CS, ET, HU, LT, LV, MT, PL, SK, SL
Le système de formation et d'enseignement professionnels en Italie – Une brève description		IT*, DE, EN, FR
Contributions to Research Report		DE*, EN
Early recognition of skill requirements in Europe – Documents de conférence (en diverses langues)		EN

1.8.1. Demandes de traduction en 2003 (pages)



1.9. Titres publiés en 2003

EN	Perspectives for European e-learning businesses
ES	La internacionalización y las nuevas cualificaciones necesarias en la pequeña empresa europea
FR	Internationalisation et évolution des besoins en compétences dans les petites entreprises européennes
EL	Καινοτομίες για την ένταξη ανειδίκευτων εργαζομένων στη διά βίου μάθηση και στην αγορά εργασίας
FR	Construire la société de la connaissance
EN	Future education: learning the future
EN	Quality of agricultural products and protection of the environment: training, knowledge dissemination and certification
EN	Facing up to the learning organisation challenge
EN	Early identification of skill needs in Europe
EN	EDEX. Educational expansion and labour market
EN	Internationalisation and changing skill needs in European small firms
EL	Ευρωπαϊκά πληροφοριακά κέντρα στην Ελλάδα
EN	Work programme 2003
DE	Arbeitsprogramm 2003
FR	Programme de travail 2003
EN	Medium-term priorities 2003-06
DE	Mittelfristige Prioritäten 2003-06
FR	Priorités à moyen terme 2003-06
EL	Μεσοπρόθεσμες προτεραιότητες 2003-06
EN	Key figures on vocational education and training

EN	Lifelong learning: citizens' views
DE	Lebenslanges Lernen: die Einstellungen der Bürger
FR	L'éducation et la formation tout au long de la vie: l'avis des citoyens
EN	Annual report 2002
DE	Jahresbericht 2002
FR	Rapport annuel 2002
EN	Learning for employment
DE	Beschäftigung durch Ausbildung
FR	Apprendre pour l'emploi
IT	Apprendere per l'occupazione
DE	Agora X
EN	Agora X
IT	Agora X
DE	Das Berufsbildungssystem in Griechenland
EN	Vocational education and training in Greece
FR	Le système de formation et d'enseignement professionnels en Grèce
ES	Ágora XII
FR	Agora XII
EN	Agora XII
DE	Agora XII
EL	Αγορά 12
ES	Ágora IX
DE	Agora IX
EN	Agora IX
PT	Agora IX
ES	Ágora VII
DA	Agora VII
DE	Agora VII
FR	Agora VII
EN	Agora VII
EL	Αγορά 7
IT	Sistema di istruzione e formazione professionale in Italia

EN	The vocational education and training system in Italy
DE	Das Berufsbildungssystem in Italien
FR	Le système de formation et d'enseignement professionnels en Italie
PT	Agora XI
FR	Agora XI
EN	Agora XI
DE	Agora XI
EN	Vocational education and training in Iceland
EN	Vocational education and training in the Netherlands
EN	The financing of vocational education and training in Greece
EN	The challenge of e-learning in small enterprises
EN	Lifelong learning bibliography: a European VET perspective
EN	Vocational education and training in the Netherlands
EN	Vocational education and training in Luxembourg

ANNEXE 2

Ressources humaines

Situation du personnel au 31 décembre 2003

Le tableau des effectifs comprend 83 postes.

Au 31 décembre 2003, le Centre employait 79 personnes sur la base du tableau des effectifs suivant:

34	agents de catégorie A	dont 13 fonctionnaires et 21 temporaires (6 sur contrat à durée indéterminée),
18	agents de catégorie B	dont 4 fonctionnaires et 14 temporaires (10 sur contrat à durée indéterminée),
24	agents de catégorie C	dont 10 fonctionnaires et 14 temporaires (11 sur contrat à durée indéterminée),
3	agents de catégorie D	dont 1 fonctionnaire et 2 temporaires (sur contrat à durée indéterminée)
Sur un total de 51 agents temporaires,		29 sont employés sur la base de contrats à durée indéterminée et 22 sur la base de contrats à durée déterminée.
Parmi les 28 fonctionnaires,		14 faisaient partie du personnel du Centre à Berlin et 14 ont été recrutés à Thessalonique par transfert de la Commission ou d'autres institutions.
À ces effectifs s'ajoutent		6 agents auxiliaires, 19 agents locaux, 9 experts nationaux détachés et 7 stagiaires (6 à Thessalonique et 1 au bureau de Bruxelles).

Le Centre a signé:

- 9 contrats de service: médecin-conseil (1 médecin présent deux après-midi par semaine), service informatique (5 personnes), relations publiques (1 personne), documentation et bibliothèque (2 personnes), garderie (1 personne);
- 12 contrats d'agent intérimaire: visites d'étude (2 personnes), médias électroniques (2 personnes), service juridique et gestion des contrats (1 personne), assistance aux experts (2 personnes), administration (1 personne), service financier

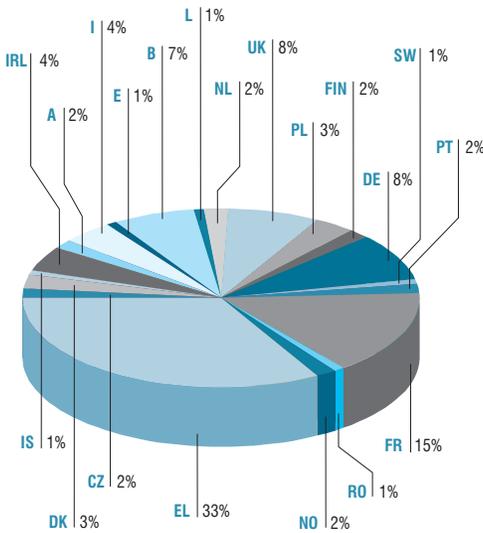
(2 personnes), traduction et service des publications (1 personne), KMS (1 personne).

En outre, un contrat de service spécifique prévoit un ou deux gardes selon les besoins, à la disposition du Centre 24 heures sur 24, avec trois relèves.

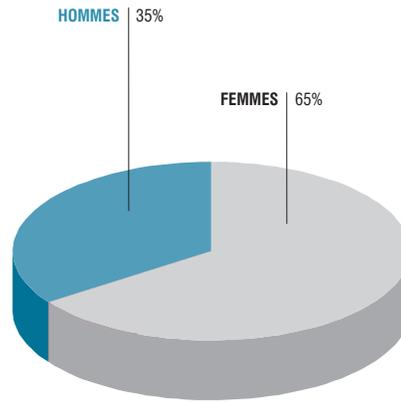
Au 31 décembre 2003, 111 membres du personnel étaient en activité au Centre, car 1 personne était en CCP et 1 autre en détachement durant les six premiers mois.

La composition du personnel peut se refléter de différentes manières:

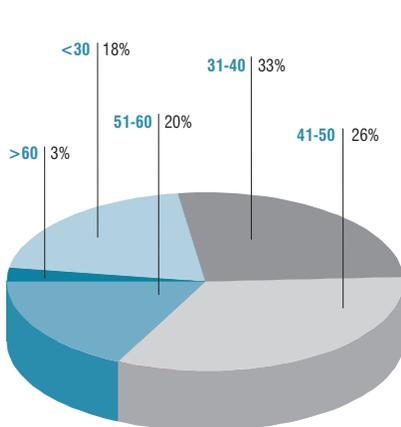
Par nationalité



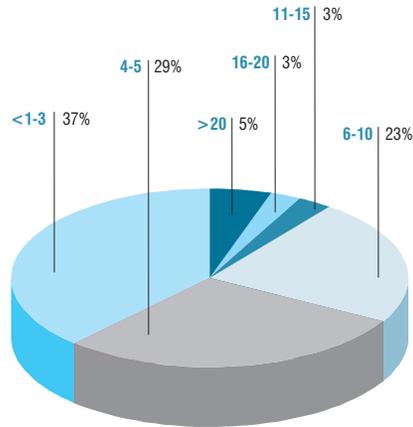
Par sexe



Par âge



Par ancienneté de service au Cedefop



ANNEXE 3

Répartition du personnel par aire d'activités ⁽¹⁾ en 2003

1. Direction

Johan van Rens, *directeur*

Stavros Stavrou, *directeur adjoint*

Werner P. Herrmann, *conseiller principal*

Colin Mc Cullough, *assistant*

Ginette Manderscheid, *assistante de la direction*

Michèle Boucouvala-Ketterer, *secrétaire*

Christine Sonzogni, *secrétaire*

Comité du personnel

Mara Brugia, *présidente*

David Crabbe, *président adjoint*

Theodoros Abazis

Josephina Kiorpelidou

Anne Waniart

2. Aire A: développer la recherche

Coordinateur de l'aire:

Manfred Tessaring

2.1. Coopération dans la recherche –

Mette-Beyer Paulsen, Barry Nyhan, Manfred Tessaring, Petr Vicenik, Norbert Wollschläger

2.2. Rapports sur la recherche –

Pascaline Descy, Manfred Tessaring

2.3. Revue européenne «Formation professionnelle» –

Éric Fries-Guggenheim

2.4. Agora Thessaloniki – Norbert Wollschläger

Secrétaires: Gundula Bock, Titane Delaey, Béatrice Herpin, Rauni-Helena Puurunen, Marena Zoppi

3. Aire B: élaborer des rapports et faciliter une approche concertée

Coordinatrice de l'aire:

Mara Brugia

3.1. Rapports dans le cadre du KMS (Knowledge Management System)

– Michael Adams, Sylvie Bousquet, Pascaline Descy, Sarah Elson-Rogers, Corinna Frey, Anne-France Mossoux, Éric Fries-Guggenheim, Julie Murray, Dora Stéfansdottir, Eleonora Waltraud Schmid

3.2. Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie –

Mara Brugia, Sarah Elson-Rogers, Anne-France Mossoux, Colin Mc Cullough, Burkart Sellin, Dora Stéfansdottir, Jennifer Wannan

3.3. Exemples choisis de bonnes pratiques –

Michael Adams, Mara Brugia, Colin Mc Cullough

3.4. Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP –

Tina Bertzeletou, Mette-

(¹) Un même nom figurera plusieurs fois dans la liste si la personne est engagée dans plus d'un projet.

Beyer Paulsen, Mara Brugia,
Burkart Sellin, Philippe Tissot,
Jennifer Wannan

Secrétaires: Marise Alberts, Gundi
Bock, Agnieszka Kunat, Yvonne
Noutsia, Christine Nychas,
Caroline White.

4. Aire C: échanges et soutien aux partenaires

Coordinatrice de l'aire:
Marie-Jeanne Maurage

- 4.1. Programme de visites d'étude LDV
II – Marie-Jeanne Maurage,
Giorgos Kostakis
- 4.2. Intégration des pays candidats –
Raluca Brinza
- 4.3. Assistance et service aux
partenaires – Thomas Janson,
Bodil Ullestad Lovas

Secrétaires: Maria Berkat, Alessia de
Martino, Stéphanie Wehrheim

5. Aire D: information, communication et diffusion

Coordinateur de l'aire:
Steve Bainbridge – Marc Willem
(mai 2003)

- 5.1. Publications et diffusion – Michael
Adams, Steve Bainbridge, David
Bond, Sylvie Bousquet, Alison
Clark, David Crabbe, Anna-Grethe
Dolberg Schomburg, Isabel
Dreyer, Ioanna Nezi, Corinna Frey,
Michalis Tanakidis, Philippe Tissot,
Amaryllis Weiler-Vassilikioti,
Norbert Wollschläger, Marieke
Zwanink
- 5.2. Accroître la visibilité et l'utilisation
du Village européen de la formation

– Theodoros Abazis, John
Karamanis, Stella Papargeris,
Nancy Toussaint

- 5.3. Banques de données et ReferNet
dans le cadre du KMS – Bettina
Brenner, Carlos da Cruz, Prisca
Giordani, Adriano Graziosi, Maïte
Santos, Anne Waniart, Marc
Willem

Secrétaires et agents locaux:

Marise Alberts, Stephen Andrews,
Joanne Basiakou, Madeleine
Cazals, Zacharoula Fotopoulou,
Herma Hayes, Vania Kanakoglou,
Mary Karagiozopoulou, Maria
Karamanoli, Liisa Kelloniemi,
Danai Kosmidou, Maria
Nikolaidou, Peter Seifert, Eva
Smirli, Annie Tsaika, Ismini
Vouyouka, Dagmar Wolny

6. Aire E: administration, équipements et ressources

Administration

Niall McHale, *chef de l'administration*
Trine Pedersen, *coordinatrice de la
formation*

Effie Nabhan, *affaires sociales*
Sophie Belin, *secrétaire*
Ekaterina Tzolas, *secrétaire*

Service financier

Hélène Hamers, *responsable du
service*
Kalliope Dovas, *régisseur d'avances*
Athanasia Kalpakidi, *comptable*
Philippe Joureau, *comptable adjoint*

**Service juridique et gestion des
contrats**

Pavlos Longinidis, *responsable du
service*
Bernadette Mouffe, *assistante*
Alessandra Cerutti, *assistante*

Services techniquesService de conférences

Vassilis Boucouvalas, *assistance technique*

Despo Mourmouris, *service de conférences*

Gestion de l'inventaire, maintenance et services de sécurité

Bernard Gayraud, *maintenance*

Alexis Papadopoulos, *gestion de l'inventaire*

EDMS, courrier, standardistes et chauffeurs

Lia Chatzitheodorou, *standardiste*

Dimitris Dimakopoulos, *chauffeur*

Josephina Kiorpelidou, *EDMS (service de gestion électronique des données)*

Anastassios Markoglou, *service du courrier*

Théodoridis Théodoros, *standardiste*

Restaurant

Aris Deliopoulos, *cuisinier*

Dimitris Nikolaïdis, *responsable de la cafétéria*

Dimitris Tanis, *cuisinier*

Garderie

Martha Kyparissa

Sarka Zaveska-Deligianni

Service informatique

Lazaros Tossounidis, *responsable du service*

Spyros Antoniou, *spécialiste des communications*

Isabelle Thomas-Kollias, *coordinatrice Fibus*

Théodoros Sakellariou, *administrateur de système*

Chryssa Zekou, *secrétaire*

ANNEXE 4

Membres du Conseil d'administration

1. Membres participant au Bureau

MEMBRE	ADRESSE	TÉL. / FAX/E-MAIL
Président / Représentant des gouvernements M. Peter Thiele	Bundesministerium für Bildung und Forschung Referat 111 Heinemannstr. 2 D-53175 BONN	Tél. (49-1888) 57 21 26 Fax (49-1888) 578 21 09 ou 57 36 03 peter.thiele@bmbf.bund.de Correspondance en: DE
Vice-présidente Représentant des organisations de travailleurs M ^{me} Lise Skanting	Dansk Arbejdsgiverforening Vester Voldgade 113 DK-1790 KOBENHAVN V	Tél. (45-33) 38 93 88 Fax (45-33) 93 08 42 lsk@da.dk Correspondance en: EN
Vice-présidente Employee organisations' representatives M. Peter Rigney	Irish Congress of Trade Unions 31-32 Parnell Square IRL-DUBLIN 1	Tél. (353-1) 88 97 750 Fax (353-1) 88 72 012 peter.rigney@ictu.ie Correspondance en: EN
Vice-président Commission Européenne M. Otto Dibelius	Commission Européenne DG Éducation et culture Conseiller principal Bureau VM2-9/52 B-1049 BRUXELLES	Tél. (32-2) 295 41 35 Fax (32-2) 299 82 33 otto.dibelius@cec.eu.int Correspondance en: DE
Représentante des gouvernements M ^{me} Franki Ord	Joint International Unit Department for Education and Skills RM C579 Caxton House - Tothill Street UK-SW1H 9NA LONDON	Tél. (44-207) 340 44 84 Fax (44-207) 340 44 92 franki.ord@dfes.gsi.gov.uk Correspondance en: EN
Commission Européenne M. Gordon Clark	Commission Européenne DG Éducation et culture Chef de l'unité B1 Bureau B7-5/42 B-1049 BRUXELLES	Tél. (32-2) 296 29 29 Fax (32-2) 295 78 30 gordon.clark@cec.eu.int Correspondance en: EN
Commission Européenne M ^{me} Eleni Spachis	Commission Européenne DG Éducation et culture Bureau B7-5/23 B-1049 BRUXELLES	Tél. (32-2) 295 75 62 Fax (32-2) 295 78 30 eleni.spachis@cec.eu.int Correspondance en: EN

MEMBRE	ADRESSE	TÉL. / FAX / E-MAIL
Observatrice M ^{me} Kristrun Isaksdottir	Ministry of Education, Science and Culture Division of Curriculum Planning Solvholsgata 4 IS-150 REYKJAVIK	Tél. (354) 545 95 00 Fax (354)560 30 68 kristrun.isaksdottir@mrn.stjr.is Correspondance en: EN
Observateur M. Joël Decaillon	Confédération Européenne des Syndicats 5, boulevard du Roi Albert II B-1210 BRUXELLES	Tél. (32-2) 224 04 47 Fax (32-2) 224 04 54/55 jdecaillon@etuc.org Correspondance en: FR
Observateur M ^{me} Jeanne Schmitt	UNICE Avenue de Cortenbergh, 168 B-1000 BRUXELLES	Tél. (32-2) 237 65 37 Fax (32-2) 231 14 45 js@unice.be Correspondance en: EN, FR

2. Représentant des gouvernements

Décision du Conseil du 6 mars 2003 (JO C 64 du 18.3.2003)

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
B			
DK	Undervisningsministeriet Uddannelsesstyrelsen H.C. Andersen Boulevard 43 DK-DENMARK-1553 KOBENHAVN V	M. Villy Hovard Pedersen villy.hovard.pedersen@uvm.dk Correspondance en: EN	Tél. (45-33) 92 50 00 (direct line: 92 57 29) Fax (45-33) 92 56 59
D	Bundesministerium für Bildung und Forschung Referat 111 Heinemannstr. 2 D-53175 BONN	M. Peter Thiele Président Peter.Thiele@BMBF.BUND.DE Correspondance en: DE	Tél. (49-1888) 57 21 26 Fax (49-1888) 57 821 09 ou 57 36 03
EL	Formation professionnelle S.A. Tatoïou 125 & Lyra 140 GR-14564, Nea Kifisia – ATHENS	M. George Katrougalos gkatr@compulink.gr Correspondance en: EN	Tél. (30-210) 620 54 68 Fax (30-210) 624 53 29

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
E	Instituto Nacional de Empleo INEM Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales Calle Condesa de Venadito, 9 E-28027 MADRID	M ^{me} Dolores Gomez Penades Décision du Conseil du 27.03.2003 (JO C 92 du 17.04.2003) mgomez.penades@inem.es Correspondance en: FR	Tél. (34-91) 58 59 755 Fax (34-91) 58 59 761
F	Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité Délégation à l'emploi et à la formation professionnelle 7, square Max Hymans F-75015 PARIS	M. Pierre Le Douaron pierre.le-douaron@dgefp. travail.gouv.fr Correspondance en: FR	Tél. (33-1) 44 38 31 21 Fax (33-1) 44 38 34 08
IRL	FÁS -Training & Employment Authority P.O. Box 456 27-33, Upper Baggot Street IRL-DUBLIN 4	M. Eamonn Darcy Eamonn.Darcy@fas.ie Correspondance en: EN	Tél. (353-1) 60 70 720 Fax (353-1) 60 70 631
I	Ufficio Centrale Orientamento E formazione professionale Dei Lavoratori (UCOFPL) Ministero del Lavoro della Previdenza sociale Via Fornovo, 8 – I-00192, ROMA	M ^{me} Aviana Bulgarelli segreteria@minwelfare.it Correspondance en: EN	Tél. (39-06) 36 75 47 60 Fax (39-06) 322 23 58
L	Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports 29, rue Aldringen L-2926 LUXEMBOURG	M. Gilles Estgen estgen@men.lu Correspondance en: FR	Tél. (352) 47 85 257 Fax (352) 47 85 130
NL	Ministerie van Onderwijs, Cultuur en Wetenschappen Directie Beroepsonderwijs IPC 2150 Postbus 16375 – Rijnstraat 50 NL-2515 XP DEN HAAG	M ^{me} Rinette Julicher Décision du Conseil du 22.09.2003 22 juillet 2003 (JO C 186 du 06.08.2003) c.h.m.julicher@minocw.nl Correspondance en: EN	Tél. (31-70) 412 31 43 Fax (31-70) 412 26 99
A	Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Kultur Leiter der Abteilung II/7 Minoritenplatz 5 –	M. Peter Kreiml peter.kreiml@bmbwk.gv.at Correspondance en: DE A-1014 VIENNA	Tél. (43-1) 531 20 43 39 Fax (43-1) 531 20 81 43 39
P	INOFOR Instituto para a Inovação na Formação Rua Soeira Pereira Gomes, n° 7 Edifício América, sala 29 - 2° andar P-1600-196 LISBOA	M. José Carlos Frias Gomes Décision du Conseil du 26.04.2003 (JO C 100 du 26.04.2003) frias.gomes@inofor.gov.pt Correspondance en: DE	Tél. (351-217) 94 62 03 Fax (351-217) 94 62 20

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
FIN	Ministry of Education P.O. Box 29 Meritullinkatu 10 FIN-000230 Government HELSINKI	M ^{me} Eija Alhojärvi Eija.alhojarvi@minedu.fi Contact: Ms Tarja Riihimäki tarja.riihimaki@minedu.fi Correspondance en: EN	Tél. (358-9) 16 07 73 08 Fax (358-9) 16 07 69 84
S	Ministry of Education & Science Drottninggatan 16 S-10333 STOCKHOLM	M ^{me} Carina Lindén carina.linden@education.ministry.se Correspondance en: EN	Tél. (46) 84 05 17 88 Fax (46) 87 23 17 34
UK	Joint International Unit - Department for Education and Skills RM C579 Caxton House - Tothill Street UK-SW1H 9NA LONDON	M ^{me} Franki Ord franki.ord@dfes.gsi.gov.uk Correspondance en: EN	Tél. (44-207) 340 44 84 Fax (44-207) 340 44 92

3. Représentants des organisations de travailleurs

Décision du Conseil du 6 mars 2003 (JO C 64 du 18.3.2003)

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
B			
DK	LO-Landsorganisationen i Danmark Danish Confederation of Trade Unions Islands Brygge 32D Box 340 – DK-2300 Kopenhagen S	M ^{me} Astrid Dahl Astrid.Dahl@lo.dk Correspondance en: EN	Tél. (45) 35 24 60 00 Fax (45) 35 24 63 00
D	DGB - Deutscher Gewerkschaftsbund Henriette-Herz-Platz 2 DE-10178 BERLIN	M. Jochen Laux jochen.laux@bundesvorstand.dgb.de Correspondance en: DE	Tél. (49-30) 24 06 03 82 Fax (49-30) 24 06 04 10/266
EL	G.S.E.E. Paralia Avlidas GR-34100 Avlida ou Av. Gén. Eisenhower, 104 B-1030 BRUXELLES	M. Georgios Dassis Georges.dassis@euronet.be gdassis@hol.gr Correspondance en: FR	Grèce: Tél. (30) 29 77 21 97 20 Fax (30) 22 10 34 551 Belgique: Tél. (32-2) 216 78 82 Fax (32-2) 216 46 13
E	UGT c/ Hortaleza 88 E-28004 MADRID	M ^{me} Mar Rodríguez Torres tmunoz@cec.ugt.org Correspondance en: FR	Tél. (34-915) 89 76 84 Fax (34-915) 89 77 18

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL./ FAX
F	F.O. - Force Ouvrière Avenue du Maine 141 F-75680 PARIS CEDEX 14	M. Jean-Claude Quentin jean-claude.quentin@force-ouvriere.fr Correspondance en: FR	Tél. (33-1) 40 52 84 07 Fax (33-1) 40 52 84 08
IRL	Irish Congress of Trade Unions 31-32, Parnell Square IRL-DUBLIN 1	M. Peter Rigney Vice-président peter.rigney@ictu.ie Correspondance en: EN	Tél. (353-1) 889 77 50 Fax (353-1) 887 20 12
I	CGIL Via Po, 21 I-00198 ROMA	M. Pietro Gelardi gelardi.studi@cisl.it Correspondance en: FR	Tél. (39) 06 84 731
L	LCGB 12, rue du Château L-5516 Remich LUXEMBOURG	M. Nico Hoffman n.hoffman@ifes.lu Correspondance en: FR	Tél. (352) 266 61 31 Fax (352) 266 99 352
NL	CNV - Christelijk Nationaal Vakverbond Postbus 327 - 3990 GC Houten Prins Bernhardweg 69 NL-3991 DE HOUTEN	M. Bart Bruggeman a.bruggeman@cnv.net Correspondance en: EN	Tél. (31-30) 634 83 48 Fax (31-30) 634 82 00
A	ÖGB - Österreichischer Gewerkschaftsbund Hohenstaufengasse 10-12 A-1010 VIENNA	M. Alexander Prischl alexander.prischl@oegb.or.at Correspondance en: DE	Tél. (43-1) 53 44 44 66/7 Fax (43-1) 53 44 44 01
P	CGTP-IN Rua Victor Cordon, 1 P-1249-102 LISBOA	M. Augusto Praça helena.dias@cgtp.pt Correspondance en: EN	Tél. (351-213) 23 66 30 Fax (351-213) 23 66 98
FIN	SAK Hakaniemenranta 1 FIN-00930 HELSINKI	M. Jari-Pekka Jyrkanne jari-pekka.jyrkanne@sak.fi Correspondance en: EN	Tél. (358-9) 772 14 32 Fax (358-9) 772 14 47
S	TCO Sweden Linnégatan, 14 S-11494 STOCKHOLM	M ^{me} Jessica Mann jessica.mann@tco.se Correspondance en: EN	Tél. (46-8) 782 91 29 Fax (46-8) 782 93 10
UK	TUC - Trade Union Congress Congress House Great Russell Street UK WCAB 3LS LONDON	M. Paul Mackney pmackney@natfhe.org.uk Correspondance en: EN	Tél. (44-207) 636 40 30 Fax (44-207) 636 06 32

4. Représentants des organisations d'employeurs

Décision du Conseil du 6 mars 2003 (JO C 64 du 18.3.2003)

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
B	F.E.D.I.S. Ñue Saint-Bernard 60 B-1060 BRUXELLES	M. Alfons de Vadder ad@fedis.be Correspondance en: FR	Tél. (32-2) 537 30 60 Fax (32-2) 539 40 26
DK	Dansk Arbejdsgiverforening Vester Voldgade 113 DK-1709 KØBENHAVN V	M ^{me} Lise Skanting Vice-présidente lisk@da.dk Correspondance en: EN	Tél. (45-33) 38 93 88 Fax (45-33) 93 08 42
D	Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände Haus der Deutschen Wirtschaft Breite Strasse 29, D-10178 BERLIN	M ^{me} Barbara Dorn b.dorn@bda-online.de Correspondance en: DE	Tél. (49-30) 20 33 17 01 Fax (49-30) 20 33 27 02/2705
EL	Titan Cement Company SA 22 A Halkidos Street GR-11143 ATHENS	M. Evangelos Boumis edb@titan.gr Correspondance en: FR	Tél. (30-210) 259 11 23 or 259 58 95 Fax (30-210) 259 11 83
E	CEOE - Confederación Española de Organizaciones Empresariales Diego de León 50 E-28006 MADRID	M. Juan Maria Menéndez-Valdés Álvarez menendez@ceoe.es Correspondance en: EN	Tél. (34-91) 566 34 00 Fax (34-91) 411 19 82
F	MEDEF - Mouvement des Entreprises de France Av. Pierre 1 ^{er} de Serbie 31 F-75784 PARIS Cedex 16	M. Alain Dumont adumont@medef.fr M. Patrick Brunier pbrunier@medef.fr Correspondance en: FR	For M.. Brunier: Tél. (33-1) 53 67 72 23 Fax (33-1) 47 23 47 32
IRL	European Centre of Entreprises with Public Participation and of Enterprises of General Economic Interest (CEEP Ireland) FAS Training Centre Wyattville road, Loughlingstown Dun Laoghaire, CO. DUBLIN – Ireland	M. Pat O'Toole pat.otoole@fas.ie Correspondance en: EN	Tél. (353-1) 272 03 04 Fax (353-1) 272 03 17
I			

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL./ FAX
L	Chambre des Métiers du Grand Duché du Luxembourg BP 1604 Circuit de la Foire Internationale 2 L-1016 LUXEMBOURG	M. Ted Mathgen Direction@chambre-des-metiers.lu Correspondance en: FR	Tél. (352) 426 767 Fax (352) 426 787
NL	Hennipdreef 5 NL-2761 BA ZEVENHUIZEN	M. Jan Boersma compabel@globalxs.nl Correspondance en: EN	Tél. (31-01) 81 63 33 85 Fax (31-01) 80 63 49 25
A	Industriellenvereinigung Schwarzenbergplatz 4 A-1031 WIEN	M. Gerhard Riemer g.riemer@iv-net.at Correspondance en: DE	Tél. (43-1) 711 35 23 60 Fax (43-1) 711 35 29 22
P	Direcção de recursos humanos Transtejo - transportes Tejo SA Rua do Ouro 181 - 4º andar P-1100 LISBOA	M. José Sanchez Ramirez jose.ramirez@clix.pt Correspondance en: FR	Tél. (351) 218 82 03 43/4 Fax (351) 218 87 904 ou 88 20 365
FIN	TT - Confederation of Finish Industry and Employers Eteläranta 10 FIN-00130 HELSINKI	M. Manu Altonen manu.altonen@tt.fi Correspondance en: EN	Tél. (358-9) 68 68 22 32 Fax (358-9) 68 68 22 85
S	Almega Blasieholmsg. 5 Box 16105 – S-10322 STOCKHOLM S-10322 STOCKHOLM	M. Gert Assermark Gert.Assermark@almega.se Correspondance en: EN	Tél. (46-8) 762 69 77 Fax (46-8) 762 68 49
UK	CBI - Confederation of British Industry Centre Point 103, New Oxford Street UK-WC1A IDU LONDON	M ^{me} Margaret Murray Margaret_Murray@cbi.org.uk Correspondance en: EN	Tél. (44-207) 379 74 00 Fax (44-207) 240 82 87

5. Représentants de la Commission européenne

Communication JO C 88 du 25.3.2000

RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL./ FAX/E-MAIL
M. Klaus van der Pas Directeur général	DG Éducation et culture Commission européenne Bureau VMA 6/34 200, rue de la Loi, B-1049 BRUSSELS	Tél. (32-2) 296 83 08 ou 299 66 70 Correspondance en: EN
M. Otto Dibelius Vice-président – Conseiller principal	DG Éducation et culture Commission européenne B7 - 08/57 Bureau VM2-9/52 200, rue de la Loi, B-1049 BRUSSELS	Tél. (32-2) 295 41 35 Fax (32-2) 295 78 30 ou 299 53 25 otto.dibelius@cec.eu.int Correspondance en: EN
M. Gordon Clark	DG Éducation et culture Chef d'Unité B1 – Commission européenne Bureau B7-5/42 200, rue de la Loi, B-1049 BRUSSELS	Tél. (32-2) 296 29 29 Fax (32-2) 295 78 30 gordon.clark@cec.eu.int Correspondance en: EN
M ^{me} Eleni Spachis	DG Éducation et culture Commission européenne Bureau B7-5/23 200, rue de la Loi, B-1049 BRUSSELS	Tél. (32-2) 295 75 62 Fax (32-2) 295 78 30 eleni.spachis@cec.eu.int Correspondance en: EN

6. Observateurs

PAYS	ADRESSE	RESPONSABLE / E-MAIL	TÉL. / FAX
B	UNICE Avenue de Cortenbergh, 168 B-1000 BRUXELLES	M ^{me} Jeanne Schmitt js@unice.be Correspondance en: EN, FR	Tél. (32-2) 237 65 37 Fax (32-2) 231 14 45
B	Confédération européenne des Syndicats 5, boulevard du Roi Albert II B-1210 BRUXELLES	M. Joël Decaillon jdecaillon@etuc.org Correspondance en: FR	Tél. (32-2) 224 04 47 Fax (32-2) 224 04 54/55
IS	Ministry of Culture and Education Sölvhólgötu 4 IS-150 REYKJAVIK	M ^{me} Kristrun Isaksdottir kristrun.isaksdottir@mrn.stjr.is Correspondance en: EN	Tél. (354) 545 95 00 Fax (354) 560 30 68
NO	Royal Ministry of Education, Research and Church Affairs PO Box 8119 DEP. Regjeringskvartalet - Akersgaten 44 N-0032 OSLO	M ^{me} Kristin Evensen kristin.evensen@kuf.dep.no Lang. of correspondence: EN, NO	Tél. (47-22) 24 77 16 Fax (47-22) 24 27 15
NO	Confederation of Norwegian Business and Industry P.O. Box 5250 - Majorstua N-0303 OSLO	M. Helge Halvorsen helge.halvorsen@nho.no Correspondance en: EN	Tél. (47-23) 08 81 25 ou (47-23) 08 80 00 Fax (47-22) 69 55 93
NO	Norwegian confederation of Trade Union Youngsgate 11 N-0303 OSLO	M. Per Syversen psyversen.lo@loit.no Correspondance en: EN	Tél. (47) 23 06 17 11 ou 23 06 10 50 Fax (47) 23 06 17 53

ANNEXE 5

Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action en réponse à l'évaluation externe du Cedefop

La présente note indique les progrès accomplis à ce jour dans le plan d'action élaboré en réponse à l'évaluation externe du Cedefop. Il s'agit de la dernière note y afférente, dès lors que la période d'actions s'est achevée. Pour 2001 et 2002, des notes similaires ont été transmises au Parlement européen.

En fonction des indications claires données sur les actions et les résultats dans le plan d'action, le présent rapport reprend chacune des actions spécifiques et fait ressortir les progrès accomplis (en gras). Les documents (textes, décisions...) sont, comme auparavant, disponibles sur demande.

7. Organisation et structure de gestion

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<p>7.1. Un nouveau plan de l'organisation et système de gestion sera développé et mis en œuvre. Il proposera:</p> <ul style="list-style-type: none">(i) une structure et une division claires des tâches;(ii) une amélioration de la coordination interne générale au sein de l'organisation;<ul style="list-style-type: none">• en favorisant un système de gestion fondé sur des objectifs, des missions, des Priorités à moyen terme, un programme de travail annuel, un plan par aire d'activités et des plans de travail individuels;• en mettant en place une équipe de coordinateurs d'aires d'activités;• en définissant clairement les responsabilités du Directeur et du Directeur adjoint, des coordinateurs d'aires d'activités, ainsi que les attributions des responsables de projets.	Réalisé	<p>Le Directeur a procédé à ces changements. Le CA a approuvé le tableau des effectifs.</p> <p>Une nouvelle structure organisationnelle a été introduite. Elle est bâtie autour des tâches fondamentales du Cedefop et se compose d'aires d'activités ayant chacune un coordinateur. À partir de 2003, la cohésion entre la mission et les tâches du Cedefop, les Priorités à moyen terme, le Programme de travail annuel et l'organisation interne est acquise.</p> <p>La Cour des comptes, dans ses observations relatives à l'exercice 2001, a également insisté en faveur de cette approche. Dans son projet de rapport sur la décharge, le PE se félicite de ce développement.</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<p>7.2. La future structure de gestion poursuivra les objectifs de délégation, de responsabilisation et de transparence. Le personnel recevra davantage de responsabilités et d'autonomie professionnelle en améliorant la qualité et les résultats. Un accent particulier sera mis sur les implications de la réforme administrative telle que mise en œuvre par la Commission, ainsi que sur celles du nouveau règlement financier. Les objectifs sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • accroître l'efficacité, la coordination et l'esprit d'entreprise; • établir un équilibre entre les tâches et les ressources; • rationaliser et simplifier la gestion administrative et financière; • promouvoir une culture du service et de la qualité répondant aux besoins changeants des interlocuteurs. 	<p>Plan général 2002</p> <p>Mise en œuvre 2003</p> <p>Réalisé en 2003</p>	<p>Conformément au nouveau règlement financier cadre, le CA du Cedefop a adopté le nouveau règlement financier du Centre (http://www.cedefop.eu.int/download/in_brief/Finance_fr.pdf) lors de sa réunion de mars 2003. Le CA a également approuvé les «normes de contrôle interne des services du Cedefop», auxquelles était annexé un calendrier de mise en œuvre.</p> <p>La subdélégation des pouvoirs budgétaires est progressivement mise en œuvre, parallèlement à la formation du personnel. L'attribution des tâches individuelles et les descriptions d'emploi sont définies sur la base du Programme de travail.</p>
<p>7.3. L'information et la communication internes seront rationalisées pour assurer des canaux de communication verticale et horizontale ouverts. Les relations entre nos outils électroniques (Internet, Extranet, Village européen de la formation et site web du Cedefop) seront (re)définies. Le cas échéant et dans la mesure du possible, les services subiront un contrôle ISO (avec assistance externe).</p>		<p>La rationalisation est en bonne voie et comprend un nouveau Système électronique de gestion des données (EDMS), un Intranet révisé et des canaux de communication plus ouverts avec les réunions de l'équipe de coordination et les réunions d'experts. Le Cedefop a lancé un appel d'offres en vue de trouver des solutions pour améliorer les flux de travail entre nos outils et nos bases de données électroniques. La mise en œuvre a commencé en 2003. Le service de bibliothèque/documentation a fait l'objet d'un audit ISO et deviendra membre du Forum européen sur la gestion de la qualité.</p>

8. Développement des ressources humaines

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
8.1. Un inventaire général des compétences basé sur les activités et les tâches de chaque membre du personnel sera effectué et mis en correspondance avec les besoins actuels de compétences dans le Centre (avec assistance externe).	Réalisation 2003 Premier rapport au CA en mars 2002	Un premier rapport a été transmis. Les descriptions de poste ont été faites. Un plan pour l'inventaire des compétences est en cours. Le Cedefop suivra les initiatives de la Commission européenne.
8.2. Le plan de formation de l'organisation sera basé sur les besoins de compétences avérés pour l'organisation et pour le fonctionnement optimal de son personnel. Les membres du personnel occupant des fonctions de gestion bénéficieront d'une formation, le cas échéant, en gestion de la qualité, gestion du personnel et gestion de projet, ainsi qu'en assurance qualité.	Action continue Rapport au CA chaque année	La programmation de la formation a été améliorée, un cours d'introduction pour les nouveaux arrivants a été mis en place, les règles générales de la formation ont été reformulées, la formation à la gestion du temps a été organisée, une formation au management a commencé et des cours de construction d'équipes ont été tenus.
8.3. On veillera tout particulièrement à garantir la conformité aux procédures statutaires de recrutement telles qu'exigées par le Statut.	Action continue	La Commission et les agences sont en train de réévaluer la politique du personnel et les procédures de recrutement dans les agences, y compris l'utilisation possible du nouvel Office de sélection du personnel des Communautés européennes.

9. Questions financières et budgétaires

9.1. La décentralisation des procédures budgétaires se poursuivra. Dans le contexte du budget par activités, un vademecum sur les procédures budgétaires sera élaboré à l'intention de l'ensemble du personnel (avec assistance externe).	Novembre 2002 pour les décisions au CA	Les décisions formelles sur le lancement de la procédure budgétaire décentralisée et des procédures connexes sont traitées dans le contexte du nouveau règlement financier du Cedefop, dont l'introduction en temps voulu a nécessité des efforts considérables.
9.2. Un budget par activités et une gestion par activités seront introduits (avec assistance externe).	Activité parallèle en concordance avec le processus de réforme à la Commission	Le Cedefop suit la pratique existante figurant au budget et au Programme de travail. Comme cela a été proposé lors de la visite

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÉS ACCOMPLIS
		de la Cour des comptes, le Cedefop envisage de rationaliser la nomenclature du budget et d'assurer une meilleure cohérence entre la partie opérationnelle et nos principales activités.
9.3. Détecter des sources supplémentaires de financement externe et augmenter les ressources propres tirées des produits et des services pour continuer à couvrir la demande croissante de produits et de services du Cedefop.	Rapport au CA chaque année en liaison avec la préparation du projet de budget	Le CA en a défini les principes en mars 2002. Les prix des publications ont augmenté; pour certaines conférences, les participants doivent prendre en charge leurs frais de voyage et de séjour, voire parfois acquitter des frais d'inscription. Le commerce électronique et les abonnements électroniques sont encore à l'étude. Une enquête est en cours en vue d'évaluer les possibilités.

10. Indicateurs de qualité et de résultats

La qualité des produits et des services du Cedefop sera définie en fonction des besoins des interlocuteurs, des groupes cibles et des clients. Des indicateurs de qualité et de résultats seront élaborés et contrôlés (par exemple, le niveau de souscription).	<p>Développement 2002</p> <p>Rapport au CA novembre 2002</p> <p>Mise en œuvre 2003</p>	<p>Les Priorités à moyen terme pour la période 2003-2006 contiennent l'obligation claire de développer des indicateurs de résultats. Les Programmes de travail annuels 2003 et 2004 définissent – dans la mesure du possible – des objectifs, des résultats et des produits bien précis.</p> <p>Le Cedefop n'a pas encore trouvé les solutions optimales, entre autres parce qu'il est difficile d'indiquer ce que pourraient être notre impact sur le développement de politiques. Les efforts se poursuivront dans les années à venir.</p>
--	--	--

11. Améliorer la visibilité du Centre, sa stratégie d'information, de communication et de diffusion

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÉS ACCOMPLIS
<p>11.1. Produits et services du Cedefop</p> <p>11.1.1. Afin d'accroître la visibilité du Cedefop, une stratégie détaillée sera élaborée, comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • un examen des procédures de traitement des questions venant de l'extérieur, • la canalisation des informations vers des groupes cibles plus spécifiques, • l'amélioration de la diffusion des rapports les plus importants. <p>Des propositions seront élaborées pour accroître la visibilité au niveau national, pour cibler des groupes spécifiques et pour formuler des indicateurs de mesure des progrès réalisés dans le cadre de cet exercice. Le nouveau réseau de référence et d'expertise jouera un rôle central dans ce contexte.</p>	<p>Un document de stratégie a été présenté au CA en mars 2002</p> <p>Mise en œuvre intégrale avec les Priorités à moyen terme 2003-2006</p>	<p>Le CA a approuvé le document de stratégie et le Directeur a exécuté les décisions. Les nouvelles Priorités à moyen terme en permettent la mise en œuvre. Le réseau de référence et d'expertise (ReferNet) a été mis en place et il jouera un rôle important dans les décisions communautaires relatives aux objectifs concrets dans l'éducation et à la coopération renforcée en matière de FEP.</p> <p>Des communautés virtuelles ont été mises en place. Elles permettront une plus grande visibilité et une meilleure utilisation de nos services et produits. L'amélioration de la synergie avec le programme Leonardo da Vinci est en cours.</p>
<p>11.1.2. L'intégration optimale du Village européen de la formation dans les stratégies générales du Cedefop sera assurée par des actions détaillées et ciblées. Le Cedefop recherchera la complémentarité et la synergie avec les services électroniques de la Commission. Des banques de données sur les produits les plus importants des initiatives et des programmes communautaires continueront d'être développées conjointement avec les services de la Commission.</p>	<p>Action continue</p>	<p>En étroite coopération avec la Commission, nos interlocuteurs et nos partenaires dans ce domaine (ETF et Eurydice), le Cedefop développe actuellement un Système de gestion des connaissances (KMS), qui fournira des données comparables organisées selon une structure thématique. L'interopérabilité des différentes bases de données doit encore être améliorée. Une base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques est en cours de développement. Elle inclura les résultats du programme Leonardo da Vinci et d'autres programmes de l'UE. Les liens avec le Village et le ReferNet sont organisés de manière plus systématique.</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<p>11.1.3. La visibilité des produits et des activités du Centre sera accrue grâce à l'utilisation du site du Village. Les conditions sont réunies pour faire du Village «la plate-forme européenne» de coopération électronique entre toutes les parties prenantes, experts et praticiens de la FEP. L'objectif sera d'accroître dans les prochaines années le nombre des utilisateurs inscrits d'au moins 10 % par an.</p>	<p>Les progrès seront réexaminés chaque année</p>	<p>Le Système de gestion des connaissances imposera le Village européen de la formation en tant que plate-forme électronique interactive et outil de soutien à la coopération européenne renforcée en matière de FEP. L'objectif d'augmentation du nombre des abonnés a été dépassé. À la fin de 2003, le Village comptera près de 40 000 abonnés, soit deux fois plus qu'il y a deux ans.</p>
<p>11.2. Leonardo da Vinci</p> <p>11.2.1. L'impact général du programme Leonardo da Vinci sera renforcé grâce à une meilleure visibilité des résultats du programme. Le Cedefop y contribuera en analysant les pratiques novatrices et en fournissant des informations pertinentes sur le site du Village. Des tâches plus spécifiques pourraient résulter des activités en cours sur la valorisation et la diffusion des résultats des programmes LdV.</p>	<p>Action continue</p>	<p>Les pratiques novatrices ont été analysées (par exemple, dans le domaine de la transparence, de la qualité et de la formation des formateurs). Le Cedefop a contribué au processus de valorisation et aux initiatives de la Commission dans des domaines tels que la mobilité et la qualité. Les liens avec le programme seront renforcés au cours des prochaines années. La synergie entre le Cedefop et le programme deviendra plus tangible (réseaux thématiques et transnationaux).</p>
<p>11.2.2. Le développement du programme de visites d'étude sera désormais centré sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement des liens avec le programme LdV; • l'extension des outils de gestion et d'enquête pour une mise en œuvre efficace des visites d'étude; • l'implication plus forte des pays candidats dans le programme; • la facilitation de la participation de groupes tels que les partenaires sociaux, pour lesquels il n'existe pas d'autre programme communautaire; 		<p>Tous les éléments ont été préparés grâce à un «Masterplan» et à des groupes de travail spécifiques (sur la participation des partenaires sociaux, la diffusion, les rapports de fin de visite et les nouvelles technologies), en étroite collaboration avec la Commission européenne et les responsables nationaux de liaison (RNL). Un nouveau logiciel favorisant la coopération électronique et la mise en réseau a été développé. Les données ont été transférées et la productivité et l'efficacité sont accrues. Les RNL ont un accès direct et le nouveau logiciel</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<ul style="list-style-type: none"> • la poursuite de la diversification des visites d'étude, notamment au niveau du contenu, de manière à répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles et à développer les priorités de la politique communautaire de l'éducation et de la formation professionnelle; • la promotion de réseaux de participants des visites d'étude. 		<p>facilite la gestion du programme. L'un des défis à relever dans la période à venir sera d'approfondir les visites d'étude.</p>
<p>11.3. Organisations européennes et internationales</p> <p>11.3.1. Le Cedefop entretient une coopération de longue date avec Eurydice, mais de nouvelles actions sont nécessaires dans le changement de contexte, notamment pour réaliser des économies de ressources. Tel est l'objectif d'un accord de coopération avec Eurydice. L'amélioration des relations et l'intensification de la collaboration seront recherchées avec l'OIT, l'Unesco et l'OCDE dans des domaines d'intérêt commun.</p>	<p>Action continue et rapports dans le cadre du <i>rapport annuel</i></p>	<p>La coopération avec Eurydice a progressé de manière satisfaisante. Le 2^e Rapport sur la recherche traitait du développement de la recherche dans d'autres pays, ainsi qu'au niveau international. À diverses occasions, l'OIT, l'Unesco et l'OCDE ont été associés à nos activités. Le Cedefop a également apporté sa contribution lors des conférences qu'ils ont organisées. D'importants progrès ont été accomplis dans la mise en place d'un consortium regroupant des organisations internationales, qui contribuera à la coopération sur la dimension européenne et stimulera les échanges internationaux et l'accès aux ressources d'informations de l'UE.</p>
<p>11.3.2. La coopération dans le domaine international sera renforcée grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des projets conjoints, des partenariats et des réseaux; • des activités dans des domaines politiques majeurs, telles que la conférence sur la participation des partenaires sociaux organisée en 2002 en coopération avec l'ETF et l'OIT et une conférence internationale 		<p>Dans le domaine de l'orientation et du conseil, par exemple, le Cedefop a utilisé la démarche de l'OCDE pour la collecte des données. Le financement de l'apprentissage tout au long de la vie est un thème d'intérêt partagé avec l'OIT. La conférence internationale s'est tenue au début de juin 2003 et a connu un vif succès.</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÉS ACCOMPLIS
<p>sur l'éducation et la formation tout au long de la vie organisée avec l'OCDE au cours de l'été 2003.</p>		
<p>11.4. Coopération avec l'ETF Mise en œuvre de l'accord de coopération entre le Cedefop et l'ETF. Cela fera partie intégrante du PT 2002 du Cedefop. Poursuite du processus de familiarisation avec les pays candidats et intégration progressive des pays candidats dans les activités du Centre, pour autant que des ressources soient dégagées par les pays candidats eux-mêmes ou disponibles au titre du programme Phare.</p>	Action continue	<p>L'accord de coopération avec l'ETF et la familiarisation des pays candidats ont progressé de manière satisfaisante (voir rapport distinct au Parlement européen). Le Cedefop est en train de préparer l'intégration des pays en voie d'adhésion et mettra en œuvre, avec l'ETF, une stratégie d'entrée/de sortie pour les pays en voie d'adhésion.</p>
<p>11.5. Réseaux et forums 11.5.1. Le Cedefop se propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'encourager les membres de son CA et ses interlocuteurs à participer activement aux activités de «leur» agence à travers des groupes de travail et à utiliser le Cedefop comme plate-forme et outil permettant des actions; • d'évaluer son propre rôle au regard de la nécessité de développer divers réseaux pouvant servir les objectifs de la politique communautaire de formation et d'enseignement professionnels et de la stratégie communautaire d'éducation et de formation tout au long de la vie. Une attention particulière sera accordée au rôle et aux activités développées par le nouveau réseau de référence et d'expertise qui renforceront une approche concertée de l'éducation et de la formation tout au long de la vie; 	Action continue	<p>Les membres du CA sont associés activement à nos travaux (rapports sur la recherche et sur les politiques, programme de visites d'étude, conférences...). Un «Extranet» pour le CA est opérationnel. Le groupe d'appui du KMS fonctionne de manière satisfaisante.</p> <p>Le Cedefop a apporté une contribution pratique, ainsi que par l'intermédiaire de groupes techniques (transparence, qualité, transfert de crédits, orientation, etc.), à l'approche concertée dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et a renforcé la coopération. La déclaration de Copenhague (novembre 2002) se réfère explicitement à l'appui du Cedefop. Le ReferNet jouera un rôle central dans la construction de réseaux (communautés virtuelles). Les Priorités à moyen terme 2003-2006 du Cedefop définissent</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÉS ACCOMPLIS
<ul style="list-style-type: none"> de continuer de soutenir les travaux des forums sur la transparence et sur la qualité en relevant les défis contenus dans la communication de la Commission sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. 		<p>clairement sa contribution à la mise en œuvre des objectifs concrets futurs et de la coopération renforcée.</p> <p>Les résultats du forum sur la transparence (suppléments du certificat, points nationaux de référence, modèle européen de CV) et du forum sur la qualité (lignes d'action pour les prochaines années) ont eu un impact et ont servi les besoins de nos interlocuteurs. Les groupes de travail établis par la Commission poursuivront ces travaux conformément au calendrier convenu.</p>
<p>11.5.2. Le Cedefop se propose également de:</p> <ul style="list-style-type: none"> renforcer les activités du TTnet, notamment dans le domaine de l'apprentissage électronique (eLearning) et de l'amélioration des qualifications et des compétences des enseignants et des formateurs. 	Action continue	<p>Les progrès dans ce domaine ont été considérables. Le TTnet a soutenu le plan d'action eLearning de la Commission et développé de nouvelles approches pour l'amélioration des qualifications et des compétences des enseignants et des formateurs. Le Conseil d'administration a évalué le développement du TTnet et a estimé que trois aspects nécessitent une attention particulière dans la période à venir:</p> <ul style="list-style-type: none"> couvrir l'ensemble des États membres de l'UE et de l'EEE, intégrer les pays en voie d'adhésion, étendre le réseau aux formateurs de l'industrie.

12. Conseil d'administration (CA)

<p>12.1. Méthodes de travail actuelles du CA</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> se concentrera sur les questions politiques et stratégiques liées à la FEP; participera au «pilotage» du Programme de travail (activités et projets du Centre); 	<p>Une première note a été rédigée pour le CA de mars 2002</p>	<p>Le CA a examiné cette première note lors de sa réunion de mars 2002 et a été associé étroitement à l'élaboration de la nouvelle approche pour les Priorités à</p>
--	--	--

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<ul style="list-style-type: none"> • entretiendra des liens plus étroits avec le personnel sur le contenu du travail; • déléguera une partie de ses compétences et fonctions administratives au Bureau conformément au règlement actuel; • établira un mandat clair pour le Bureau; • garantira un flux systématique et régulier d'informations entre le Bureau et le CA; • facilitera la prise de décision au niveau de l'UE grâce à l'expertise scientifique et technique du Cedefop. 	Réalisé en 2003	<p>moyen terme 2003-2006, qu'il a arrêtées lors de sa réunion de novembre 2002. Le nouveau règlement financier comprend la décentralisation de compétences administratives au Directeur. Le CA a mené une réflexion sur son fonctionnement et sa composition et a présenté un avis à la Commission (voir également point 12 ci-dessous). Les modifications du règlement fondateur, prévues pour 2003, serviront de base pour la définition du mandat du Bureau. Le flux d'informations est de type essentiellement électronique (Extranet), mais il sera encore amélioré grâce à une communauté virtuelle. L'expertise du Cedefop est utilisée à bon escient dans le processus politique et son rôle est reconnu dans la résolution du Conseil sur le renforcement de la coopération européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels et dans la «déclaration de Copenhague».</p>
<p>12.2. Se préparer pour l'avenir Le Conseil d'administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisera systématiquement les technologies d'information et de communication; • aura recours aux outils de gestion, en vue de piloter les activités du Centre et d'améliorer l'impact du Centre à l'extérieur. 	Action continue 2002	<p>Un investissement important a été réalisé dans de nouveaux matériels et logiciels. Une formation a été assurée et les équipements ont été utilisés de manière pertinente. L'utilisation externe croissante d'outils électroniques est indiquée en annexe au Rapport annuel 2002 et des mises à jour régulières sont disponibles sur l'utilisation des produits et services du Cedefop.</p>

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<p>12.3. Conséquences de l'élargissement de l'UE</p> <p>Le CA mènera une réflexion sur les conséquences de l'élargissement. Le Cedefop recherchera une approche concertée avec d'autres agences quadripartites. Il informera la Commission de son avis en la matière.</p> <p>Les aspects à prendre en compte sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> la composition du CA; les suggestions de changement à apporter au règlement fondateur et au règlement financier, ainsi qu'au règlement intérieur et au mode de fonctionnement. 	<p>Début 2002</p> <p>Réalisé</p>	<p>Le CA a examiné son avis sur la composition et le fonctionnement futurs du CA en concertation avec les agences de Bilbao et de Dublin. Les 3 agences ont transmis leur avis à la Commission, qui proposera des modifications du règlement fondateur du Cedefop sur la base des avis présentés.</p>

13. Établir un lien entre les Priorités à moyen terme et les Programmes de travail

<p>Afin d'améliorer l'efficacité et la transparence, les programmes de travail fourniront:</p> <ul style="list-style-type: none"> des critères d'évaluation permettant de suivre la réalisation des Priorités à moyen terme; des rapports sur l'avancement des travaux et un rapport annuel en concordance avec le programme de travail annuel; un processus mieux structuré de préparation (incluant la participation des membres du CA) et des liens entre les Priorités à moyen terme et les programmes de travail annuels. 	<p>Action continue</p>	<p>Les conditions essentielles pour le suivi et les rapports sont indiquées dans les nouvelles Priorités à moyen terme (2003-2006), le Programme de travail 2003 et le Rapport annuel 2002. Des rapports intermédiaires réguliers ont été mis à la disposition du CA sur son Extranet. Des indicateurs de performance ont été introduits, mais ils doivent encore être développés davantage (voir point 4 ci-dessus).</p>
---	------------------------	--

14. Nouvelles Priorités à moyen terme et futurs programmes de travail

ACTION ET RÉSULTATS	CALENDRIER	PROGRÈS ACCOMPLIS
<p>14.1. Les nouvelles Priorités à moyen terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendront intégralement en compte les initiatives politiques actuelles de la Communauté, telles que la communication sur l'éducation et la formation tout au long de la vie ou les Objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation; • se référeront à des objectifs clairement formulés, l'idée étant que «moins» peut aussi signifier «mieux»; • fourniront un système de suivi des progrès accomplis et de rapports sur l'avancement en relation avec les objectifs fixés. 	Réalisé	<p>Soutenu par les observations de la Cour des comptes (exercice 2001), le Cedefop a établi une programmation couvrant à la fois le règlement fondateur, les Priorités à moyen terme, le Programme de travail annuel, les plans des aires d'activités (organisées conformément à notre règlement fondateur) et les descriptions de tâches et plans de travail individuels. Les Priorités à moyen terme et le Programme de travail 2003 sont fondés sur les objectifs politiques de l'UE et le cadre d'actions des partenaires sociaux et organisés de manière à apporter un soutien optimal à la coopération européenne renforcée (voir la résolution du Conseil du 12 novembre 2002 et la déclaration de Copenhague, en novembre 2002).</p>
<p>14.2. Les futurs programmes de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> • formuleront des activités claires et mesurables pour les objectifs des Priorités à moyen terme et disposeront d'indicateurs clairs de résultats et éventuellement d'indicateurs d'impact; • offriront une assurance qualité comme moyen d'évaluer à la fois le succès quantitatif et qualitatif des activités du Cedefop; • donneront au CA les outils lui permettant de préparer et de suivre la mise en œuvre du Programme de travail. 	<p>Début 2002</p> <p>Mise en œuvre dans les prochaines Priorités à moyen terme</p>	<p>Les Programmes de travail 2003 et 2004 ont été structurés sur la base des plans et des indicateurs. En ce qui concerne les indicateurs, des progrès sont encore nécessaires. Une option envisagée consisterait à organiser des enquêtes électroniques sur l'évaluation de nos travaux.</p> <p>Le cadre politique européen qui vient d'être tracé constituera également une source d'inspiration pour nos contributions. Le Conseil d'administration recevra les résultats d'un examen à mi-parcours des Priorités à moyen terme lors de la première réunion à laquelle participeront les nouveaux États membres (mai 2004).</p>

Programme de visites d'étude

Choix des thèmes pour l'année 2003

Conformément au principe de subsidiarité, le contenu des visites relève de la responsabilité des pays hôtes.

Nous nous sommes concentrés sur un nombre limité de thèmes, de manière à pouvoir plus facilement prolonger ces visites par des séminaires de synthèse, des comparaisons entre différents pays, de nouvelles voies à explorer lors de visites futures, des recherches, des publications...

Dans le cadre des priorités proposées par la Commission européenne (décision du Conseil du 26 avril 1999) pour 2001-2003, les thèmes choisis pour 2003 sont les suivants:

- (a) la formation professionnelle des jeunes;
- (b) la formation professionnelle des adultes;
- (c) les petites et moyennes entreprises (PME) et les TIC: la formation et/ou les besoins de formation pour accompagner l'usage croissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (courrier électronique/*Toile/e-economy*) dans les petites et moyennes entreprises;
- (d) la qualité des systèmes de formation et d'enseignement professionnels (FEP): nouvelles méthodologies utilisées pour évaluer la qualité des systèmes et/ou les mécanismes mis en place pour garantir la qualité de la formation;
- (e) les effets du dialogue social sur la formation au niveau sectoriel (exemple: le secteur des transports);
- (f) une nouvelle dimension pour la formation professionnelle: le rôle des universités et de l'enseignement supérieur, leurs relations avec les entreprises;
- (g) l'égalité des chances entre les femmes et les hommes;
- (h) divers.

Thèmes 2003

Quotas	Premier semestre 2003																											Second semestre 2003											
	Sem.	9	10	11	12	13	15	16	19	20	21	22	24	26	27	Sem.	36	37	38	39	40	41	42	43	44	46	47	48	49										
32	A					A										A							E																
16	Bfr								B							Bfr					A																		
16	Bnl								A							Bnl							B																
75	D			B		A				B						D	A						C						F										
25	DK	B	A													DK					D																		
66	E					A								A		E					A			B															
66	F									A			C			F					K		F					B											
25	FIN								B							FIN											D												
32	EL					B										EL							C																
66	I						D			F						I					A				H	A													
25	IRL					A				B						IRL								F															
8	L															L						B																	
35	NL					B	H									NL					A						H												
32	P						A									P						A							H										
32	SE		A							B						SE					C				F														
66	UK		A					H						B		UK						A			B				C										
3	BG									A						BG																							
8	CY								A							CY																							
6	CZ															CZ						A																	
6	EE												A			EE																							
6	HU					C										HU																							
3	LT															LT																							
3	LV															LV																							
4	MT						A									MT																							
20	PL												B			PL												D											
7	RO															RO																							
6	SI									F						SI						B																	
7	SK															SK																							
2	FL															FL										A													
8	IS															IS									B														
25	NO													B		NO																							

- | | | |
|--|---|---|
| A Jeunes | C PME et TIC | Allemand (DE) |
| B Adultes | E Effets du dialogue social (transports) | Anglais (EN) |
| A Liens et interactions entre la formation initiale et continue | F Une nouvelle dimension pour la formation professionnelle | Français (FR) |
| D La qualité de la FEP | K Egalité des chances | Annulation |
| | H Divers | |

ANNEXE 7a

Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation

Rapport de synthèse conjoint sur les progrès réalisés – septembre 2003

Introduction

1. Suite aux décisions prises par le Conseil d'administration du Cedefop et par le Conseil de direction de l'ETF, le Cedefop et l'ETF ont poursuivi leur coopération engagée en 1997 avec le «Mémorandum» et consolidée en 2001 dans le *Cadre de coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation au cours du processus d'élargissement* (http://www.Cedefop.eu.int/download/current_act/Cedefop_etf_0601.doc).
2. Les deux agences encouragent la familiarisation des pays adhérents et des pays candidats (PAPC) avec l'évolution de la politique communautaire en matière d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie. C'est là depuis longtemps une priorité de l'ETF et l'une des principales activités du Cedefop visant à promouvoir un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie.
3. Le groupe de travail conjoint Cedefop/ETF s'est réuni deux fois (mars et juillet 2003) pour évaluer les progrès accomplis et planifier la

feuille de route vers l'adhésion. Le présent rapport de synthèse comporte une annexe (7b) plus détaillée ainsi qu'un document comparant les objectifs et les missions du Cedefop et de l'ETF (annexe 7c).

Faciliter la participation des pays adhérents et des pays candidats à une coopération européenne renforcée

4. Les deux agences coopèrent étroitement pour prêter leur concours technique et scientifique à la Commission dans la mise en œuvre d'une coopération européenne renforcée dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (processus de Copenhague) et dans ses efforts pour atteindre les objectifs futurs et les cibles définies pour 2010 en matière d'enseignement et de formation professionnels. Le Cedefop et l'ETF se complètent mutuellement dans des groupes techniques de travail mis en place par la Commission et partagent leur expertise et leur expérience avec les États membres, les partenaires

sociaux et les PAPC. De manière spécifique, l'ETF apporte une contribution aux groupes de travail sur la base de son savoir-faire et de ses informations sur les PAPC. Elle stimule également la discussion sur le développement d'une stratégie et informe les PAPC. Le Cedefop joue un rôle transversal de diffusion des informations à tous les acteurs par l'intermédiaire de ses réseaux et de ses projets. Le Cedefop prépare en outre le terrain pour les PAPC en faisant participer leurs acteurs aux communautés virtuelles qu'il a créées

(<http://cedefop.communityzero.com/>).

5. Le Cedefop et l'ETF continuent de coopérer dans les domaines suivants:
 - (a) éducation et formation tout au long de la vie (LLL): création d'une base de données d'exemples de bonnes pratiques;
 - (b) transparence des qualifications, y compris validation des acquis non formels et informels (<http://www2.trainingvillage.gr/etv/transparency/index.asp>);
 - (c) qualité dans la FEP: compte rendu des résultats du groupe technique de travail (http://www2.trainingvillage.gr/etv/quality/techn_group/techn_group.asp);
 - (d) orientation et conseil: développement d'une politique d'orientation professionnelle;
 - (e) unités capitalisables transférables: transférabilité et reconnaissance des qualifications et compétences;
 - (f) groupe permanent sur les indicateurs et les benchmarks sur l'éducation et la formation tout au long de la vie;
 - (g) formation liée au travail: rendre la formation plus attractive et renforcer

les liens avec la vie active, la recherche et la société dans son ensemble.

Dialogue social

- (h) Une conférence sur le «Développement permanent des compétences et des qualifications: les rôles et les responsabilités» a été organisée à Athènes (mai 2003) sous les auspices de la Présidence grecque.

Préparer les PAPC à participer pleinement aux activités du Cedefop au moment de l'adhésion

6. Les activités indiquées ci-dessous ont été menées pour que les PAPC soient bien préparés au moment de l'adhésion:
 - (a) **système de rapports**
 - intégration dans le ReferNet (Réseau européen de référence et d'expertise) (<http://www.cedefop.eu.int/directory.asp?refernet>),
 - les observatoires nationaux de l'ETF ont lancé des activités d'information et de documentation pour le Cedefop au titre de leur préparation à une éventuelle participation au ReferNet;
 - (b) **enseignants et formateurs**
 - élaboration d'un plan d'action pour l'intégration des pays en voie d'adhésion dans le TTnet (http://www.trainingvillage.gr/etv/Projects_Networks/ttnet),
 - création pour chaque pays adhérent (avant le lancement de réseaux nationaux) d'un cadre basé sur:
 - les aspects prioritaires de la

formation des enseignants dans chaque pays au regard des priorités formulées par tous les pays; les aspects prioritaires pour les enseignants et formateurs au niveau de l'UE; les résultats obtenus par le TNet et les bonnes pratiques concernant les aspects susvisés;

(c) apprentissage électronique (e-learning)

- contribution au plan d'action eLearning de la Commission (http://www.trainingvillage.gr/etv/Projects_Networks/Elearning);

(d) programme de visites d'étude Leonardo da Vinci

- renforcement de la participation des PAPC aux visites d'étude par un recours accru aux contacts et sources de l'ETF (<http://studyvisits.cedefop.eu.int>);

(e) appui à la coopération entre chercheurs

- contribution de l'ETF à la préparation et à la diffusion du troisième rapport sur la recherche en formation et enseignement professionnels en Europe et participation au quatrième rapport,
- participation active des PAPC et de l'ETF à des conférences sur le «Repérage précoce des besoins de qualifications en Europe» en 2002 et 2003,
- participation des PAPC aux travaux de recherche du Cedefop par le biais de la *Revue européenne* (<http://www2.trainingvillage.gr/etv/editorial/edcomm.asp>),
- participation à la conférence Agora «Éducation, formation et performance économique – qui

est le bénéficiaire?»

(<http://www2.trainingvillage.gr/etv/agera/default.asp>).

Information, gestion et diffusion des connaissances

7. De nombreux aspects nouveaux peuvent être mis en évidence dans ce domaine:
 - (a) KMS (système de gestion des connaissances) (<http://cedefop.communityzero.com/>);
 - (b) deux comptes rendus sur les événements actuels majeurs dans la FEP sur les sites du Cedefop et de l'ETF;
 - (c) futures contributions à *Cedefop Info* (<http://www2.trainingvillage.gr/etv/publication/publications.asp?section=24>);
 - (d) contribution de l'ETF (un chapitre) au rapport du Cedefop sur les politiques (<http://www2.trainingvillage.gr/etv/policyreport/policyreport.asp>);
 - (e) coopération avec d'autres institutions européennes en matière de bibliothèques, lexiques...;
 - (f) glossaire sur la politique de FEP en Europe;
 - (g) autres manifestations conjointes:
 - i. conférence «Politique, pratique, partenariat: se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie» au Cedefop avec une participation considérable des PAPC,
 - ii. séminaire à la veille de la conférence intitulé «L'Europe mûrit: le passage de 15 à 25»,
 - iii. présentation du rôle et des efforts communs des deux agences à des représentants des PAPC lors de la réunion des Directeurs généraux de la formation professionnelle en mars.

Quelques détails additionnels sur le rapport conjoint Cedefop/ETF 2003

Faciliter la participation des PAPC au développement de la politique communautaire d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie avant l'adhésion

(a) **Éducation et formation tout au long de la vie (LLL)**: un système multiréférences de recensement des exemples de bonnes pratiques. La base de données devrait être mise en ligne au second semestre 2003.

L'ETF fournira des exemples de bonnes pratiques des futurs États membres, ainsi que de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie.

(b) **«Transparence»**: les pays adhérents et les pays candidats participent par l'intermédiaire de l'ETF et de son réseau d'Observatoires nationaux à l'établissement d'un inventaire européen d'initiatives sur la validation des acquis non formels et informels.

Dans certains futurs États membres (par exemple H, MT, SI), un point national de référence (PNR) a été mis en place avec pour mission de fournir l'accès aux informations sur le système national de FEP et de promouvoir la mise en œuvre et la

diffusion des instruments élaborés auparavant par le Forum européen sur la transparence des qualifications professionnelles.

Une réunion des points nationaux de référence des États membres et des pays adhérents devrait avoir lieu en 2003.

Le Cedefop et l'ETF participent également au groupe de travail d'experts de la Commission sur la validation des acquis non formels et informels, qui a pour but de développer des principes communs en vue d'assurer une plus grande comparabilité entre les approches des différents pays et aux différents niveaux.

(c) **Qualité dans la FEP**: l'ETF assure la liaison avec les PAPC en leur transmettant les résultats du groupe de travail et en structurant leur apport au groupe.

(d) **Orientation et conseil**: la coopération sur ce thème a son origine dans l'examen des politiques des services d'orientation professionnelle mené à l'automne 2000 par le Comité de l'éducation de l'OCDE et son Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Le Cedefop a effectué des études dans sept États membres, l'ETF menant des enquêtes nationales dans 11 pays PAPC et

réalisant un rapport transnational de synthèse. Une manifestation conjointe de diffusion sera organisée en décembre 2003 dans l'un des pays adhérents/candidats afin de diffuser les résultats de ces enquêtes et de contribuer à l'échange de connaissances et d'expériences. La coopération a encore été favorisée par leur participation et leur contribution au groupe d'experts de la Commission européenne sur l'orientation tout au long de la vie, mis en place en décembre 2002. Les résultats obtenus dans ce domaine doivent être repris par la Présidence irlandaise.

- (e) **Unités capitalisables transférables:** il s'agit d'examiner comment la transférabilité et la reconnaissance des qualifications et des compétences peuvent être développées par l'introduction, par exemple, de niveaux de référence et de principes communs pour la certification dans la FEP. Le groupe mène actuellement des discussions sur les niveaux communs, les modules, les unités capitalisables, la charge de travail et les acteurs.

Dialogue social

En mai, l'ETF, le Cedefop et les partenaires sociaux grecs ont organisé à Athènes, sous les auspices de la Présidence grecque de l'UE, une conférence sur le «Développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie: rôles et responsabilités». Cette conférence s'inscrivait dans le contexte du Cadre d'actions pour le développement des

compétences et des qualifications tout au long de la vie adopté par les partenaires sociaux européens. À la conférence ont assisté 83 participants, parmi lesquels des délégués des partenaires sociaux et des représentants officiels des 13 PAPC. Les discussions et les exposés ont permis d'échanger des informations, expériences et bonnes pratiques sur les progrès réalisés par les États membres et les PAPC dans le développement des compétences de leur population active.

Préparer les PAPC à participer pleinement aux activités du Cedefop au moment de l'adhésion

(a) Système de rapports

Les préparatifs se sont engagés pour l'intégration des pays adhérents et des pays candidats dans le ReferNet (<http://www.cedefop.eu.int/directory.asp?refernet>), constitué de consortiums nationaux officiels. Les Observatoires nationaux des PAPC ont été invités à démarrer certaines activités de documentation pour le Cedefop. Ces activités de documentation, nouvelles pour les Observatoires nationaux, ont été incluses dans la gamme des activités demandées et financées par l'ETF. Elles comprennent la collecte d'informations pour la base de données bibliographiques et la base de données institutionnelles du Cedefop, ainsi que la fourniture de nouvelles références aux services d'information du Cedefop. L'ETF assure un soutien financier à BG, EE, LV, LT, PL, RO, SK, SI et TR pour la production, en 2003, de leur contribution sur le financement de la

formation et de l'enseignement professionnels dans le même format que celui demandé par le Cedefop aux membres du ReferNet.

(b) Enseignants et formateurs

Le Cedefop, l'ETF et les représentants des pays adhérents ont mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action pour l'intégration des PAPC dans le TTnet à partir de 2003. Il a été convenu que le processus d'association des pays adhérents aux activités du TTnet sera progressif et au cas par cas. Dans ce contexte, il a été décidé qu'avant le lancement de réseaux dans les pays adhérents, un «cadre» serait mis en place pour chaque pays en étroite collaboration entre les deux agences.

(c) Apprentissage électronique (e-learning)

Le Cedefop a mené une enquête en ligne ciblée intitulée «L'apprentissage électronique (e-learning) en Europe: état des lieux», à laquelle ont participé environ 300 personnes (allant des décideurs aux praticiens) intervenant dans le domaine de l'apprentissage électronique dans les pays adhérents et les pays candidats. Un rapport sur les résultats de cette enquête sera publié avant fin 2003.

(d) Participation des pays candidats au programme de visites d'étude Leonardo da Vinci

Au premier semestre 2003, sept visites d'études ont eu lieu dans des pays adhérents et pays candidats (CY, BG, EE, MT, PL, H, SI), accueillant 78 participants, tandis que 39 participants de pays adhérents et pays candidats participaient au programme.

En outre, les préparatifs sont en cours pour l'organisation fin 2003 à Bratislava d'un séminaire de synthèse sur la réforme des systèmes de FEP en Europe, auquel l'ETF apportera une contribution.

(e) Appui à la coopération entre chercheurs

Le Cedefop publiera en 2004 le troisième Rapport européen sur la recherche. L'ETF y a contribué par un document intitulé «Concepts and possible tools for evaluating vocational education and training systems using evidence from countries in transition - European Union donor's perspective» (*Concepts et instruments éventuels pour l'évaluation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels en utilisant des preuves en provenance des pays en phase de transition – Perspective des donateurs de l'Union européenne*). L'ETF et les PAPC participeront à la diffusion du rapport et à la préparation du quatrième rapport (devant être publié en 2007). La conférence sur le Repérage précoce des besoins de qualifications en Europe s'est tenue au Cedefop en mai, rassemblant quelque 140 participants de 24 pays. Les discussions approfondies ont porté sur les bonnes pratiques, y compris celles des futurs États membres et des pays candidats. Les participants des PAPC avaient été proposés par l'ETF. Ils participeront également au réseau devant être mis en place en 2003.

L'ETF et un représentant des pays adhérents font partie depuis quelques années du comité de rédaction de la *Revue européenne*. La sélection de deux nouveaux membres du comité de rédaction en provenance des pays adhérents est en cours. L'ETF a en

outre fourni des noms d'auteurs potentiels pour la *Revue*. Un accord a également été conclu pour la production début 2004 d'un numéro spécial sur les pays adhérents. Une campagne de marketing est prévue pour 2003-2004 en vue de a) repérer de nouveaux abonnés potentiels pour la *Revue* dans les pays de l'UE-15 qui n'ont pas encore été ciblés et b) lancer une campagne de publicité et de souscription dans les pays candidats et plus spécialement dans les nouveaux pays adhérents.

Deux experts, l'un de EE et l'autre de SK, ont participé en mai à la conférence Agora (<http://www2.trainingvillage.gr/etv/agora/default.asp>) intitulée «Éducation, formation et performance économique – qui est le bénéficiaire?». Des experts des pays adhérents et des pays candidats sont systématiquement proposés par l'ETF.

Information, gestion et diffusion des connaissances

- (a) La Commission a demandé en juin 2002 que soit mis au point un système de gestion des connaissances (KMS – *Knowledge Management System*) pour faciliter la collecte thématique d'informations sur la FEP en tenant compte de la demande croissante d'informations thématiques transnationales. Le Cedefop, l'EFT et Eurydice ont convenu pour le KMS d'une structure thématique, condition indispensable de son interopérabilité.
- (b) Les deux agences ont convenu qu'avant l'adhésion, elles prépareront deux comptes rendus sur les grandes lignes de l'évolution récente de la FEP pour les réunions des Directeurs généraux de la formation professionnelle qui se tiendront à l'automne 2003 et au printemps 2004 et qu'elles les diffuseront sur leurs sites web. La partie sur les États membres, IS et NO sera préparée par le Cedefop et la partie sur les pays adhérents sera rédigée par l'ETF sur la base d'articles soumis par ces pays.

- (c) Les PAPC sont invités à fournir des articles pour les numéros de *Cedefop Info*. Un dossier spécifique sur l'élargissement accompagnera en 2004 un numéro de *Cedefop Info*, avec des contributions du ReferNet et du Cedefop, ainsi que de l'ETF et des Observatoires nationaux. Les contributions des pays adhérents et des pays candidats feront l'objet d'un soutien financier de la part de l'ETF.
- (d) La version anglaise du *Rapport sur les politiques* sera disponible en septembre 2003. Les deux premiers chapitres seront traduits en CS, HU et PL, tandis que le synopsis sera disponible en 23 langues.
- (e) Pour la nouvelle version du Thésaurus européen de la formation, des lexiques d'autres institutions européennes (Parlement européen, EUR-OP, Eurydice et Fondation européenne pour la formation) ont été utilisés. Le Cedefop et l'EFT continuent d'améliorer le partage des ressources et de rendre les outils plus compatibles.
- Pour les nouveaux descripteurs, une attention particulière a été portée à la recherche d'une terminologie commune.
- Un appel d'offres a été lancé pour la traduction/révision/correction d'épreuves en CS, PL et HU d'un glossaire (*Terminologie de la politique de FEP – Glossaire multilingue pour une Europe élargie*), dont le manuscrit a été préparé par le Cedefop en EN, FR, DE. L'appel d'offres a été lancé par l'intermédiaire des réseaux de l'ETF dans les pays concernés. Le texte a été achevé et est en cours d'impression. Ce glossaire sera aussi diffusé dans les pays adhérents.
- (f) Autres manifestations conjointes:
- l'ETF a fourni un intervenant de haut niveau pour la grande conférence «Politique, pratique, partenariat: se mettre à l'œuvre pour une formation tout au long de la vie» organisée par le Cedefop en juin 2003. Parmi les participants à cette conférence figuraient des experts des PAPC. Ils avaient tous été proposés par l'ETF.
 - Lors de la réunion de mars 2003 des Directeurs généraux de la formation professionnelle, une séance a été organisée l'après-midi à l'intention des représentants des pays adhérents et des pays candidats; l'ETF et le Cedefop y ont expliqué le rôle et les efforts communs engagés par les deux agences pour aider ces pays sur la voie de l'adhésion.

ETF-Cedefop – Coopération et complémentarité

Contexte

1. Dans la résolution 148/83 du 16 juin 2003, le Parlement européen formulait son souci d'un éventuel chevauchement entre le Cedefop et l'ETF. La résolution invitait la Commission et les deux agences à évaluer les domaines susceptibles de se chevaucher et à proposer des solutions appropriées, y compris une éventuelle fusion.

Différentes institutions de l'UE se sont penchées sur cette question depuis la création de l'ETF en 1994. Très récemment, dans sa Communication au Conseil et au Parlement du 25 mai 2003 sur l'évaluation externe de l'ETF, la Commission concluait:

«La Commission a toujours insisté pour qu'il n'y ait pas chevauchement ni double emploi entre le travail des deux agences et a fait en sorte que des outils soient en place pour que les agences atteignent un maximum de synergie et de complémentarité».

2. Par la présente note conjointe, le Cedefop et l'ETF désirent clarifier:
 - les différents objectifs des deux agences tels qu'ils sont définis dans les règlements du Conseil;

- les structures de coopération mises en place pour assurer que la Communauté bénéficie de l'expertise complémentaire que les deux agences possèdent.

Comparaison des bases juridiques des deux agences

3. La comparaison détaillée des règlements du Conseil figurant en annexe montre clairement que si les activités des deux agences se situent dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, elles n'empiètent pas les unes sur les autres. Le Tableau 1 suivant récapitule les différences essentielles.

Complémentarité et coopération

4. Les deux agences possèdent une expertise complémentaire. Comme l'indique la Communication susvisée, «la Fondation fait appel au Cedefop pour se familiariser avec les bonnes pratiques dans les États membres dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et sur

Tableau 1

Fonctions	Cedefop	ETF
Domaine d'expertise	Formation et enseignement professionnels dans les pays de l'UE et de l'EEE	Dans le cadre des politiques d'assistance externe de l'UE au développement des ressources humaines
Objectifs	Promotion et développement de la formation et de l'enseignement professionnels	Soutenir la réforme des systèmes de formation et d'enseignement professionnels des pays partenaires
Missions et activités	Développement et coordination de la recherche, soutien d'une approche concertée, stimulation de l'échange et exploitation et diffusion des informations	Analyse des besoins; aide aux décisions; conception, suivi et évaluation de programmes
Ressort géographique	Dans l'UE et l'EEE	Pays candidats et pays tiers
Financement	Ligne A du budget de la Commission (politique intérieure)	Ligne B du budget de la Commission (programmes de relations extérieures)
Personnel	En partie fonctionnaires, agents temporaires, END, agents locaux	Agents temporaires
Procédures de décision	Conseil d'administration (tripartite: CE, gouvernements des États membres et partenaires sociaux)	Conseil de direction (CE et gouvernements des États membres)

le marché du travail dans le contexte de la réforme économique des pays tiers». Le document poursuit en indiquant que le Cedefop «profite pour sa part de l'expérience acquise à ce jour par la Fondation dans les pays candidats à l'adhésion et d'autres pays partenaires».

5. Cette complémentarité a entraîné une coopération de longue date entre les deux agences. Comme l'indique la Communication, avant la fixation d'un calendrier définitif pour l'adhésion, la première phase de

cette coopération s'est engagée en 1997, afin de permettre à la Fondation de faire appel au Cedefop pour se familiariser par exemple avec les bonnes pratiques dans les États membres. Une seconde phase a commencé en 2001, lorsque dans l'optique de l'adhésion, la Commission ainsi que le Conseil d'administration et le Conseil de direction ont adopté un Cadre de coopération entre les deux agences. Ce cadre définit l'étendue, les principes, les priorités et les modalités de cette coopération en

Comparaison des règlements du Conseil portant création de l'ETF et du Cedefop

	ETF (1360/90 du 7/5/90, tel que modifié par 1572/98 du 17/7/98)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement des systèmes de formation professionnelle des pays Phare, Cards, Tacis et Meda
Champ d'expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle, y compris formation en matière de gestion • Développement des ressources humaines (1572//98)
Fonctions principales	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à définir les besoins de formation et les priorités par la mise en œuvre de mesures d'assistance technique et par une coopération avec les organismes désignés dans les pays éligibles

Cedefop 337/75 du 10/2/75	Commentaires
<p>Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne. Créé en 1975, doté d'un conseil d'administration tripartite, il apporte ses services à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux, ainsi qu'à la Norvège et à l'Islande, pays associés. Les pays candidats sont également associés à ses activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF œuvre à la réalisation des objectifs de politique extérieure de l'UE, tandis que le Cedefop fait partie intégrante de la politique intérieure de l'UE, à laquelle sont associés les pays de l'EEE. • L'ETF est un agent de changement, qui joue un rôle opérationnel direct dans l'amélioration des capacités de ses pays partenaires en matière de ressources humaines. • Le Cedefop contribue à développer et à promouvoir la politique de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE par l'échange d'informations et la comparaison d'expériences.
<p>Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF constitue une source de connaissances sur les pays partenaires et sur les bonnes pratiques en matière de développement des ressources humaines, ainsi que de connaissances/expériences sur les politiques et les programmes d'assistance externe de l'UE. • L'expertise du Cedefop porte sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels et sur les politiques et l'évolution dans ce domaine aux niveaux communautaire et national. • L'ETF fournit une assistance technique au programme Tempus, à travers lequel a été développée une expertise sur la réforme de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires. • Depuis 1985, le Cedefop gère pour le compte de la Commission le programme de visites d'étude, à travers lequel est mis en œuvre le programme Leonardo da Vinci.
<p>Tâches: Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir une documentation sélective et une analyse des données; 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF ayant pour mission essentielle de gérer des cycles de projets – des besoins à la mise en œuvre et à l'évaluation dans chaque région –, elle est structurée en lignes opérationnelles régionales.

	ETF (1360/90 du 7/5/90, tel que modifié par 1572/98 du 17/7/98)
	<ul style="list-style-type: none"> • Sert d'office de compensation pour fournir aux États membres et aux pays éligibles des informations sur les initiatives actuelles et les besoins futurs dans le domaine de la formation et prévoit un cadre permettant de canaliser les offres d'assistance • Met en œuvre des programmes de formation professionnelle, à la demande de la Commission ou des pays éligibles • Aide au contrôle et à l'évaluation de l'efficacité générale de l'assistance apportée aux pays éligibles en matière de formation.
Conseil de direction/ d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • États membres, (DG EAC, service des relations extérieures)
Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne B du budget des Communautés européennes (programmes de relations extérieures)

Cedefop 337/75 du 10/2/75	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • contribuer au développement et à la coordination de la recherche; • exploiter et diffuser des informations pertinentes; • promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle; • fournir un forum à un public vaste et diversifié. <p>Priorités à moyen terme: Les priorités à moyen terme du Cedefop pour 2003-2006 sont inspirées par un objectif de portée générale: promouvoir la création d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie. Cet objectif comprend les objectifs stratégiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale; • permettre et valoriser l'apprentissage; • soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cedefop ayant pour missions essentielles de fournir des informations et de promouvoir la recherche, il est structuré en lignes thématiques, conformément à ses tâches principales. • Chevauchements possibles avec le rôle d'«office de compensation» de l'ETF – mais ce rôle a également des implications en termes de cycles de projets, ce qui est fondamentalement différent des tâches du Cedefop. • Le Cedefop promeut le renforcement de la coopération et une approche concertée au sein de l'UE; l'ETF transfère les bonnes pratiques de l'UE aux pays partenaires et entre les pays partenaires et les régions; l'ETF expérimente des mesures innovantes pour soutenir le processus de réforme dans les pays partenaires. • Les deux organisations recourent à des réseaux. L'ETF a développé des réseaux dans les pays partenaires (par ex. Observatoires, Collège consultatif); le Cedefop a développé des réseaux dans l'UE (ReferNet, Cedra, TNet et nombreuses communautés virtuelles en liaison avec le Village européen de la formation).
<ul style="list-style-type: none"> • Quadripartite (États membres, pays de l'EEE, partenaires sociaux et CE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modalités de participation aux organes directeurs sont différentes. Le conseil d'administration du Cedefop s'appuie sur une approche de partenariat social européen; le conseil de direction de l'ETF reflète son rôle en matière de relations extérieures.
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne A du budget des Communautés européennes (politique intérieure) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cedefop est financé par le budget communautaire au titre de sa mission permanente au sein de l'UE. La participation des États membres aux activités du Cedefop est définie par le traité. Les pays de l'EEE sont associés à ces activités. • L'ETF est financée au titre des programmes d'assistance externe et son existence financière est liée aux priorités de l'UE dans ce domaine. • L'ETF gère également des projets d'aide au développement pour le compte des États membres de l'UE et d'organisations internationales.

vue de préparer les pays à l'adhésion, tout en clarifiant pour eux le rôle de chaque agence⁽²⁾. Le Cadre de coopération assure un maximum de synergie et de complémentarité entre les agences. Dans ce contexte, les deux agences ont pris pour règle d'annexer à leurs programmes annuels de travail respectifs un plan de travail conjoint et de publier en cours d'année des rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail.

6. L'évaluation externe du Cedefop et de l'ETF est parvenue à la conclusion que la coopération entre les deux agences est largement adéquate, des améliorations pouvant toutefois y être apportées. La coopération s'intensifiera en fait en 2004 dans le contexte de l'adhésion. En 2004, l'ETF transférera au Cedefop les résultats de ses activités dans les 10 pays adhérents et veillera à ce que partout où cela est possible, les deux agences tirent profit de leurs investissements respectifs et coopèrent sur des aspects thématiques.

(2) http://www.cedefop.eu.int/download/current_act/Cedefop_etf_0601.pdf

Cedefop
(Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)

Rapport annuel 2003

Cedefop

Luxembourg:
Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 – VI, 116 pp. – 17.5 x 25 cm

ISBN 92-896-0313-5

N° cat.: T1-AB-04-001-FR-C

Free of charge – 4036 FR –